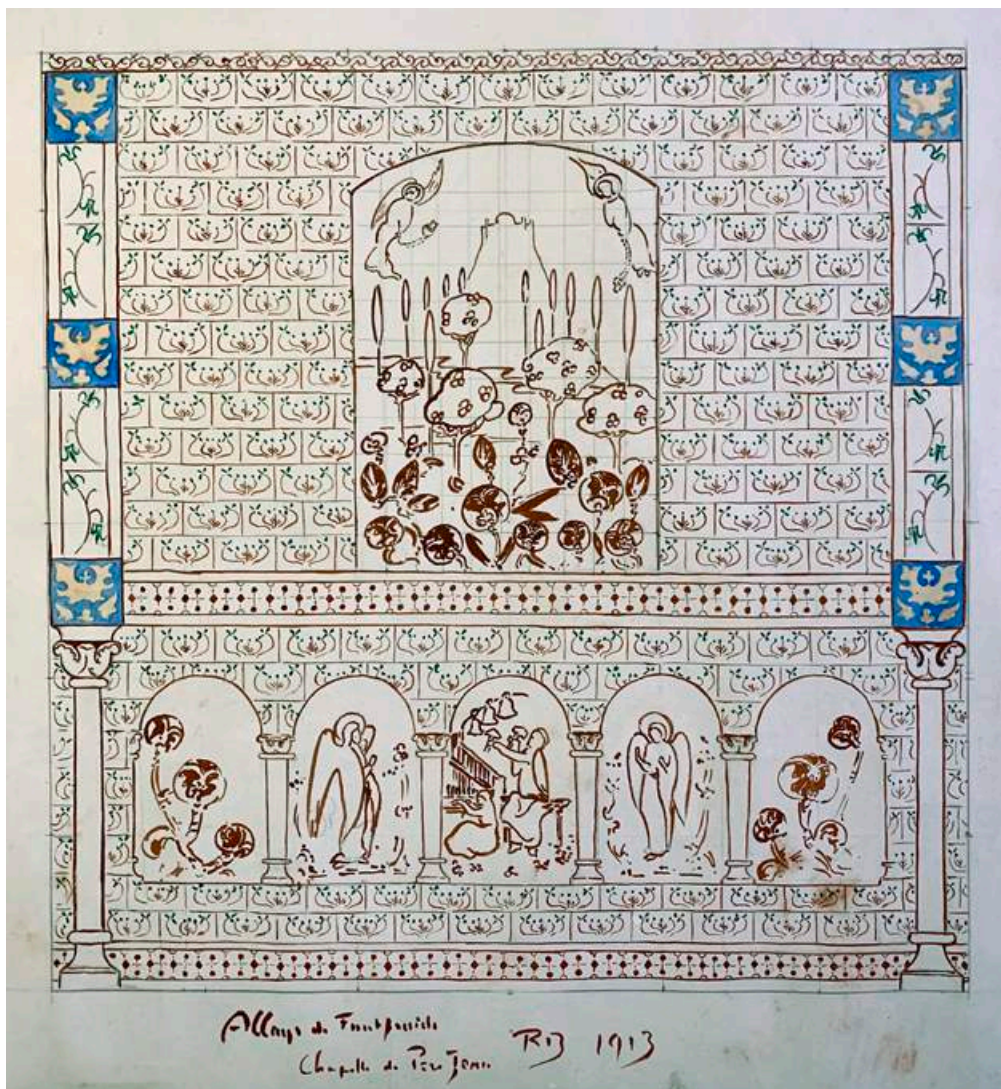


# Oculus



n° 23 - 2020

# Sommaire

## 2020

Editorial	<b>Un projet familial au service de l'intérêt général</b> <i>(Antoine Fayet)</i>	1
Musique	<b>Le Chœur grégorien de Paris à l'abbaye Sainte-Marie de Fontfroide</b> <i>(Serge Aslanoff, Xavier Chancerelle, Hervé Lamy, Jean-Pascal Ollivry, Jean-Pascal Templier, Isabelle Valloton, Louis-Marie Vigne, Anne Nercessian)</i>	2
Entretien	<b>Jean-Luc Déjean. 40 ans au service de Fontfroide</b> <i>(Quitterie d'Andoque)</i>	6
Histoire	<b>Viols et homicides. Les moines de Fontfroide en accusation au XIV<sup>e</sup> siècle</b> <i>(Sylvie Caucanas)</i>	10
	<b>Le Père Jean et la famille Fayet</b> <i>(Nicolas d'Andoque, Quitterie d'Andoque)</i>	16
Événements	<b>L'art et le lieu</b> <i>(Marie-Caroline Allaire-Matte)</i>	20
Monument	<b>Le cellier de l'abbaye de Fontfroide</b> <i>(Jean-Louis Rebière)</i>	24
Projet	<b>Le projet scientifique, culturel et touristique de l'abbaye de Fontfroide</b> <i>(Luc Gruson)</i>	38
Recherches	<b>Gustave Fayet et le livre illustré</b> <i>(Élodie Cottrez)</i>	42
	<b>L'inventaire de la bibliothèque de Fontfroide</b> <i>(Jacqueline Leroy, Fabienne Laurent)</i>	45

## Un projet familial au service de l'intérêt général

Acquise en nom propre par Madeleine Fayet avec le soutien de son mari Gustave Fayet qui présidera à sa renaissance artistique, culturelle et intellectuelle après la période de déshérence de 1901 à 1908, l'abbaye de Fontfroide, Monument Historique classé, fut apportée en 1948, dans une vision prospective d'ancrage territorial et d'ouverture vers l'extérieur, à une société immobilière de famille constituée de Madeleine Fayet et de ses deux filles Yseult d'Andoque et Simone Bacou ; ces lieux, jusque-là consacrés aux remarquables et continus travaux de restauration réalisés en concertation et avec l'appui des pouvoirs publics – qui permirent le déploiement d'une intense création artistique – furent alors ouverts à l'accueil du public à qui fut révélé le long travail caché, le grand œuvre, réalisé par Gustave et Madeleine Fayet.

C'est après le décès de Madeleine Fayet en 1971, que rejoignirent en qualité d'associés les membres de sa nombreuse descendance issue des trois branches d'Andoque, Bacou et Fayet : de trois associés initiaux, le chiffre a rapidement atteint 45 membres lors de la célébration du centenaire de l'acquisition en 2008, puis dépassa les 80 associés en 2016.

C'est alors que fut lancé et réalisé le Projet culturel, scientifique et touristique de Fontfroide, approuvé à l'unanimité en janvier 2018, dont une des recommandations portait sur la refonte juridique afin de répondre de façon la plus ajustée à l'ambitieux projet familial choisi, assumé et repris en préambule de toutes les structures juridiques intervenant à Fontfroide : *« Appartenant à une famille enracinée sur les terres méridionales dont elle est issue depuis plusieurs siècles, les associés de la SCI de l'abbaye de Fontfroide, descendants directs de Gustave et Madeleine Fayet déclarent être les dépositaires d'un héritage spirituel, culturel et patrimonial qui les dépasse, affirment le caractère familial de ce site envers lequel ils ont ainsi contracté un exigeant devoir d'avenir orienté vers la protection et le développement de ce lieu consacré à la création intellectuelle et artistique, en respectant son origine spirituelle et en sécurisant économiquement les activités qui s'y déroulent afin d'assurer la maintenance et la pérennité du site classé Monument Historique et de dégager les ressources nécessaires à son déploiement artistique et culturel. »*

La mise en œuvre de ce projet scientifique, culturel et touristique s'est appuyée sur un nouvel engagement familial autour de **valeurs communes**, inspirées étroitement de l'héritage moral de Gustave et Madeleine Fayet emprunt de spiritualité, dont l'abbaye est par nature le réceptacle et l'incarnation, des valeurs d'humanisme et d'hospitalité, portées par la tradition familiale, mais aussi la recherche de la rencontre avec autrui et avec d'autres cultures ainsi que la recherche d'une interrogation constante sur le monde d'aujourd'hui, tant par l'attention portée aux créations les plus contemporaines, à la formation des jeunes en lien avec les écoles et les universités, au respect de l'environnement.

Conçue avec l'assistance précieuse de Maître Xavier Delsol, expert reconnu en matière de droit des fondations, des fonds de dotation et des associations d'intérêt général et d'utilité publique, la refonte juridique de Fontfroide est centrée autour de l'association d'intérêt général selon la loi de 1901 Passion Fontfroide, apte à recevoir subventions publiques et mécénat privé, vers qui converge la totalité des flux financiers issus du visitorat, de la boutique de la Ferme, et de la Table de Fontfroide à laquelle la SCI de l'abbaye de Fontfroide a consenti un bail emphytéotique de 21 ans portant sur l'ensemble immobilier de Fontfroide et lui a apporté pour la durée du bail ses actif et passif. Parallèlement, le nouveau Fonds de dotation « Art et Culture à Fontfroide » créé par l'association Passion Fontfroide reçoit legs et dons issus du mécénat privé, qui sont affectés ensuite au rayonnement artistique, culturel et touristique porté par l'association Passion Fontfroide.

Fidèles dépositaires de l'héritage culturel, spirituel et patrimonial que constitue l'abbaye de Fontfroide, les descendants de Gustave et Madeleine Fayet, en donnant un cadre juridique stable et sécurisé pour les générations futures, ont ainsi consacré à l'intérêt général ce joyau architectural, élément essentiel de l'histoire du Languedoc et de la nouvelle région Occitanie.

Antoine Fayet  
Président

## Le Chœur grégorien de Paris à l'abbaye Sainte-Marie de Fontfroide

L'année 2017 a marqué les trente ans de compagnonnage entre l'abbaye de Fontfroide et le Chœur grégorien de Paris.

Pour l'une, ce n'est qu'un épisode pris dans un millénaire d'histoire, pour l'autre, trente ans représentent les trois-quarts de son existence. La fondation monastique, spirituelle, a été élevée au cours de plusieurs siècles pour la gloire de Dieu, elle s'est trouvée peu à peu rattrapée par la puissance temporelle, qui finira du reste par la faire déchoir. Les derniers moines désertent l'abbaye en 1901. Celle-ci est rachetée et, depuis plus d'un siècle, les générations de ses propriétaires mettent toute leur énergie pour la restaurer. Récemment, des vignes assoupies qui avaient un jour fait partie de Fontfroide ont été réincorporées à la propriété pour élever un vin de bonne qualité. Enfin, une oliveraie a été plantée aux pieds des bâtiments monastiques, complétant un domaine agricole qui se situe dans le prolongement de la tradition médiévale.

Au fil des années s'impose l'idée que la restauration ne pourrait être complète si Fontfroide, monument qui attire des dizaines de milliers de visiteurs chaque année pour la beauté de son architecture, ne retrouvait pas

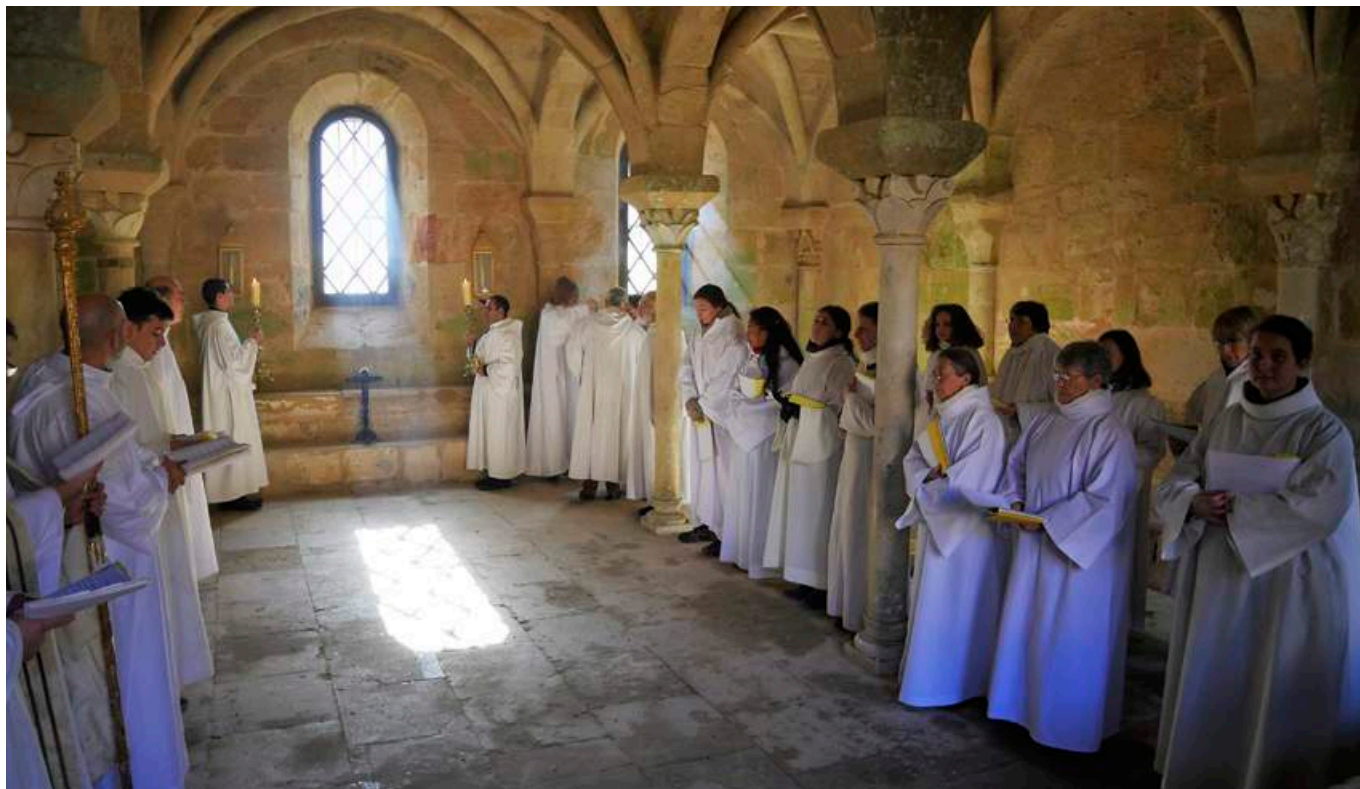
sa dimension spirituelle. Jusqu'alors, le rappel du passé monastique s'était incarné dans une messe annuelle, célébrée le jour de la saint Bernard, le patron des cisterciens.

### Quarante ans de chant

Le Chœur grégorien, aujourd'hui si bien intégré à Fontfroide, a une histoire qui a commencé il y a quarante ans autour de la chorale des Petits chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly. Au cours d'un camp d'été, les élèves les plus âgés se retrouvaient le soir pour chanter grégorien avant de célébrer complies ; c'est ainsi qu'ils défrichèrent un nouveau répertoire qui n'était plus guère pratiqué dans les paroisses. Les tribulations de l'histoire vont jouer leur rôle dans son développement : en 1974, le président Georges Pompidou s'éteint. Accompagné par les moines de Solesmes, l'événement permet aux membres de l'actuel Chœur de mesurer leurs forces et, quelques mois plus tard, de se constituer en association : le Chœur grégorien de Paris était né. Après quelques années de vagabondage, le Chœur trouve l'hospitalité à Fontfroide, un lieu qui comble tous ses vœux : propice à la fois à la musique et au recueillement, si bien qu'il y revient chaque année pour y vivre la Semaine sainte. Avec le temps, des relations d'amitié très solides se nouent entre le Chœur et la famille qui veille sur les destinées de l'abbaye. Certes, elle en est la légitime propriétaire mais, plus encore, c'est l'abbaye qui leur est confiée en garde. En somme, les générations qui se sont succédé appartiennent davantage à l'abbaye que celle-ci ne leur appartient. C'est ainsi que le Chœur, dans sa qualité de membre adopté, se sentira investi de la même responsabilité, qui est de participer au rayonnement de Fontfroide.

*Le père Alexandre Tobon, aumônier du Chœur Grégorien de Paris.*





Dans la salle capitulaire avant de se rendre à l'abbatiale.

Le Chœur parcourt le monde et le petit groupe de ses débuts s'étoffe : la Corée, puis l'URSS où a lieu une rencontre mémorable avec les chanteurs des pays Baltes, Lituanie et Estonie. En 1989, la Révolution de velours à Prague ouvre le monde aux Tchèques et le Chœur reçoit le renfort de musiciens enthousiastes et talentueux. En venant à Fontfroide, une étudiante tchèque trouve sa voie et prend le voile au monastère du Pesquié, près de Foix, où, le Mardi saint, le Chœur

va chanter la Passion. De même en 2017, à l'issue de la Semaine sainte, une choriste suisse a demandé son admission à l'abbaye cistercienne de Rieunette, non loin de Fontfroide. Suivant l'exemple des grandes abbayes médiévales qui fondaient des abbayes-filles, le Chœur se démultiplie et essaime comme à Rudnice nad Labem en Bohème et à l'abbaye de la Lucerne en Normandie. De son côté, l'abbaye est restaurée et, chaque printemps, les choristes

découvrent en arrivant le travail des tailleurs de pierre : une année, il ne pleut plus dans la nef, une autre, un bas-côté est remis en état, l'année suivante, c'est le clocher qui s'est bardé d'échafaudages. Progressivement, le logement devient plus confortable, presque luxueux.

À ses débuts, le Chœur était uniquement masculin, puis une formation féminine nommée « Voix de femmes » est venue compléter les effectifs en 1994. Entre-temps, le Chœur continue à voyager, élargissant l'audience du chant grégorien par des concerts. Il crée une école qui reçoit à Paris des boursiers de toutes les régions du monde... de la Norvège à l'Amérique du Sud, à l'Asie, en passant par l'Europe centrale et Madagascar où existe depuis quelques années un enseignement prodigué par une ancienne du Chœur, qui envoie chaque année quelques élèves en perfectionnement en France. La mobilité des personnes a permis au Chœur d'opérer un de ses plus brillants recrutements : celui de son aumônier, Carme déchaux colombien venu à Paris pour y suivre des études.



Les choristes ne dédaignent pas de faire goûter les spécialités de leur pays : ici, la raclette suisse.

## Une Semaine sainte à Fontfroide

Comment est vécue par les membres du Chœur la Semaine sainte à Fontfroide ? Plusieurs activités complémentaires s'y déroulent : application en vraie grandeur de l'enseignement du conservatoire et de l'École du Chœur, étude du répertoire et éventuellement pratique instrumentale personnelle et, parfois, un peu de latin appliqué. Aucun cours n'est dispensé, mais les plus savants répondent volontiers aux questions des débutants. L'autre apport est ineffable car, si la discipline musicale donne l'armature, la spiritualité rémanente dans les murs imprègne les chanteurs. En outre, la participation à l'œuvre communément une fraternité des sentiments. La vie est rythmée par les sept offices quotidiens, véritable respiration de la vie monastique, depuis les matines jusqu'aux complies. Dans la nef, les deux chœurs – masculin et féminin – se répondent ou se rejoignent selon les besoins de la liturgie. Dans tous les événements, les choristes portent l'aube blanche en toile épaisse qui tombe jusqu'aux pieds, à mi-chemin entre la robe de bure et la chemise de baptême. La forme du vêtement est en harmonie avec l'unisson grégo-

rien. Entre les offices, les aubes et les partitions sont posées dans le grand salon de l'abbaye. Avant chacune des prières, le Chœur se rassemble dans la salle capitulaire pour se rendre en procession dans l'abbatiale. On peut partager les mêmes valeurs, cependant le progrès spirituel ne s'acquiert qu'au prix de l'acceptation de certaines contraintes : les matines commencent à cinq heures trente du matin, dans la nuit noire et froide de la fin mars, et la journée s'achève peu avant dix heures du soir ; enfin, toute la nuit du Jeudi saint, les membres du Chœur se relaient dans une adoration du Saint-Sacrement.

L'essentiel est pourtant ailleurs. On pourrait, en effet, se demander quel lien immatériel ramène ponctuellement à Fontfroide des personnalités si différentes, issues de tous les horizons de la société civile, des plus modestes aux plus prestigieuses. Si on les interroge, certains diront que l'expérience de la Semaine sainte est si riche qu'en plus d'être un lieu de retrouvailles, l'abbaye devient un « lieu philosophique, une référence, un étalon, invitant les membres du Chœur à appliquer dans leur vie personnelle les valeurs spirituelles qui régissent Fontfroide », autrement dit « Fontfroide est un objectif dans le rythme de notre

vie en ce monde qui nous prépare à celui de l'au-delà ». D'autres déclarent tranquillement que « quand on est sur le toit, il n'y a plus besoin d'échelle » – le ton humoristique n'exclut pas la profondeur. D'autres enfin s'expriment d'une façon plus directe, sur un mode grave : « L'essentiel réside dans la rumination de la psalmodie. Le plus beau, la psalmodie des matines, le jour qui doucement se lève et rend ses couleurs aux vitraux. Le clin d'œil de l'oiseau qui entame son chant lorsque nous sortons en silence. Dieu passe doucement sans se faire remarquer et laisse en nous sa trace... La vie au Chœur se poursuit dans le reste ». Certains encore éludent la question en parlant de la perfection du silence vespéral qui s'étend sur l'abbaye, parfois troublé tout au plus par le vent passant dans les cyprès et le coassement des grenouilles, une paix exempte des bruits d'origine humaine. Car, comme à toutes les questions touchant au plus intime, les réponses sont d'une pudeur extrême ; mais, si diverses soient-elles, elles révèlent chacune à leur manière que la semaine consacrée est aussi nécessaire que l'eau de la source à qui s'y désaltère.

Pendant la Semaine sainte, la vie matérielle occupe sa juste place : les tâches du quotidien renvoient un lointain

*Procession du dimanche des Rameaux. Station à la porte de l'abbaye.*





*Procession du Lumen Christi au début de la Vigile pascale.*

écho des travaux des moines et des convers. Ainsi, le repas se prépare ; la vaisselle, les épiluchages et autres menues corvées sont équitablement répartis. Vers le soir, la cuisine s'emplit de chanteurs inquiets, craignant pour leur voix, qui s'efforcent de prévenir les maux de gorge et de soigner les enrouements et autres catarrhes. À cela tout est bon, depuis la tisane en petits sachets jusqu'à l'infusion de gingembre au miel et au citron – recette maison – objet d'une abondante consommation. Bien entendu, le jeûne est moins rigoureux que jadis, sauf le Vendredi saint où la loi s'applique à la lettre et où les resserres restent fermées à clef ; les seules nourritures consommables consistent en une énorme marmite d'un austère bouillon de légumes, avec du riz à l'eau et des tartines de moutarde, remplaçant le beurre dégusté les autres jours, recouvert des sublimes confitures de myrobolan, d'abricot/lavande ou de tomates vertes, qui composent l'ordinaire des petits-déjeuners des autres jours. Chaque année, le cierge pascal est sculpté, marqué de l'Alpha et de l'Omega, peints au vernis à ongles (un petit secret d'atelier). La nature donne ses fleurs pour le reposoir, et mille lumignons tremblants illuminent la nef pour la veillée pascale, tandis que le parfum capiteux de la glycine rôde dans le cloître. Après l'office, la joie

de Pâques est littéralement palpable partout et au milieu des embrassades et des vœux de bonnes Pâques ; un vaste récipient de chocolat chaud à la colombienne rassemble tout le monde à la cuisine. La fête se prolonge éventuellement par de la musique sauvage mais virtuose, où l'instrumentum culinaire est détourné de sa vocation première pour se joindre aux violons et Le point d'orgue de cette semaine extraordinaire est un concert de chant grégorien donné chaque année le dimanche de Pâques dans l'abbatiale. Les jours précédents, il est soi-

gneusement répété entre les offices. Parfois un morceau inattendu en polyphonie se glisse dans le programme. Puis les partitions sont reclassées et restituées – elles resteront à l'abbaye, prêtes pour l'année suivante. Suit un repas informel, partagé avec les chanoines de Lagrasse, venus au concert. Lundi matin, le groupe s'égaille...

À la rédaction de ce texte ont participé Serge Aslanoff, Xavier Chancerelle, Hervé Lamy, Jean-Pascal Ollivry, Jean-Pascal Templier, Isabelle Valloton et Louis-Marie Vigne ; Anne Nercessian a tenu leur plume.

*Le cierge pascal gravé qui sera allumé au feu béni.*



# Jean-Luc Déjean

## 40 ans au service de Fontfroide

Après y avoir passé son enfance, Jean-Luc Déjean a travaillé pendant plus de quarante ans à Fontfroide, où il était notamment en charge de l'accueil et des visites. Son départ à la retraite en juin 2018 a été l'occasion de revenir sur les nombreuses années qu'il a vécues à Fontfroide, de ses souvenirs d'enfance aux différents événements qui ont jalonné sa carrière, mais également sur sa passion pour la musique et sa vaste connaissance du monde cistercien. Jean-Luc nous livre ici sa vision si particulière de Fontfroide, entre musique et silence.



Pot de départ à la retraite, en juin 2018.

Première et troisième génération : Jean-Luc et son frère avec leur grand-père en 1960.



***Vous avez grandi à Fontfroide où vos parents, Raoul et Marie, après votre grand-père, s'occupaient de l'abbaye, des visites, des jardins. Quels souvenirs conservez-vous de ces années ?***

Je suis né à Narbonne, mais j'ai fait mes premiers pas à Fontfroide. Mes premiers souvenirs remontent à ma toute petite enfance. Mes parents et moi habitions au moulin, tandis que mon grand-père Aurélien et ma grand-tante Louise vivaient au rez-de-chaussée dans l'appartement qui donne sur la cour Louis XIV. Je me souviens de ces petites joies d'enfant, des moments passés avec mes parents et mon frère, des odeurs des plats préparés par ma grand-tante Louise, de la musique qu'écoutait mon grand-père, tels que Tchaïkovski et Schubert.

Un peu plus grand, j'ai fait la découverte du monument, de cet univers immense et fascinant pour un enfant. Fontfroide était un terrain de jeu inoubliable, et laissait beaucoup de place à l'imaginaire.

J'ai toujours gardé en tête cette première image de l'église abbatiale : une personne m'avait hissé sur ses épaules et j'ai alors vu la grandeur de l'église depuis l'autel vers la nef, les couleurs des vitraux, de la pierre. C'était une vision extraordinaire. Je suis également parti à la découverte de la nature autour de Fontfroide, les arbres, les plantes, les fleurs, et toutes les odeurs et les parfums qui s'en dégagent, celui des iris, des lilas, des tilleuls. C'était une chance de grandir dans un milieu aussi préservé et extraordinaire.

Hormis les deux mois d'été au cours desquels Madeleine Fayet séjournait à Fontfroide, nous y vivions seuls avec ma famille. Madame Fayet était déjà âgée à l'époque, et nous allions la voir, mon frère et moi, lorsque nous partions en colonie de vacances. Mon premier souvenir d'elle remonte à 1961, lorsqu'elle reçut la légion d'honneur. La cérémonie s'était déroulée dans la bibliothèque, et la réception dans l'appartement du 14. Au cours de cette réception, je me souviens particulièrement de la musique de Chopin. Mais à part ces quelques moments, nous habitions seuls à Fontfroide. Mon père et mon grand-père s'occupaient des visites, des jardins, de l'entretien de l'abbaye tandis que ma mère et ma grand-tante Louise entretenaient appartements. Quand mon grand-père est décédé en 1964, mes parents ont continué à s'occuper de Fontfroide, aidés par un ouvrier agricole en charge, notamment, des quelques vignes qu'il y avait à l'époque.

En 1964 également, un gros incendie a dévasté tout le massif de l'abbaye. Quelques mois plus tard, en octobre 1965, l'automne très pluvieux a entraîné d'importantes inondations. Je n'ai jamais revu à Fontfroide autant d'eau que cette année-là. Les eaux de pluie dévalaient en cascade des collines jusqu'au torrent, puisqu'il n'y avait plus aucun arbre pour les retenir, et finissaient par déborder dans le jardin d'Apollon.



### Comment en êtes-vous venu ensuite à travailler à Fontfroide ?

Je me destinais à une tout autre profession : je voulais faire quelque chose autour de la musique, que ce soit dans l'enseignement, ou dans la musicothérapie. Je jouais alors du hautbois, et, en parallèle, je prenais des cours de piano. Mes études marchaient plus ou moins bien mais j'étais surtout très impatient de travailler. En outre, Fontfroide me manquait dès que j'étais un peu trop loin.

J'avais déjà travaillé dans l'abbaye à l'occasion de petits boulots saisonniers et pour aider mes parents. À la fin de mon service militaire, début 1977, une place s'est libérée après le départ d'un ouvrier, et j'ai accepté de venir travailler, en me disant que ça n'était pas définitif. Et finalement, je suis resté d'avril 1977 à juin 2018.

Au début, il n'y avait que mes parents et moi. Je m'occupais surtout de l'entretien des espaces verts et de la propreté de l'abbaye. En saison, l'après-midi je faisais des visites : avec l'augmentation du nombre de visiteurs, le tourisme devenait l'activité principale, et la mienne par la même occasion. J'ai appris l'histoire de Fontfroide et l'histoire cistercienne sur le tas : je me suis documenté, j'ai beaucoup lu, j'ai visité d'autres abbayes, avec mes parents au début, puis seul, et j'ai fait des comparaisons. J'avais un texte de bases qui détaillait ce qu'il fallait dire dans chaque salle et je l'ai complété au fur et à mesure.

### Comment les choses ont-elles évolué ces quarante dernières années ?

Petit à petit, de plus en plus de visiteurs sont venus visiter Fontfroide, et, en 1989, quand mes parents sont partis, les choses ont rapidement évolué. Au mois de mai, j'étais tout seul pour faire les visites, avec l'aide d'une seule personne à l'accueil. Nicolas d'Andoque et moi avons donc décidé de modifier l'organisation et je suis devenu responsable d'une équipe plus conséquente.

Au fil des saisons, et de toutes les activités menées par l'abbaye, la fréquentation a fortement augmenté et de nombreuses activités se sont développées, tels que les congrès et les séminaires.

J'essayais de garder une équipe toute l'année, pas uniquement composée des saisonniers. Nous participions ainsi à l'orga-



DR

nisation des événements, et à la vie de Fontfroide. Par exemple, l'hiver, il arrivait que l'on aille nettoyer le torrent tous ensemble. C'étaient des moments très conviviaux : Nicolas d'Andoque venait nous retrouver, et l'on prenait un petit-déjeuner devant un feu. Il y avait une véritable cohésion qui permettait de souder le groupe. C'était important car les journées pouvaient être longues et difficiles pendant la pleine saison. La mise en place des visites libres en février 2014 a ensuite un peu modifié les choses ; nous avons réduit le nombre de visites guidées, et par conséquent celui de guides.

Les choses ont donc beaucoup changé depuis la petite équipe de trois personnes dans les années 1970. Il y a une différence d'ambiance et d'activité qui fait que je ne ressens désormais plus le monument comme avant. Il me semble nécessaire de conserver l'âme forte de Fontfroide, et de veiller à ce qu'elle ne disparaisse pas en devenant un quelconque musée. J'ai visité il y a peu de temps le Thoronet, j'ai été très déçu par cette abbaye : on est dans de belles pierres mais il me manque quelque chose qui permette de faire vivre le lieu. Il ne faut pas que Fontfroide devienne comme ces monuments publics sans âme.

### Auriez-vous une anecdote sur les visiteurs à nous raconter ?

J'ai une anecdote assez charmante, qui s'est produite au cours de l'un des concerts de Jean-Bernard Pommier dans les années 1970. Nous étions au mois de mai, et, pendant l'entracte, les spectateurs pouvaient se promener au-dessus du cloître. Un rossignol chantait sans cesse et une dame s'est approchée de moi pour me demander quel était cet oiseau. Je lui ai répondu qu'il s'agissait d'un rossignol, mais incrédule, elle est repartie persuadée qu'il s'agissait d'un enregistrement prévu exprès.

### Qu'est ce qui les intéresse le plus quand ils découvrent Fontfroide ?

On m'a souvent fait des réflexions concernant le silence de l'abbaye. Les visiteurs, qui ont une vie bruyante à l'extérieur, sont impressionnés par le silence qui se dégage de Fontfroide. Ils font également parfois des remarques sur le côté spirituel : même s'ils sont athées, ou non-croyants, ils ressentent quelque chose de fort lorsqu'ils entrent dans l'église. Les visiteurs sont, de manière générale, très impressionnés par la majesté du lieu, et il se passe quelque chose lorsqu'ils visitent Fontfroide. Cela m'a toujours interpellé et j'aimais discuter avec eux pour voir comment ils ressentaient ces émotions.

Deuxième génération : Raoul et Marie Déjean.



DR



DR

Nettoyage des fossés en équipe.

### Quel est votre souvenir le plus mémorable à Fontfroide ?

J'ai deux souvenirs qui me viennent particulièrement à l'esprit.

Tout d'abord l'incendie de juillet 1986, qui a été extrêmement violent. Nous avons passé 48h sur le qui-vive, en dormant très peu, et en essayant de guider les pompiers dans le massif afin qu'ils puissent intervenir du mieux possible. Mais j'ai surtout été très impressionné par le silence qui a suivi l'incendie. Il était totalement différent de celui qu'on apprécie habituellement à Fontfroide : il n'y avait plus aucun bruit, plus d'oiseaux, c'était la désolation. C'est un souvenir assez fort encore aujourd'hui.

La même année, en octobre, Carole et moi nous sommes mariés dans l'église abbatiale. C'est un souvenir très important pour nous deux. Nous avons prononcé un vœu, qui plus est, à proximité de la chapelle du Père Jean. On le réalise dès que l'on retourne dans l'église, autant pour Carole que pour moi.

À cette époque-là, nous habitons à Fontfroide, d'abord à la ferme, et ensuite dans les appartements au-dessus de la cour Louis XIV. Le soir, les enfants allaient se promener à la roseraie en pyjama, eux aussi ont eu la chance de connaître cet environnement-là. Nous y avons vécu jusqu'en 1999. Il était alors temps de partir car Carole et moi travaillions tous deux à Fontfroide, et nous parlions trop du travail à la maison ; les enfants nous le reprochaient. Nous avons eu besoin de faire cette coupure même si nous laissons un lieu magique pour vivre.

### Vous avez visité toutes les abbayes cisterciennes, pourquoi ? Quelles sont celles qui vous ont marqué ?

Je ne les ai pas toutes visitées, mais effectivement, j'ai eu l'occasion d'en voir beaucoup. Déjà petit, lorsque mes parents prenaient quelques jours de vacances, nous allions visiter des abbayes. C'est ainsi avec eux que j'ai visité Le Thoronet, Sénanque, ou encore Silvacane. J'aimais bien découvrir ces nouveaux lieux mais, à notre retour, je leur disais toujours que ma préférée restait Fontfroide.

J'ai ensuite pris l'habitude d'aller visiter des abbayes, il me fallait découvrir, comparer, ressentir d'autres choses, d'autres émotions. Je suis donc allé à Noirlac, à Fontenay, ou encore à L'Escaladieu. L'abbaye de Villelongue, qui n'est pas très loin de Fontfroide, m'a particulièrement interpellé du fait de son abbatiale à ciel ouvert, qui laisse donc beaucoup de place à l'imaginaire. J'en ai aussi beaucoup visité en Espagne, telles que les abbayes de Poblet, de Santa Creus, ou de Veruela.

Et, sans parler d'abbayes, à chaque fois que je voyage, je vais visiter des églises, romanes particulièrement. J'aime retrouver ces lieux.

Il est difficile de dire quelles sont celles qui m'ont le plus marqué, mais, d'un point de vue affectif, je pense à Sénanque. Nous y avons organisé un séminaire en 1991 avec Nicolas d'Andoque, pour lequel nous y sommes restés trois jours. C'est une très

belle abbaye, malgré les difficultés qu'elle a eues concernant sa fréquentation, et la présence des moines qui peut parfois compliquer les choses. Je pense en effet que la présence de moines dans une abbaye change pas mal de choses. J'ai toujours pensé que Fontfroide, tout en étant une propriété privée, pourrait accueillir une communauté de moines. Il existe plusieurs éditions du livre écrit par le Père Capelle sur le père Jean et à chaque fin de livre il est indiqué : « ils reviendront ». Nous verrons donc ce que l'avenir réserve à Fontfroide.

### Quelles comparaisons pourriez-vous faire entre toutes ces abbayes et Fontfroide ?

Il y a très peu d'abbayes cisterciennes comme Fontfroide aujourd'hui, à part, peut-être, Poblet, qui a été reconstruite en grande partie. En France, les abbayes de Noirlac, Fontenay et Sénanque sont également très bien conservées.

Mais Fontfroide reste l'une des abbayes les plus complètes qui existe aujourd'hui. Souvent, la partie des bâtiments réservée aux convers a disparu, et pour beaucoup d'entre elles, il ne reste que l'église, et quelques galeries du cloître. L'église étant le lieu le plus représentatif d'une abbaye, c'est déjà bien lorsqu'elle est présente. À L'Escaladieu dans les Pyrénées par exemple, il ne reste que l'église, en mauvais état, une partie du cloître et la salle capitulaire. Il y a tellement de vestiges d'abbayes, où il ne reste que des pans de murs. J'avais visité une abbaye dans le Cantal, où seul subsistait le chevet de l'église. Mais cela permet tout de même de voir les implantations, le site, et c'est toujours très instructif.

### Vous qui êtes un amateur de musique, que pensez-vous de la programmation musicale à Fontfroide ?

Ce sont les concerts à Fontfroide qui ont déclenché chez moi une révélation pour la musique. C'est particulièrement le cas des premiers concerts de Jean-Bernard Pommier en 1967 dans le dortoir des moines. C'était une chance incroyable car je pouvais assister aux répétitions. Je trouve que c'est justement au cours des répétitions que l'on apprend tout, que l'on comprend les choses ; le concert est parfois presque décevant à côté, au niveau du ressenti.

J'ai regretté que cette série de concerts ne se perpétue pas car Jean-Bernard Pommier amenait beaucoup de grands



Vue sur l'abbaye depuis les jardins en terrasses.

musiciens à Fontfroide, tels qu'Alexandre Schneider, Paul Tortelier, Isaac Stern, qui n'a pas joué à Fontfroide mais qui y est venu, Eugène Istomin, Christian Ferras, Sviatoslav Richter, pour qui nous avons dû organiser un concert en moins d'un mois.

Ensuite, il y a eu le festival en partenariat avec Radio France, dans la cour Louis XIV, avec de grands orchestres et des opéras. Et maintenant il y a Jordi Savall.

Je regrette un peu que la programmation actuelle soit autant centrée sur Jordi Savall. Il faudrait ouvrir à d'autres styles de musiques, revenir à la musique de chambre, avec de petits ensembles à cordes, ou de musique instrumentale. Cela serait aussi intéressant de donner la possibilité à de jeunes musiciens de s'exprimer, de jouer dans des lieux comme Fontfroide, un peu sur le modèle que ce qu'Adam Laloum fait à Lagrasse en invitant de jeunes talents en train de se confirmer. Je trouve qu'il faudrait rééquilibrer l'offre musicale et donner un peu plus de choix aux spectateurs.

### Et qu'en est-il des arts plastiques à Fontfroide ?

Fontfroide s'est ouverte à l'art contemporain avec In Situ, qui propose des expositions d'œuvres contemporaines dans l'abbaye. Ces expositions ne me gênent pas

dans la mesure où on trouve les lieux adaptés : j'avais par exemple beaucoup apprécié les *Grandes Bottes* de Lilian Bourgeat présentées dans les jardins en terrasse.

Je pense qu'il faut donner à tous les arts la possibilité de s'exprimer. Et c'est d'ailleurs dommage que l'on n'utilise pas davantage le musée Fayet. On pourrait avoir une politique d'expositions annuelle, et essayer de mettre en valeur cette pièce, qui est, par ailleurs, magnifique. Ce serait un beau projet à développer pour Fontfroide.

### En parlant de projet, quels ont été les gros projets que vous avez pu mener à Fontfroide ?

En 1993, avec Nicolas d'Andoque nous avons organisé un colloque sur l'espace cistercien. Il y avait près de 300 personnes réunies dans le cellier, avec des cabines de traductions simultanées au centre de la salle pour que tous puissent comprendre les différentes interventions. Étaient présents de nombreux pères abbés d'abbayes cisterciennes, dont certains qui venaient même du Canada. Il y avait également le professeur Léon Pressouyre et tous les plus grands spécialistes de l'histoire cistercienne. Ce fut un moment particulièrement important pour Fontfroide dont le monde cistercien a longtemps reparlé, et un très beau projet à mener.

### Quel est votre endroit préféré à Fontfroide ?

C'est difficile de choisir ! Mais je penche pour les jardins, et plus particulièrement au niveau de la terrasse des tilleuls, et des petites allées aménagées face au dortoir des convers où il y a des fenêtres naturelles qui ouvrent sur Fontfroide. C'est, à mon sens, un bon endroit pour commencer à découvrir le monument. On y voit l'importance des bâtiments, ainsi que le site, et son implantation. Ça serait d'ailleurs intéressant de débiter les visites en arrivant par ces terrasses : cela donnerait au visiteur une vision bien plus globale du monument.

J'aime également beaucoup le coin, un peu plus haut, où il y a un banc sur lequel on peut s'asseoir pour écouter, regarder, contempler, saisir le silence de Fontfroide.

### Qu'est-ce que vous souhaiteriez pour Fontfroide dans le futur ?

Il faut que Fontfroide conserve son âme, son imprégnation spirituelle, que toutes les personnes qui viennent puissent apprécier son silence, qu'elles aient envie d'être en contemplation et arrivent à ressentir les émotions que l'abbaye transmet.

# Viols et homicides

## Les moines de Fontfroide en accusation au XIV<sup>e</sup> siècle

Texte publié dans *Cahiers de Fanjeaux* n° 52, *L'Église et la chair (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, reproduit avec l'aimable autorisation de Sylvie Cauanas, ancienne directrice des archives départementales de l'Aude, le Centre d'études historiques de Fanjeaux et les Éditions Privat.

Ce litige a donné lieu de 1322 à 1328 à plus de trois mille pages de procédures<sup>1</sup> conservées dans le fonds des Archives municipales de Narbonne, l'un des fonds médiévaux les plus importants du département de l'Aude et dont les historiens n'ont pas encore exploité toute la richesse. À l'occasion de récolements dans ces archives communales, j'ai repéré de volumineux registres et rouleaux de procédures et ma curiosité a été la plus forte, attisée qui plus est par les étonnantes accusations qu'ils renfermaient. C'est à partir des documents conservés dans la série FF (Justice) que j'ai bâti cette communication, sans toutefois avoir le loisir de les consulter dans leur intégralité ni de compléter ma documentation par un dépouillement systématique des autres séries d'archives communales. Le fonds de la sénéchaussée de Carcassonne, juridiction devant laquelle fut portée l'affaire, a malheureusement disparu (peut-être en 1793, lors des brûlements d'archives qui eurent lieu alors à la Cité de Carcassonne). Quant au fonds des archives de Fontfroide, bien lacunaire il est vrai, nous n'y avons pas trouvé trace de ce procès. Bien que ces procédures n'aient été conservées que par une des parties concernées, elles ne comportent pas seulement les pièces produites à l'appui des accusations des consuls, mais sont également constituées de transcriptions authentiques de l'enquête

Dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, un long procès oppose, devant le sénéchal de Carcassonne, le monastère de Fontfroide aux consuls du bourg de Narbonne. Il est difficile d'en délimiter la durée car nous n'avons pas connaissance des actes qui ont mis fin à ce contentieux, contentieux qui n'est d'ailleurs qu'un des multiples conflits de juridictions auquel est alors confrontée l'abbaye de Fontfroide.

menée par les officiers royaux. Considérables par leur masse, ces sources sont parfois bien décevantes par leur caractère répétitif : ce n'est souvent qu'après avoir patiemment parcouru des pages et des pages de procurations, d'assignations ou de récusations de témoins qu'on glane quelques informations de qualité. Au terme de leur analyse, nous avons choisi d'exposer les faits tels que les présente l'accusation puis, en toute équité, de donner la parole à la défense. Dans un troisième temps, en présentant le contexte historique, il nous a paru nécessaire de donner quelques éléments de compréhension de ce procès et des intérêts défendus par chacune des parties.

### De graves accusations portées contre l'abbé et le monastère de Fontfroide

L'acte d'accusation nous est parvenu en plusieurs exemplaires ; non daté, il fut vraisemblablement rédigé en 1322 ou 1323 (originaux sous forme de rouleaux de parchemin<sup>2</sup> non datés mais faisant référence à un fait survenu en 1322 ; transcription dans l'enquête menée par les commissaires royaux en 1323<sup>3</sup>). Ce ne sont pas moins de 56 chefs d'accusation (voire 61 à un moment donné<sup>4</sup>) que le procureur du roi et les consuls du Bourg de Narbonne produisent contre l'abbé et le monastère de Fontfroide. Onze seulement nous intéressent aujourd'hui

car faisant référence à des crimes de chair<sup>5</sup>. Comme c'est le cas dans bon nombre d'actes médiévaux, nous n'avons pu découvrir, dans l'énumération des articles de l'accusation, aucun ordre logique (correspondant en tout cas à nos critères contemporains) : pas de regroupement par auteur ou nature des crimes, ni même par lieu géographique (pourtant tous ces éléments sont clairement identifiés) ; pas de classement chronologique des faits (aucune date n'est d'ailleurs jamais mentionnée). J'ai choisi, pour vous les présenter, de les regrouper par typologie. Deux articles font état d'adultères commis par des moines<sup>6</sup>. Les auteurs sont connus ; ce sont sans aucun doute des moines profès, ayant par ailleurs des responsabilités au sein de l'abbaye. Pour le premier, il s'agit de frère Pierre Barravi, qui occupe une position importante auprès de l'abbé (puisqu'il

5 Il s'agit des articles 9, 17, 22, 24, 32, 37, 39 à 43 (AM Narb, FF 1215/1 et 2).

6 Article 9. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Petrus Barravi, qui nunc Parisius concomitatur dictum abbatem, fuit deprehensus et captus in adulterium et adductus spoliatus in carcerem vicecomitis Narbonensis, cujus femoralia in partita quadam ut vexillum ducebantur erecta ante eum et cum per dictum abbatem corrigi debuisset ipsum syndicum et administratorem totius ordinis causa correctionis constituerunt et ecce qualis abbas et conventus* (AM Narb, FF 1215). Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 27 : *Item significant quod frater Petrus Barravi, qui nunc similiter Parisius concomitatur dictum abbatem, fuit captus in curia vicecomitis Narbone in adulterio et deprehensus adductus ad carcerem, spoliatus usque ad interiorem tunicam, cujus femoralia super quendam peritiam erecta ante eum ad carcerem ducebantur, portabantur publice et in altum ut vexillum, ex hiis patet qualis abbas dominus tales concomites sibi jungit.*

Article 24. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Guillelmus Siguerii, qui nunc comitatur dictum abbatem Parisius, vestitus vestimentis mulieris, transfuratus de homine in mulierem, fuit captus in adulterio in castro de Mossano, deprehensus et comprobatus et pro correctione ipse abbas in majorem et socium sibi elegit. Ecce qualis correctio de abbate* (AM Narb, FF 1215).

1 AM Narb, FF 1215, 1216, 1221, 1223, 1238, 1244, 1263, 2685, 2687, 2688, 2690, 2693, 6122 (documents numérisés et consultables aux ADA sous les références 79 Dv 10/1-1507). D'autres articles inventoriés dans la série FF concernent ce procès mais certains ont disparu, d'autres n'ont pas été numérisés et n'ont pu être consultés faute de temps. Les investigations menées dans les archives des officialités se sont révélées infructueuses, ces fonds étant très fragmentaires.

2 AM Narb, FF 1215 et 1223.

3 AM Narb, FF 2693.

4 AM Narb, FF 1223.

l'accompagne à présent à Paris, s'indignent les accusateurs) et qui est peut-être bien Pierre III de Barau, identifié comme abbé de Fontfroide de 1325 à 1333. Le second accusé d'adultère est frère Guillaume Siguerii, lui aussi du proche entourage de l'abbé, l'escortant également à Paris. Tous deux ont été surpris en flagrant délit, dans des circonstances humiliantes : Pierre Barravi a été aussitôt conduit dans les prisons de l'archevêque de Narbonne, dévêtu, les caleçons (*femoralia*) dressés devant lui, portés comme un étendard pour bien montrer la vraie nature des personnes dont l'abbé s'entoure ; Guillaume Siguerii, lui, a été surpris dans le *castrum* de Moussan, travesti en femme et aussitôt arrêté. Les accusateurs s'indignent bien moins des faits eux-mêmes que de l'impunité de ceux qui les ont commis et des faveurs dont ils bénéficient au sein du monastère : l'abbé aurait dû punir Pierre Barravi et pour tout châtement, il en a fait *sindicum* et *administratorem tocus ordinis* ; quant à Guillaume Siguerii, après sa mésaventure, l'abbé l'a choisi *in majorem et socium*.

Six chefs d'accusation<sup>7</sup> portent sur des viols, commis pour la quasi-totalité par des frères convers au sein des granges du monastère. Le procureur royal et les consuls y voient non des actes personnels et isolés mais un abus d'autorité et de pouvoir commis par les agents du monastère dans leur juridiction. Dans deux cas, les grangers sont personnellement mis en cause. Le granger et le clavaire de Aula Viridi<sup>8</sup>, avec des complices, ont enlevé par la violence, sur le territoire du *castrum* de Fontjoncouse, Ermengarde, épouse de Pierre Riupol, et Arnaude, fille de Bernard Jordani,

7 Articles 22, 39 à 43.

8 Grange non identifiée. Il est possible qu'il y ait une erreur de graphie mais c'est le terme que nous retrouvons dans toutes les versions de l'acte d'accusation dont nous avons eu connaissance.

Article 22. *Item significant dicti procurator et consules quod grangerius et clavarius grangie de Aula Viridi, conversi dicti monasterii, per potentiam sui officii et sub colore jurisdictionis cum suis complicitibus per vim et violentiam de terminalibus castri de Fontejonquoso rapuerunt et raptas carnaliter cognoverunt Ermeniandem, uxorem Petri Riupol, et Arnaldam filiam Bernardi Jordani, virginem castri de Fontejonquoso, et ipsas raptas flentes et clamantes secum duxerunt ad grangiam predictam et absconse ipsas carnaliter cognoscendo cum earum altera adulterando et reliquam deflorando per plura tempora in grangia antedicta et tamdiu tenendo easdem donec per amicos earum et per universitatem dicti castri de Fontejonquoso perquirentes fuerunt invente ibidem, dictis abbate et fratribus post factum scientibus et nullam facientibus punitionem* [AM Narb, FF 1215].

vierge. Malgré leurs pleurs et leurs cris, ils les ont conduites jusqu'à la grange, où ils les ont retenues prisonnières, les connaissant charnellement en cachette, commettant l'adultère avec l'une et déflorant l'autre. Ces femmes ont dû subir ces agissements jusqu'à ce que leurs amis et la communauté d'habitants de Fontjoncouse, à leur recherche, les retrouvent. Le granger d'Assignan<sup>9</sup>, Jean de Signano, grâce au pouvoir que lui confèrent ses fonctions, a enlevé Guillelma, épouse de Bernard Bonifocii, homme *de mansata* du monastère<sup>10</sup>, l'a connue charnellement et l'a retenue malgré elle pendant quelque temps dans la grange. Trois autres enlèvements et viols du même type ont eu lieu : abusant de leur pouvoir, deux frères convers, Raymond de Boutenac et Jean Simorra, ont chacun enlevé et défloré une jeune fille d'Ouveillan qu'ils ont retenues dans la grange du Terral<sup>11</sup>. Le troisième de ces

9 Assignan, commune de l'Hérault.

Article 41. *Item significant quod Johannes de Signano, grangerius de Assignano, Guillelmam, uxorem Bernardi Bonafocii, hominis de mansata dicti monasterii, per sui officii potentiam ratione sue grangie, rapuit et raptam in dicta grangia de Assigno per violentiam cognovit* [AM Narb, FF 1215]. Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 20 : *Item significant quod Johannes de Sinhaco, grangerius de Assinhaco, Guillelmam, uxorem Bernardi Bonafocii, hominis de mansata dicti monasterii, per vim et violentiam rapuit et raptam carnaliter cognovit et absconsam invitam et reventem tenuit per plura tempora in grangia de Assinhaco predicta*.

10 Liens de dépendance réelle liée à la tenure ou *mansata*. L'abbaye de Fontfroide détient encore au XIV<sup>e</sup> siècle des tenures serviles de ce type, apparues sous ce terme en Bas-Languedoc aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Aux alentours des années 1300, les hommes *de mansata* sont affranchis ; seuls les seigneurs ecclésiastiques (et notamment l'abbaye de Fontfroide) s'efforcent de les maintenir en dépendance (V. de Becdelièvre éd., *Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Fontfroide (894-1260)*, Paris, 2009, t. 1, p. LXXXI et G. Larguier, « Un siècle de conflits en Narbonnais, Ouveillan 1250-1350 », dans BCAN, 1976, t. 38, p. 112-113.

11 Lieu-dit sur la commune d'Ouveillan.

Article 39. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Raimundus de Botenaco, conversus dicti monasterii, rapuit et, raptam per vim et violentiam, defloravit filiam Petri Roche de Oviliano in grangiam de Terrallo per potentiam sue jurisdictionis quam in dicta grangia habent* [AM Narb, FF 1215]. Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 17 : *Item significant quod frater Raimundus de Botenaco, conversus dicti monasterii, per vim et violentiam defloravit filiam Petri Roche castri de Oviliano et eam rapuit et absconsam tenuit in grangia de Terrallo predicto per plures dies tempora et septimanas*.

Article 40. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Johannes Simorra dicti monasterii per vim et violentiam defloravit rapuit et raptam defloravit filiam Galharde mulieris castri de Oviliano in dicta grangia de Terrallo propter potentiam sui jurisdictionis quam in dicta grangia habent* [AM Narb, FF 1215]. Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 19 : *Item significant quod frater Johannes Symora conversus dicti monasterii per vim et violentiam*

viols a des circonstances aggravantes : le frère convers Bernard Vassadelli s'est fait aider pour perpétrer son forfait par frère Bernard Dotra et, après avoir défloré la jeune fille, originaire elle aussi d'Ouveillan, ils l'ont retenue prisonnière et cachée dans la grange d'Hauterive<sup>12</sup>, où ils la connaissaient charnellement tour à tour. Ces crimes, commis sur des jeunes filles ou des femmes mariées enlevées dans les villages avoisinant les granges, sont d'autant plus condamnables qu'ils abusent de leur autorité sur les communautés d'habitants alors qu'ils devraient leur accorder protection. À ces méfaits, les accusateurs ajoutent le viol d'une religieuse, mais sans insister (*licet religiosam et eo religiose tunc viventem*)<sup>13</sup>.

Un viol suivi de meurtre est également imputé aux moines de Fontfroide. Mais les accusateurs sont là bien moins affirmatifs : l'assassin, comme d'ailleurs la victime, n'a pas été identifié et c'est la rumeur publique à Capestang et à Ouveillan qui attribue le viol et le crime au granger du Terral et à ses complices<sup>14</sup>. Une jeune fille, apparemment « trop belle », a été découverte assassinée, dévêtu, cachée sous un tas de bois près de la

*tiam rapuit et defloravit Galhardem mulierem castri de Oviliano, ipsam reclusam tenendo et absconsam per plura tempora in dicta grangia de Terrallo*

12 Lieu-dit sur la commune d'Ornaisons.

Article 43. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Bernardus Vassadelli dicti monasterii per vim et violentiam et jurisdictionis dicti monasterii potentiam rapuit et raptam defloravit Margaretam, filiam Petri Roche de Quillano, ad hoc prestante auxilium et consilium fratre Bernardo Dotra monacho dicti monasterii ; post cuius deflorationem ambo concurrentes in eodem celere eamdem Margaretam tenebant et cognoscebant carnaliter raptam et absconsam in grangia de Altariba monasterii predicti*.

13 Article 42. *Item quod frater Jacobus de Bonopassu rapuit et raptam defloravit per violentiam, filiam Bernardi Badesii, marinerii Narbone, licet religiosam* [AM Narb, FF 1215]. Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 21 : *Item significant quod frater Jacobus de Bonopassu dicti monasterii rapuit et raptam defloravit per vim et violentiam Berengariam, filiam Bernardi Badesii, marinerii Narbone, licet religiosam et eo religiose tunc viventem*.

14 Article 32. *Item significant dicti procurator et consules quod quedam mulier juvenis, apparenter pulchra nimis, fuit inventa, murro interfecta, juxta grangiam de Terrallo predictam, duos portans anulos aureos in suis manibus, spoliata usque ad camisiam delicatissimam, subtus lignis posita et absconsa, et quod est vox et fama, quod ipsa cognita et violata per grangerium dicte grangie et suos complices per potentiam sui jurisdictionis et officii, ne violentiam factam dicta mulier detegeret, fuit murro interfecta et sic est vox et fama in castro de Capitestagno et de Oviliano et locis circumvicinis proximis dicte grangie* [AM Narb, FF 1215]. Une autre version de cet article figure dans FF 1223 où il constitue l'article 6 : *... subtus lignis seu tamaricibus posita et absconsa ...*

grange du Terral, avec au doigt deux anneaux d'or et ne portant plus que sa chemise d'une grande finesse.

Deux autres crimes, enfin, sont attribués aux moines de Fontfroide. Pierre de Ecclesia, moine de Fontfroide, et Bonet de Boutenac, frère convers, sont tous deux accusés de pratiques homosexuelles<sup>15</sup>, poussés, disent les consuls, par un dérèglement des sens impie (*causa neffande libidinis*). Abusant de la terreur qu'il inspirait et du pouvoir de juridiction de l'abbaye, Pierre de Ecclesia aurait fait violence à Bernard, un berger originaire du *castrum* de Saint-Nazaire, un salarié du monastère ; cet acte, de l'aveu de témoins dignes de foi, il l'aurait même commis plusieurs fois, contre le gré du berger, et dans l'enceinte même du monastère. Quant à Bonet de Boutenac, il a été surpris alors qu'il abusait d'un enfant du *castrum* de Fabrezan, et ce contre la volonté de l'enfant qui était en pleurs. Dans ces deux cas, les consuls s'indignent bien moins des actes commis que de l'indulgence, voire de la complaisance, de l'abbé à l'égard de leurs auteurs. Ces onze articles ne sont que quelques-uns des griefs qui font agir conjointement le procureur royal et le procureur des consuls du Bourg contre l'abbé de Fontfroide et sa communauté. Quarante-cinq autres articles figurent sur l'acte d'accusation. Ils viennent conforter ce que dénoncent les consuls : le pouvoir abusif dont fait usage le monastère, s'appropriant indûment des juridictions, conduisant les moines à se rebeller contre les officiers royaux, à commettre des vols, des violences et

des meurtres à l'encontre des populations locales. Les onze articles que nous avons cités, de graves manquements à la règle cistercienne, auxquels vient s'ajouter l'affaire de l'aumône du Jeudi Saint, sont des circonstances aggravantes aux yeux des accusateurs puisque les religieux, forts de leur puissance immodérée et de leur impunité, ne se contentent pas de commettre des méfaits dans le siècle mais en viennent à oublier leurs devoirs envers Dieu. L'affaire du Jeudi Saint, telle qu'elle est racontée par les consuls, est à cet égard exemplaire. Elle présente en outre l'intérêt d'être précisément datée (1322) et d'avoir certainement été un des éléments déclencheurs de la procédure devant la juridiction royale.

Si on s'en rapporte au récit des consuls<sup>16</sup>, en 1322, le Jeudi Saint, comme c'est la coutume chaque année, l'abbé et la communauté monastique ont donné l'aumône aux pauvres de la région. Mais, par cupidité, par pure malice, pour ne plus avoir à donner aux pauvres et pour se venger des Narbonnais qui contestent leurs droits de pâturage, les religieux auraient sciemment modifié le lieu et l'heure de la distribution de pain, choisissant de la faire en un endroit étroit et confiné, à l'heure de none, en pleine chaleur. Les pauvres en trop grand nombre se bousculent, tombent et beaucoup périssent étouffés, écrasés dans la cohue, d'autant que les moines n'hésitent pas, pour rétablir l'ordre, à frapper les malheureux en pleine détresse. Les consuls dressent un triste bilan : il y aurait eu 300 morts, voire 400. L'exagération et la mauvaise foi des consuls sont ici évidentes : il est clair que l'objectif est de déconsidérer le monastère sur le plan moral. Cet épisode, de loin le plus longuement développé dans les chefs d'accusation, celui qui est à l'origine de l'enquête royale, est une preuve de plus : la communauté cistercienne de Fontfroide a trahi sa vocation ; on ne lui reproche plus seulement des manquements à la règle commis individuellement par des moines mais d'avoir aussi voulu sciemment échapper collectivement au devoir de charité chrétienne. Pourtant, ce sont des frères convers de Fontfroide qui sont recrutés par la papauté d'Avignon pour œuvrer au sein de

l'administration de la « Pignotte », le service de l'Aumône pontificale<sup>17</sup>. Doit-on considérer que, par ce choix, le pape Benoît XII (Jacques Fournier, ancien abbé du monastère) cherche à montrer sa confiance en un monastère violemment mis en cause par les consuls du Bourg de Narbonne ?

## La parole est à la défense

Il est temps d'examiner à présent les arguments de la défense. Ils sont malheureusement très peu développés pour les onze articles qui nous intéressent. Avant de répondre point par point, l'abbaye récusé d'une manière générale les témoins produits par ses adversaires : ce sont tous des citoyens de Narbonne où ils s'acquittent de la taille, des salariés ou des familiers des consuls ; ce sont des gens de mauvaise vie et des ennemis déclarés du monastère<sup>18</sup>. Ils se sont souvent rendus coupables d'actes de violence à l'égard des religieux et des gens du monastère, qui en retour ont porté plainte<sup>19</sup>. Alors qu'il s'applique à démonter tous les autres chefs d'accusation en produisant des actes et des témoignages circonstanciés, le syndic du monastère se refuse à apporter des réponses aux mises en cause en matière de mœurs. Il s'agit de crimes personnels commis par des clercs et des ecclésiastiques qui, en vertu du droit et de la coutume, ne sauraient être soumis à aucune juridiction temporelle<sup>20</sup>. Le monastère en veut pour preuve trois lettres patentes du roi de France Charles IV obtenues entre avril et juin 1323, interdisant aux officiers royaux de contraindre le monastère à répondre aux articles concernant le for ecclésiastique<sup>21</sup>. Par ailleurs, un délit commis par un clerc, un moine ou un prélat ne saurait être imputé à l'établissement ecclésiastique dont il dépend<sup>22</sup>. Et il est ridicule d'affirmer qu'une personne privée peut commettre l'adultère, le meurtre ou tout autre crime sous le prétexte de

17 D. Le Blévec, *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*. Rome, École française de Rome, 2000, p. 470-474.

18 AM Narb, FF 1215/4.

19 Acte d'accusation présenté par le procureur du roi et l'abbé de Fontfroide contre les consuls du Bourg de Narbonne, sans date [vers 1322] (AM Narb, FF 1216/1 et 2).

20 AM Narb, FF 2693 (ADA, 79 Dv 10/912).

21 AM Narb, FF 2693 (ADA, 79 Dv 10/916-917).

22 AM Narb, FF 2693 (ADA, 79 Dv 10/913).

15 Article 17. *Item significant dicti procurator et consules quod Petrus de Ecclesia, monachus dicti monasterii, causa neffande libidinis, in domo seu monasterio dicte abbacie pluries et pluribus vicibus stupavit causa neffande libidinis Bernardum, pastorem castri de Sancto Nazario, hominem dicti monasterii et qui in dicto monasterio erat mercenarius et ut nunciis morabatur, quem Bernardum pastorem predicta pati invitum oportebat propter terribilitatem dicti fratris peccissimam et eo quod ut habens dictum monasterium merum et mixtum imperium et omnimodam jurisdictionem in dicto castro de Sancto-Nazario, unde est oriundus ipse Bernardus, et suum genus poterat agravare et ad mortem ducere quod crimen in se commissum per dictum fratrem dictus Bernardus pluries et coram pluribus fide dignis est confessus de quo crimine per dictum abbatem et conventum cum ad eorum pervenit noticiam nulla fuit correctio subsequuta* (AM Narb, FF 1215).

Article 37. *Item significant dicti procurator et consules quod frater Bonetus de Botenaco, conversus dicti monasterii, causa neffande libidinis, stupavit invitum et flentem quemdam puerum castri de Faberzano in quo neffando crimine fuit deprehensus, dicto abbate sciente et nullam correctionem faciente* (AM Narb, FF 1215).

16 AM Narb, FF 1215, FF 1238.

la juridiction du monastère<sup>23</sup>, voire à la demande ou au su de l'abbé et de la communauté, alors que les lieux où sont commis les crimes sont distants d'une à six lieues de l'abbaye. La ligne de défense du monastère, s'abritant derrière le for ecclésiastique, ne varie pas au cours de l'enquête, refusant de prendre en compte les arguments des consuls qui affirment que le roi peut connaître des crimes commis en raison de leur nature et parce qu'ils ont été perpétrés dans la juridiction temporelle du monastère<sup>24</sup>.

L'abbé de Fontfroide a compris, semble-t-il, qu'en invoquant ces crimes de chair, les consuls cherchaient avant tout à nuire à la réputation du monastère. Son procureur l'exprime clairement<sup>25</sup> : aucun homme sain d'esprit ne peut dire ou croire que les abbés et la communauté aient pu commettre ouvertement de tels méfaits contre la religion et la règle alors qu'ils l'emportent en vertu et dévotion sur tous les autres monastères de la sénéchaussée de Carcassonne, de leur ordre ou des autres congrégations. Il ajoute que les frères convers incriminés sont des hommes de bonne vie, de bonne condition, de bonne fréquentation et de bonne réputation<sup>26</sup>.

Le dépouillement des statuts<sup>27</sup> des chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux entre 1270 et 1320 ne fait état d'aucune remontrance à l'égard de la communauté monastique de Fontfroide.

Toutefois, nous serions moins indulgents envers l'abbaye qu'Émile Cauvet<sup>28</sup> qui n'accorde que peu de foi à la réalité des faits et ne voit

dans ces accusations qu'une sombre machination des consuls du Bourg de Narbonne. Il est des éléments qui laissent penser qu'il y a du vrai dans les affirmations des consuls : à l'exception d'un seul cas (le viol suivi de meurtre près de la grange du Terral<sup>29</sup>), tous les accusés et toutes les victimes sont nommément désignés, les lieux clairement identifiés. Ce ne sont pas des accusations sans fondement et les faits pouvaient être vérifiés. En revanche, nous n'avons jamais connaissance des dates auxquelles les crimes de chair sont commis ; seuls sont datés quelques-uns des faits sur lesquels les moines acceptent de se défendre et souvent c'est pour dire qu'ils ont eu lieu 30 à 40 ans auparavant et sont donc prescrits<sup>30</sup>. Doit-on penser que certains de ces forfaits ont été commis sous l'abbatiat de Jacques Fournier (1311-1317) ou d'Arnaud Novel (1297-1310) ? Certains faits semblent même remonter bien au-delà puisque les consuls accusent l'abbé Oton de Montaud<sup>31</sup> d'avoir mené une expédition armée contre les habitants de Peyriac-de-Mer<sup>32</sup> alors qu'il fut probablement abbé de 1249 à 1260. On peut envisager dès lors que les consuls, pour donner plus de poids à leur mise en cause du monastère, ont rassemblé tous les méfaits dont ils pouvaient avoir connaissance, des plus récents comme l'affaire de l'Aumône du Jeudi Saint en 1322 aux plus anciens, les incluant dans l'acte d'accusation sans les différencier, sans se préoccuper de savoir s'ils ont donné lieu à des réparations<sup>33</sup> ou s'ils sont prescrits.

La simple analyse de l'acte d'accusation et de l'embryon de défense présentée par le monastère nous laisse insatisfaits. L'étude du contexte historique (les parties en présence, les enjeux réels du procès) devrait nous permettre de voir la part que ces crimes de chair occupent dans la vie monastique de Fontfroide.

## Un monde de violences

Le procès qui oppose les consuls du Bourg de Narbonne au monastère de Fontfroide est uniquement un conflit de juridictions où la lutte pour s'approprier des espaces de dépaissance tient une large place.

Examinons d'abord les parties qui s'affrontent, et en premier lieu les accusateurs. Comme vous le savez la ville de Narbonne est double : la Cité sur la rive gauche de l'Aude et le Bourg sur la rive droite. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ces deux entités sont dotées l'une comme l'autre d'un consulat, organe de gouvernement constitué avec l'assentiment du vicomte de Narbonne et de l'archevêque de Narbonne, coseigneurs de la ville<sup>34</sup>. Depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les consuls cherchent à s'affranchir de cette tutelle (principalement de celle de l'archevêque) et, pour ce faire, se rapprochent du roi de France. En 1312, arguant du serment qu'ils lui prêtent comme tous les sujets à leur souverain, les consuls du Bourg assurent tenir leur charge directement du roi.

Le souverain tient d'ailleurs une place à part dans le conflit : il est celui à qui on s'adresse pour régler le conflit ; il est aussi celui qui dénonce les excès et les violences commis par chacune des deux parties, épousant tantôt la cause des consuls contre le monastère, tantôt celle du monastère contre les consuls<sup>35</sup>. Outre l'affermissement de

23 AM Narb, FF 2693 (ADA, 79 Dv 10/914).

24 AM Narb, FF 2693 (ADA, 79 Dv 10/1033).

25 *Quis sanicapitis dicere aut credere potest quod dicti abbates et conventus proprio monasterio derelicto contra professionis et religionis seu regulas ad loca sic remota accesserunt, publice devia portaverunt et crimina commiserunt supradicta maxime cum dicti monasterii abbates, conventus et monachi eius quasi omnibus monasteriis tam sui quam aliorum ordinum senescallie Carcassonnensis notorie in religione honestate elemosinarum legitime et qualibus observancia regulari prepolleant de quibus aliquis tale nunquam vel visum nec auditum fuit nec relatum* (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/914).

26 *Homines bone vite et bone conditionis et honeste conversationis et fame* (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/1139).

27 *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, édités par D. J.-M. Canivez. Louvain, *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1941. Aucune évocation de manquements à la règle pour la période concernée, entre 1270 et 1320.

28 E. Cauvet, *Étude historique sur Fontfroide, abbaye de l'ordre de Cîteaux... (de 1093 à 1790)*, Montpellier/Paris, 1875, p. 491-521.

29 Le procureur du monastère souligne d'ailleurs le peu de crédibilité de cette accusation : on ne saurait accuser le granger du Terral sur une simple rumeur publique (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/1137).

30 Ainsi les faits consignés dans les articles 4 et 5 (grange de Sainte-Eugénie : attaque à main armée de gens de Peyriac-de-Mer en train de moissonner et dévastation de récolte ; enlèvement de troupeaux avec violences) auraient été commis il y a plus de 40 ans. De même ceux signalés dans l'article 6 (destruction des fourches patibulaires du seigneur de Pérignan) auraient plus de 35 ans (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/993).

31 En 1323, le procureur du monastère nie toutefois les faits, ajoutant qu'il n'y eut jamais d'abbé de ce nom à Fontfroide (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/1137).

32 AM Narb, FF 1215, article 33.

33 Ainsi l'article 1 (pendaison d'un homme alors qu'il a fait appel au roi) aurait donné lieu, selon le monastère, à un accord entre le sénéchal de Carcassonne et l'abbaye qui, s'étant acquittée de la composition financière demandée, ne saurait être poursuivie (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/991).

34 J. Caille, « La seigneurie temporelle de l'archevêque dans la ville de Narbonne (deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Les évêques, les clercs et le roi (1250-1300)*, *Cahiers de Fanjeaux*, t. 7, 1972, p. 165-209.

J. Caille, « Le consulat de Narbonne », dans *Les origines des libertés urbaines. Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur (Rouen, 7-8 juin 1985)*. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1990, p. 243-263. Ces deux articles sont réunis avec plusieurs autres dans : J. Caille, *Medieval Narbonne. A city at the Heart of the Troubadour World*, éd. par Kathryn L. Reyerson éd., Aldershot/Grande-Bretagne, 2005 (*Variorum collected studies series*).

35 Articles au nombre de 56 produits par le procureur du roi et les consuls du Bourg contre le monastère de Fontfroide (AM Narb, FF 1215) ; articles au nombre de 25 produits par le procureur du roi et le monastère

son pouvoir, le roi obtient, en échange de son soutien, des droits. Ainsi, le 3 septembre 1320, lors du conflit qui l'oppose à la communauté d'habitants d'Ouveillan, l'abbaye de Fontfroide associe en paréage le roi à la moitié de la justice haute, moyenne et basse des lieux d'Assignan, du Terral, de Fontcalvy, de Preissan et de Sélicate<sup>36</sup>. L'abbaye de Fontfroide<sup>37</sup> est, en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, un établissement monastique puissant, aux riches possessions foncières, grand bénéficiaire de la redistribution des terres confisquées aux hérétiques à la suite de la croisade royale. Outre les possessions urbaines, le domaine de l'abbaye se répartit géographiquement en trois grands groupes : autour du monastère lui-même (Taura, Montsérét, Hauterive, Gaussan, etc.) ; entre Perpignan, Salses et la mer (Torreilles, Canomals, etc.) ; entre Narbonne et Béziers (Le Terral, Montels, Sallèles d'Aude, etc.). Après l'affiliation en 1144 à la règle cistercienne, l'abbaye a réorganisé son mode d'exploitation des terres, en accord avec les principes de l'ordre préconisant le faire-valoir direct. C'est alors que se met en place le système des granges qui sont au nombre de vingt-cinq à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les granges, le plus souvent éloignées du monastère, disposent d'une certaine autonomie : elles ont, chacune, à leur tête un granger qui dirige les travaux agricoles des frères convers et doit pratiquer l'hospitalité envers les voyageurs. Si on considère les chefs d'accusation mis en avant par les consuls<sup>38</sup>, on constate que la grande majorité concerne les granges et les frères convers. Si on décompte pour l'abbaye 21 articles, on n'en dénombre pas moins de 32 pour l'ensemble des granges. Située sur

le territoire de l'actuelle commune d'Ouveillan, la grange du Terral, l'une des plus septentrionales et des plus éloignées du monastère, est celle qui compte le plus de délits : quinze méfaits et crimes de toutes sortes, dont trois affaires de mœurs. Si les moines profès, voire les abbés, n'échappent pas aux accusations, ce sont avant tout les agissements des moines convers que dénoncent les consuls : on les voit prendre la tête des troupes armées qu'ils lancent en expédition punitive contre tous ceux qui contestent leur juridiction. À leurs côtés se tiennent tous les laïques destinés aux besognes manuelles (*donati, barbati,...*), tous les agents salariés (*mercenarii, nuncii*), « bandiers », messagers, travailleurs agricoles, que le monastère est contraint d'employer pour la mise en valeur des granges depuis le XIII<sup>e</sup> siècle du fait de la nette diminution du nombre des frères convers. Quelques-uns de ces serviteurs sont appelés par le monastère à témoigner. Les consuls, désireux de les récuser, nous en dressent un portrait peu flatteur que nous ne pouvons toutefois pas complètement rejeter. Ce sont des piliers de tavernes, le plus souvent en état d'ébriété, joueurs, débauchés et blasphémateurs<sup>39</sup>.

On ne saurait comprendre ce conflit si on ne le replace pas dans le contexte démographique et économique du temps. En ce premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, la ville de Narbonne est un grand centre drapier, aux activités marchandes florissantes. Si on s'en rapporte aux travaux de Gilbert Larguier<sup>40</sup>, « Narbonne connaît à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle sa phase de prospérité la plus brillante de la période médiévale. Sa population atteint un des sommets de son histoire ». La ville compterait alors environ 30 000 habitants (moitié dans le Bourg, moitié dans la Cité<sup>41</sup>). Dès 1315, les consuls de la Cité et du

Bourg font savoir au roi que la population de Narbonne est si nombreuse que les deux ponts sur l'Aude ne suffisent plus<sup>42</sup>. Aux alentours, on assiste également à une importante croissance démographique. Les communautés d'habitants doivent accroître leurs ressources, conquérir de nouvelles terres, de nouveaux pâturages pour assurer leur subsistance. L'élevage est une ressource essentielle puisqu'il procure tout à la fois viande, laine, lait et fumure. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, dès lors, tous, communautés d'habitants et établissements monastiques, portent une grande attention aux droits de pâture et se déchirent pour les préserver. Les abords des granges du Terral et de Fontcalvy connaissent une des situations les plus conflictuelles car Fontfroide, qui initialement s'était installée dans un désert, est cernée par les deux communautés les plus peuplées de la campagne narbonnaise : Ouveillan<sup>43</sup> compte quatre cents feux et Capestang le double en 1342. L'équilibre agro-pastoral devient de plus en plus précaire : les cultures progressent au détriment des garrigues et des friches qui se raréfient. Les bergers et leurs troupeaux sont très souvent les enjeux et les victimes de luttes sans merci. Les consuls et les habitants du Bourg de Narbonne sont eux-mêmes accusés par le monastère de Fontfroide d'avoir à plusieurs reprises enlevé des animaux, bastonné leurs gardiens, s'en prenant même en troupe armée à plusieurs granges et à leurs possessions<sup>44</sup>.

## Conclusion

Même si on peut admettre qu'ils sont bien réels, les onze crimes de mœurs, imputés aux moines de Fontfroide, ne sont que des prétextes invoqués par les consuls du Bourg de Narbonne pour déconsidérer moralement la partie adverse et éliminer un rival de taille dans la possession des vacants pour

de Fontfroide contre les consuls du Bourg de Narbonne pour les excès commis dans les pacages des granges de Jonquières, Pradines, Fraxinel et la devèse [le pâturage] de l'étang de Montredon (AM Narb, FF 1216).

36 G. Larguier, « Un siècle de conflits en Narbonnais, Ouveillan 1250-1350 », dans BCAN, 1976, t. 38, p. 108.

37 V. de Becdelièvre éd., *Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Fontfroide (894-1260)*. Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2 vol., 2009 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales, vol. 50).

F. Grèzes-Rueff, « L'abbaye de Fontfroide et son domaine foncier aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *AMidi*, t. LXXXIX, 1977, p. 253-280.

38 Voir tableau ci-contre.

39 C'est ce qui est dit de Pierre de Grangia, serviteur du monastère : *homo infamis, magna infamia, videlicet quod est magnus adulterator et lusor, tabernarius, ebriosus, vinosus ; conversantem cum ribaldis* (AM Narb, FF 2685 ; ADA, 79 Dv 10/195, 197 200, et passim).

40 G. Larguier, *Le drap et le grain en Languedoc. Narbonne et Narbonnais, 1300-1789*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, t. 1, 1996, p. 27-74.

41 R. Amouroux, *Le consulat et l'administration municipale de Narbonne. Des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*. Toulouse, Université de Toulouse, faculté de droit et de sciences économiques, thèse de doctorat, 1970, dact., p. 35-38.

42 J. Caille, « Les nouveaux ponts de Narbonne (fin XIII<sup>e</sup>-milieu XIV<sup>e</sup> siècle). Problèmes topographiques et économiques », dans *Hommage à André Dupont (1897-1972). Études médiévales languedociennes...* Montpellier, FhImR, 1974, p. 25-38.

43 G. Larguier, « Un siècle de conflits en Narbonnais. Ouveillan, 1250-1350 », dans BCAN, 1976, t. 38, p. 79-122.

44 Chefs d'accusation produits par le procureur du monastère de Fontfroide contre les consuls et habitants du Bourg de Narbonne (AM Narb, FF 2693 ; ADA, 79 Dv 10/929-936).



les droits de dépaissance et de « lignerage ». Leur violence, comme d'ailleurs la cruauté des autres faits dénoncés, n'est pas ce qui choque le plus les accusateurs ; ce qu'ils cherchent à faire condamner ce sont le déni de justice, l'impunité des faits, la complaisance et la permissivité du monastère. Les consuls veulent faire triompher leur bon droit devant la juridiction royale ; le roi de France, dont le pouvoir n'est désormais pas contesté en Languedoc, est l'instance supérieure à laquelle les deux parties s'adressent pour trancher un litige qui était résolu dans le passé par une transaction et

des concessions réciproques<sup>45</sup>. Les consuls n'ont qu'un objectif : démontrer aux officiers royaux que le monastère de Fontfroide a failli moralement dans l'exercice de sa juridiction. Il n'en demeure pas moins qu'à la lecture de ces pièces de procédure, on constate que la communauté religieuse de Fontfroide s'est bien éloignée des principes qui ont présidé à la fondation de l'ordre cistercien : elle ne vit plus dans un désert mais dans

un monde plein où les populations se disputent la jouissance des terres cultes et incultes ; avec l'accroissement considérable de ses possessions, elle a manqué d'hommes pour les exploiter et a fait de plus en plus appel à une main-d'œuvre salariée pour pallier la diminution du nombre des convers. Il n'est donc pas étonnant que, dans les granges, loin de l'autorité morale et spirituelle de l'abbé, la vie religieuse soit reléguée au second plan par les préoccupations matérielles et les tentations charnelles.

Sylvie Caucanas, ancienne directrice des archives départementales de l'Aude

45 Gilbert Larguier, « Un siècle de conflits en Narbonnais. Ouveillan, 1250-1350 », dans *BCAN*, 1976, t. 38, p. 105.

Répartition des chefs d'accusation<sup>46</sup> produits par les consuls du Bourg de Narbonne et le procureur royal contre le monastère de Fontfroide (AM Narb, FF 1215).

Nature des délits	Dénis de juridiction	Vols	Violences, attaques d'hommes en armes et meurtres	Affaires de mœurs
Abbaye	2 dénis d'appel au roi (dont l'un avec homicide) 1 arrestation de sergent royal 2 usurpations de territoires par la force 2 contraventions aux ordres royaux (commerce illicite avec le royaume d'Aragon)	Accueil comme donat d'un homme coupable de vol à l'hôpital des pauvres et recel des biens volés Accueil du précepteur de la Maison de l'ordre de Saint-Antoine de Narbonne, coupable de vol et refus de rendre argent volé	3 attaques en armes (avec homicides) 1 homicide pour conflit de dépaissance 1 incendie de bois et de gerbiers 1 tentative d'homicide l'affaire de l'Aumône (massacre de pauvres)	2 adultères (dont 1 avec travestissement) 1 viol de religieuse 2 pratiques homosexuelles avec viols
Grange du Terral (Ouveillan)	destruction des fourches patibulaires du seigneur de Fleury (avec homicides) 1 incarcération arbitraire 1 condamnation arbitraire et injuste (suiwie de mort)		5 attaques en armes pour conflit de dépaissance (dont 2 avec vol de bétail) 1 pour conflit de droit de pêche (avec homicides) 1 en association avec granger de Fontcalvy (avec déni de juridiction royale) 2 homicides	1 viol suivi de meurtre 2 enlèvements suivis de viols
Grange de Fontcalvy <sup>47</sup> (Ouveillan)		1 vol à l'encontre d'un employé de la grange	2 attaques en armes (dont 1 en association avec granger du Terral et avec déni de juridiction royale) 1 pour conflit de juridiction et avec homicides)	
Grange de Sainte-Eugénie (Peyriac-de-Mer)			2 pour conflit de dépaissance (1 avec vol de bétail) 1 avec homicides) 1 avec destruction de récolte et homicide	
Grange de Pradines (Saint-André-de-Roquelongue)			3 attaques en armes (dont 1 avec homicide et 1 pour conflit de dépaissance avec déni de la juridiction royale)	
Grange de Jonquières <sup>48</sup> (Narbonne)			1 attaque en armes pour conflit de dépaissance (avec déni de la juridiction royale)	
Grange d'Aula viridi (non identifiée, près de Fontjoncouse ?)				1 enlèvement de 2 femmes avec séquestration et viols
Grange d'Hauterive <sup>49</sup> (Ormaisons)			1 attaque en armes pour conflit de dépaissance (avec homicide)	1 enlèvement suivi de viols
Grange de Taura (Saint-André-de-Roquelongue)			1 homicide	
Grange de Pouzols (Pyrénées-Orientales)	accueil d'1 homme banni pour plusieurs homicides			
Grange d'Assignan (Hérault)				1 enlèvement suivi de viol

46 Sur les 56 chefs d'accusation, seuls 52 ont été retenus ; 4 articles ne sont que des accusations très générales (énumération des méfaits, très générale ; évaluation du montant des pertes subies, etc.).

47 G. Leblanc, « La grange cistercienne de Fontcalvy (Aude) », dans *FhLmR*, XXX<sup>e</sup> et XXXI<sup>e</sup> congrès, Sète-Beaucaire (1956-1957), Montpellier, FhLmR, p. 43-57.

48 P. Aussel, « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais. La grange de Jonquières », dans *L'espace cistercien*, p. 85-99

49 J.-L. H. Bonnet, « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais. La grange d'Hauterive », dans *L'espace cistercien*, p. 85-99.

#### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADAb : Archives départementales de l'Aude

AM Narb : Archives municipales de Narbonne

AMidi : *Annales du Midi*

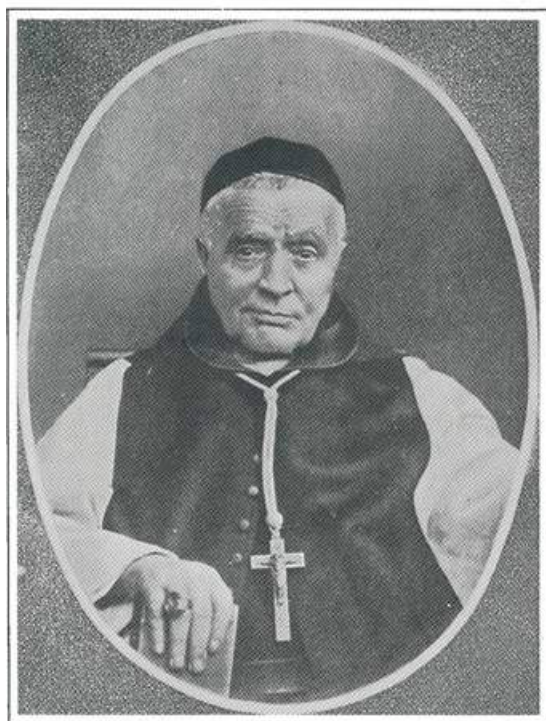
BCAN : *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*

FhLmR : *Fédération historique de Languedoc méditerranéen et de Roussillon L'espace cistercien*, actes du colloque organisé à Fontfroide les 24-27 mars 1993, sous la direction de Léon Pressouyre. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1994.

# Le Père Jean et la famille Fayet

Par une lettre du 27 janvier 2017, l'abbé général de l'Ordre cistercien demandait aux cogérants de l'abbaye de Fontfroide, Laure d'Andoque et Antoine Fayet, de bien vouloir autoriser le transfert de la dépouille du Père Jean, de la chapelle extérieure de l'abbaye où il repose aujourd'hui, vers un emplacement dans l'église Saint-Paul-Serge de Narbonne. L'Ordre cistercien contestait la présence de sa tombe dans un lieu privé, inaccessible au public, en ce que cela risquait de porter préjudice à l'avancement de la cause de béatification du Père Jean.

À cette occasion, Nicolas d'Andoque a souhaité revenir sur les liens indéfectibles qui unissent le Père Jean à l'abbaye de Fontfroide et tout particulièrement à la famille Fayet.



**DOM MARIE JEAN LÉONARD**  
ABBÉ DE FONTFROIDE  
*Vicaire général des Cisterciens de l'Immaculée Conception*  
1815-1895

## Le Père Jean et notre famille

En 1854, une communauté des Cisterciens de l'Immaculée Conception, qui s'appelait alors les Bernardins de l'Immaculée Conception, s'installèrent dans l'abbaye de Sénanque, jusqu'alors abandonnée. Les nombreuses vocations agrandirent la communauté, qui accueillit jusqu'à 72 moines. Il fut donc décidé d'essayer et l'abbaye de Fontfroide fut choisie comme nouvelle terre d'accueil pour les frères cisterciens.

À la Révolution française, l'abbaye de Fontfroide, laissée à l'abandon après le départ en 1791 des derniers religieux, fut incluse dans la vente des biens nationaux. La vente fut toutefois cassée, le prix offert étant trop inférieur à l'estimation qui en avait été faite. Un nouvel acheteur se présenta en 1833, M. de Saint-Aubin, et acquit l'ensemble de l'abbaye de Fontfroide. Pour faire face à la restauration des bâtiments, dans un état matériel catastrophique, M. de Saint-Aubin se résolut à revendre une partie de ce bien, la plus rentable, essentiellement planté en vignes, Saint-Julien de Septime, à la famille Bouys. Amoureux de l'abbaye, M. de Saint-Aubin entreprit de très nombreux travaux avec l'aide de l'État, qui venait de créer la Conservation nationale des monuments historiques, ainsi que le soutien de Prosper Mérimée, et de son architecte Eugène Viollet-le-Duc. À son décès en 1858, l'abbaye et son environnement de garrigue furent mis à la vente par ses héritiers. Le Révérend Père Antoine chargé des quêtes, dans ses pérégrinations, découvrit Fontfroide, alors en vente, et Sénanque décida de se porter acquéreur.

L'arrivée de la première communauté monastique à Fontfroide est parfaitement évoquée dans le second numéro d'*Oculus* paru en 1990<sup>1</sup>. Selon la tradition, douze moines, prêtres ou convers furent envoyés pour fonder la communauté. Parmi eux se trouvaient le Père Jean, prieur, les pères Robert, Antoine, les frères Arsène, Fidèle, Claude, Isidore, Laurent, Bénézet, Baudouin,

<sup>1</sup> Petit (Jean-Marie), «Le Père Jean», *Oculus* n°2, 1990, p. 7-20.

et Martin Joseph, ainsi qu'un séculier postulateur. Ces moines vécurent les premières années dans une austérité totale. Face aux dons qui ne tardèrent pas à arriver à l'abbaye, le Père Jean n'avait de cesse de répéter : « Laissez-nous dans notre pauvreté ».

La famille Fayet était installée à Védilhan, près du petit village de Moussan, proche de Narbonne, à une vingtaine de kilomètres de l'abbaye. De quand datent les premières relations de notre famille avec l'abbaye ? Nous n'avons aucune preuve écrite le relatant. Deux tableaux peints par Gabriel Fayet, l'un représentant le cloître, l'autre un portrait posthume du Père Jean, démontrent à l'évidence qu'une relation existait entre la famille Fayet et les moines de Fontfroide.

La toute nouvelle communauté de Fontfroide avait en effet obtenu rapidement un rayonnement spirituel important dans toute la région et le Père Jean était connu pour avoir ce qu'on appelait à l'époque un « don de double vue », et aujourd'hui un phénomène de post cognition : il voyait et prévoyait l'avenir. De nombreuses personnes venaient lui demander conseil, ou venaient suivre des retraites sous sa direction. Ce fut le cas de Gustave Fayet, très vraisemblablement en 1894, alors que le Père Jean était déjà très malade. Marié au tout début de l'année 1893 avec Madeleine d'Andoque de Sérrière, ils eurent leur premier fils Gabriel à la fin de cette même année. Ils voulaient tous deux avoir une nombreuse famille. Or, après leur premier fils, il n'y eut plus d'autres naissances. Cela inquiéta Gustave Fayet qui vint consulter le Père Jean. La tradition familiale raconte que le Père Jean lui aurait dit alors : « Ne vous inquiétez pas, vous aurez une très nombreuse descendance ». Il aurait ensuite ajouté « Je les vois d'ici », ou bien « Je les vois ici », la légende familiale bifurque sur ces mots. Quoi qu'il en soit, effectivement, leur fille Simone naquit en 1897, suivie de trois autres enfants, et nous sommes aujourd'hui plus de deux cents descendants directs de Gustave et Madeleine Fayet. Et toujours à Fontfroide.

En 1989, l'association des Amis de Fontfroide décide d'organiser une exposition à la mémoire du Père Jean, et, pour ce faire, cherche des souvenirs matériels, entre autres à l'abbaye de Lérins. Nous sommes



Moines en prière dans le cloître de Fontfroide, 1880-1890.

allés, Alexandre et moi, y rencontrer le père abbé, Dom Bernard de Terris, et son prieur, Dom Nicolas Aubertin, qui nous remirent un certain nombre de souvenirs très précieux du Père Jean, ramenés de Saint-Michel de Cuxac. Dom Bernard de Terris se souvint alors de l'existence d'un portrait du Père Jean. Nous voilà partis dans les combles, épouvantables capharnaüms où sont entreposées des centaines de tableaux donnés par les fidèles, peintres du dimanche essentiellement, parmi lesquels nous recherchons le tableau signalé. Et soudain l'on trouve ce portrait du Père Jean, je le soulève et avec stupéfaction, j'en vois la signature en rouge de Gabriel Fayet. C'était certes un tableau posthume puisqu'il est daté de 1896, mais il prouve bien, une fois de plus, la relation de notre famille avec la communauté monastique !

## 1984, reprise de la cause du Père Jean

Depuis 1964, à la fin du procès dit « de l'ordinaire » de « non-culte », puis des difficultés dans l'obéissance des Cisterciens de l'Immaculée Conception – manque de vocations, fermetures de plusieurs maisons, rassemblement des communautés à Lérins – la cause du Père Jean n'est plus une priorité.

Elle est enfin reprise en 1984 sous l'impulsion de l'association des Amis de Fontfroide qui venait de naître. On organisa en effet un colloque sur le Père Jean le 11 novembre 1984, sous la présidence de Dom Bernard de Terris, révérend père abbé de Lérins et vicaire général des Cisterciens de l'Immaculée Conception qui, après mon exposé et celui de Jacques Michaud, présenta les grandes lignes des actions à mener. Le lendemain, 12 novembre, une première messe pour l'anniversaire du décès du Père Jean est célébrée à Fontfroide et se déroule depuis tous les ans.

Les années 1984 et 1985 furent aussi marquées par les premiers concerts de musique sacrée avec le Père Émile Martin, oratorien, et la chorale de Saint-Eustache. Le premier concert, le samedi 8 septembre 1984, en l'église abbatiale avait été organisé par le Père Martin autour des Polyphonies d'hier et d'aujourd'hui. Le lendemain, célébrant une première messe dans l'église abbatiale, le Père Martin, dans son homélie, cita une phrase de son ami Jean Cocteau, qu'il accompagna pendant toute la fin de sa vie. Jean Cocteau était en effet un grand amateur de musique, et il avait une particulière amitié pour le Père Martin, à propos duquel il disait « le seul chef d'orchestre que je connaisse

qui est capable de diriger de mémoire la Messe en si de Bach ». Du reste, dans son testament, Jean Cocteau a demandé au Père Martin qu'il joue chaque année la Messe en si de Bach pour l'anniversaire de sa disparition, destinée aux plus jeunes pour les initier à la grandeur de cette musique. Le hasard a voulu que la même année, le même mois et le même jour que Jean Cocteau, décède l'une de ses amies, la chanteuse Édith Piaf. Pour le dixième anniversaire de cette mort, dans le concert qui fut donné (une Messe en si), l'introduction fut un chant d'Édith Piaf, dont la musique fut orchestrée par le Père Martin : *De l'Amour*.

Dans son homélie de septembre 1984, le Père Martin cita donc cet axiome de Jean Cocteau, toujours très souvent utilisé à Fontfroide : « Il n'y a pas de coïncidences, les coïncidences sont les alibis de Dieu ». Il ne nous fallut pas attendre longtemps pour cette phrase soit vécue par nous. La famille du Père Martin était en effet originaire du Gard, et c'est à Nîmes qu'avec sa sœur, il commença ses études. Sa sœur, qui le suivait très souvent dans ses déplacements, alla retrouver à Nîmes une amie d'enfance, qui s'appelait Jeanne Toulouse. Il s'avéra qu'elle était la petite-nièce du Père Jean. Elle fut toute sa vie fidèle à la mémoire de ce grand-oncle, en vivant très pieusement, et lisant tous les jours dans le psautier les heures



Chapelle du Père Jean au chevet de l'église abbatiale, carte postale de 1904.

canoniales. Elle téléphonait souvent à l'abbaye, à Raoul ou Marie qui en étaient alors les guides et régisseurs pour leur demander d'aller mettre une bougie ou des fleurs sur l'autel de la tombe du Père Jean. Lors du procès de la cause, elle raconta qu'elle avait souvent des visions lui montrant le Père Jean descendant la nuit par le grand escalier qui relie le dortoir des moines et l'église pour aller prier dans la première chapelle collatérale où se trouvait alors un immense Christ, aujourd'hui installé dans l'église Saint-Paul-Serge à Narbonne. Mes grands-

parents, Gustave et Madeleine Fayet, en hommage au Père Jean ont d'ailleurs fait installer un Christ de la même dimension, qui occupe actuellement tout le pan est de la première chapelle collatérale de l'église abbatiale.

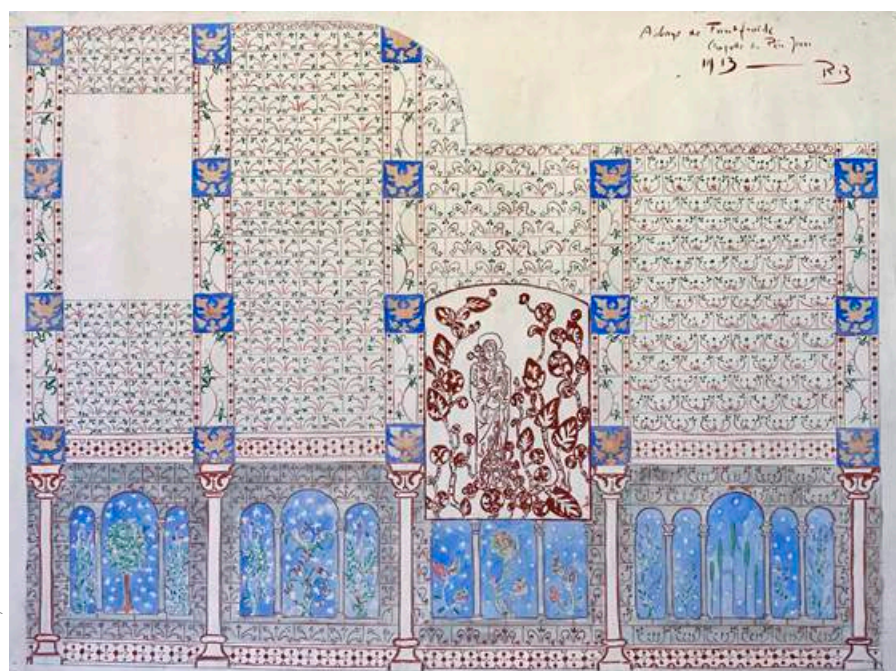
Annoncés par la sœur du Père Martin, nous sommes allés, Christiane et moi, rendre visite à Nîmes à Mlle Toulouse, qui, en remerciement, nous envoya, le 8 décembre 1986, l'une des dernières éditions de l'ouvrage du Père Édouard Capelle sur le Père Jean, avec une dédicace de sa main. Avec cet envoi, elle nous fit parvenir une image pieuse du Père Jean, datant du 10 octobre 1985 avec une *Prière au Serviteur de Dieu, le Père Jean de Fontfroide* :

« O bon Père Jean, qui avez promis en ce monde de ne jamais rien refuser à quiconque vous ferait une demande raisonnable au nom de la Très Sainte Vierge dont vous fûtes le serviteur fidèle, vous qui aviez une grande charité et un zèle incomparable pour le bien des consciences et le soulagement des âmes du Purgatoire, obtenez-moi de Dieu, au nom de la Vierge Immaculée, les grâces que je sollicite avec confiance, pour sa plus grande gloire et le salut de mon âme. Ainsi soit-il.

Que Dieu daigne, par votre intercession, ô Mère Immaculée, glorifier dès ici-bas par des miracles votre serviteur, le Père Jean de Fontfroide, pour le bien de la Saint Église et le salut des âmes. Ainsi soit-il. »

Notre colloque de novembre 1984 portait ses fruits.

Richard Burgsthal, projet de décor de la chapelle du Père Jean, mur nord, 1913.



## La mort et les inhumations du Père Jean

Le bon Père Jean mourut, après une longue maladie, le 12 novembre 1895. Son décès, connu à Narbonne dès le lendemain, suscita une immense tristesse et de nombreuses personnes voulurent venir se recueillir devant sa dépouille. Mais Fontfroide était en clôture. L'évêque de Carcassonne, Mgr Billard, donna alors l'ordre au prieur d'ouvrir la clôture, et l'église se remplit, une queue d'attelages et de voiture bloqua la route de Fontfroide. Le Père Capelle estime à plus de 6 000 personnes les gens de la région venus prier la dépouille mortelle du Père Jean, installée dans l'abbatiale. La messe des funérailles accomplie, on enterra le Père Jean dans une tombe en brique provisoire dans le cimetière des moines à proximité de la tombe de saint Antoine-Marie Claret. Les moines voulurent que la dépouille du Père Jean restât dans l'abbatiale à côté d'eux et firent construire dans la première chapelle collatérale une sépulture. Cependant la foule des fidèles qui voulait prier le Père Jean ne pouvait toujours pas entrer dans l'abbaye. Il y eut alors de très nombreuses donations qui permirent rapidement de construire la chapelle extérieure au-dessus du torrent, reliée au chemin par une passerelle métallique. Trois ans s'étaient alors écoulés depuis son décès et on décida, le 15 novembre 1898, de transférer sa dépouille de l'église abbatiale à la chapelle extérieure. Le cercueil fut retiré de la sépulture provisoire et, à la demande expresse des proches du Père Jean, fut ouvert devant le com-



*Chapelle intérieure du Père Jean, probablement décorée par Richard Burgsthal et Marie-Louise Strohl.*

missaire de police, ainsi que des amis du Père Jean, dont le Père Édouard Capelle, qui va écrire en plusieurs éditions l'histoire du Père Jean, de 1903 à 1939. Les deux cercueils ouverts, on découvrit le visage et le corps du Père Jean : ils étaient intacts, ce qui est bien entendu très rare, et reste une preuve importante pour le dossier de sa cause auprès de la Congrégation pour les saints. La dépouille du Père Jean, remise dans ses deux cercueils de chêne et de plomb fut alors transférée vers la chapelle extérieure de l'abbaye. Sa dépouille est conservée entre le sol de la chapelle extérieure et l'intérieur de l'église abbatiale, où une petite chapelle a été construite derrière le maître-autel. On peut désormais le prier soit dans la chapelle extérieure soit dans la petite crypte creusée derrière le chœur.

Depuis 2017, le dossier de la cause de béatification du Père Jean auprès du Vatican semble être en suspens. Toutefois, pour répondre à la problématique de l'inaccessibilité de la tombe soulevée par l'Ordre cistercien, l'abbaye de Fontfroide étudie la possibilité, avec l'aide de l'architecte en chef des Monuments historiques Jean-Louis Rebière, de reconstruire une passerelle menant à la chapelle où est enterré le Père Jean depuis l'extérieur de l'abbaye. Ce dossier est soutenu par l'association des Amis du Père Jean, et la construction de cette passerelle permettra à tous ceux qui le souhaitent de venir se recueillir sur la tombe de celui que l'on appelle « le dernier père abbé de Fontfroide ».

Nicolas d'Andoque  
Quitterie d'Andoque

## L'art et le lieu

Depuis huit ans, *IN SITU Patrimoine et art contemporain* questionne la pertinence de l'art contemporain dans les sites patrimoniaux et en renouvelle les réponses comme autant d'expériences qui se doivent d'être singulières à l'heure de la multiplicité infinie des lieux de diffusion.

### EXPOSITION

Du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 septembre 2021 sont présentées trois œuvres de l'artiste Sénégalais Ousmane Sow, *Saint Jean-Baptiste*, *Nouba qui se maquille*, *La Mère et l'Enfant*, dans le cadre de la saison Africa 2020-2021, en partenariat avec *IN SITU Patrimoine et Art Contemporain*.

Rainer Gross, *L'Éternel maintenant*, 2012, lattes de peuplier noircies, prieuré de Saint-Michel de Grandmont.



Le patrimoine, celui des abbayes, des châteaux, des parcs ou des bâtiments industriels, est devenu depuis longtemps le contexte d'une rencontre entre une ambition artistique et la réception d'un large public, parfois peu familier des pratiques artistiques contemporaines. L'enjeu de la rencontre repose donc sur la légitimité d'une telle initiative et sur l'appropriation par les sites des œuvres contemporaines, leur engagement à les accompagner dans leur singularité.

Il convient de rappeler la genèse de cette manifestation, initiée en 2012 à la suite d'un appel d'offres de la Région Languedoc-Roussillon pour « valoriser les chemins de l'histoire ». Ces chemins passaient alors par le Canal du Midi, la Via Domitia et ceux des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Mais très vite, *IN SITU Patrimoine et art contemporain* est devenu une manifestation auto-

nome, choisissant ses sites dans les divers départements du Languedoc-Roussillon (Hérault, Gard, Aude et Pyrénées-Orientales). En proposant d'associer l'art contemporain au patrimoine, *IN SITU* mettait ses pas dans ceux d'autres événements connus, en particulier *L'art dans les chapelles* toujours aussi respecté 25 ans après son inauguration.

En commençant par trois sites, et en y invitant trois artistes, dont Rainer Gross, reconnu pour ses installations *in situ*, la manifestation a acquis une confiance qui lui a assuré une durée et sans doute une reconnaissance.

En 2019, avec quinze sites répartis sur sept départements, l'intérêt pour le dialogue de l'art contemporain avec le patrimoine est confirmé.

L'enjeu de cette manifestation dépend de plusieurs facteurs, en particulier du lieu qui précède et détermine les choix artistiques.

Si le mot patrimoine vient du latin *patrimonium* qui signifie littéralement « l'héritage du père » et pourrait s'appliquer à toutes formes d'héritage, il désigne aujourd'hui un concept selon lequel les monuments (et parfois aussi le patrimoine immatériel des cultures ou celui des traditions) sont aussi le reflet de la nation et de sa culture et, de ce fait, appartiennent à l'histoire collective, sous-entendant une notion de protection exprimée souvent de manière très conservatrice par les visiteurs.

Les premières apparitions de l'art contemporain dans des sites patrimoniaux relevaient plus de l'infraction que du dialogue. Il suffit de revenir sur la commande des colonnes de Buren en 1986 dans la Cour d'honneur du Palais Royal pour s'en convaincre. Comme la Tour Eiffel en 1889 ou le Centre Georges Pompidou en 1977, ou le Château de Versailles depuis 2008, l'intégration d'une œuvre contemporaine au sein d'un patri-



IN SITU 2016, Marc Couturier, Barque de Saône, 2002, demi-barque (40 x 245 x 120 cm), bois, miroir (306 x 205 cm) et métal, collection CNAP.

moine historique provoquait des réactions hostiles. Sans l'autorité politique et la persévérance de quelques personnalités, cette relation serait encore plus illégitime. Aujourd'hui, dans le cadre de la décentralisation et de la valorisation des territoires, la multiplication des lieux patrimoniaux accueillant des œuvres contemporaines rend la réception du public plus facile.

L'abbaye de Fontfroide incarne une réalité rare, celle d'une histoire familiale et culturelle capable d'exprimer une continuité, en poursuivant la voie désignée par Gustave et Madeleine Fayet au début du XX<sup>e</sup> siècle. En devenant indissociable du destin de Gustave Fayet, dont les différents engagements,

de collectionneur, mécène, artiste et entrepreneur, ont conféré à l'histoire du monument une modernité certaine, l'abbaye de Fontfroide est un lieu « accueillant », au sens de l'étymologie latine, *accolligere* : rassembler.

Lorsqu'en 2014 Laure d'Andoque nous fait découvrir l'abbaye et plus particulièrement les jardins, classés cette année-là « Jardin remarquable », je suis si intimidée que je ne conçois pas d'introduire dans la perfection de ces espaces une quelconque présence – fût-elle artistique. Ce n'est pas l'anachronisme qui retient ma décision, mais plutôt la conscience d'une harmonie et d'un équilibre que je m'interdis de perturber. Quelle est la place

d'une œuvre dans un lieu ? Quelle en est sa nécessité ? C'est la seule question que l'on se pose, chaque fois différemment, particulièrement quand une œuvre est déplacée vers ce lieu et non pas créée pour lui. On lui invente un récit, on l'approprie.

Quand une œuvre est créée pour un lieu en particulier, elle n'intègre pas seulement la dimension spatiale et les contraintes inhérentes au site, elle contient la synthèse d'une réflexion sur l'histoire de ce site, en l'interprétant de manière singulière. Elle devient ce lieu. Si les artistes acceptent si volontiers l'invitation qui leur est faite d'intervenir dans des lieux qui échappent aux codes de monstration, c'est par plaisir autant que par défi. Il ne s'agit pas d'établir une relation d'équivalence entre un lieu et une œuvre, ou de résister à la monumentalité de l'architecture mais plutôt de témoigner du présent. D'être contemporain.

Ma proposition privilégie alors un artiste du son, Erick Samack. Ce serait une œuvre dématérialisée, supposée produire des sons de flûte à l'ombre des futaies. En fait, c'était un malentendu : Laure d'Andoque attendait beaucoup plus d'audace – une vraie rupture avec les préjugés qui écartent l'art contemporain des lieux classés. Ce furent donc les grandes bottes de jardinier de Lilian Bourgeat, deux pieds droits (ou gauche), sur la terrasse des jardins que les visiteurs apercevraient en arrivant. Cette œuvre, vue précédemment dans le jardin des Tuileries à l'occasion de la

IN SITU 2014, Lilian Bourgeat, Invendus – bottes, 2006.





IN SITU 2017, Jaume Plensa, *White Forest – Sana*, en cours d'installation, bronze à patine blanche, courtoisie Galerie Lelong.

FIAC, deviendrait pour quelques mois le totem de l'édition 2014 d'IN SITU. Le choix d'une proposition s'est toujours fait en concertation avec Laure d'Andoque, dans un échange clair et attentif, avec parfois de ma part des tentatives inadaptées aux contraintes du site. Ainsi, nous avons imaginé un instant installer dans la cour d'honneur une œuvre de Xavier Veilhan, *Radian*, mais l'hypothèse n'a pas résisté aux contraintes d'accès des véhicules.

De la même jeune génération que Lilian Bourgeat, Ghyslain Bertholon

fera surgir en 2015 une grande taupe en bronze au milieu des lavandes de la cour Louis XIV. *Taupologie de Fontfroide* traduisait, outre le désarroi du jardinier, le mystère du surgissement. Cette fois, l'œuvre est produite pour le lieu, réalisée avec la terre de Fontfroide grâce à la collaboration des jardiniers. De bronze et de malice, cette sculpture ne cesse de transgresser les codes et les symétries des jardins français. Je l'ai connue devant l'hôtel de Sully en 2011 avant que les parterres soient refaits. Cette génération d'artistes maîtrise parfaitement la communication de leur œuvre. La relation au lieu devient une stimulation médiatique, l'opportunité d'une actualité connectée et soutenue.

De 2016 à 2018, la salle capitulaire a accueilli trois propositions d'artistes très différents, réunis par un certain classicisme et un intérêt pour le sacré, dans sa dimension la plus intime. Marc Couturier, connu pour son attention poétique et singulière au monde, est l'auteur de la croix dorée surmontée d'une gloire dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Ses œuvres, principalement sculpturales, se situent au croisement d'une double filiation : entre le pouvoir d'évocation du symbolisme et la rigueur formelle du minimalisme. On a convenu de présenter une de ses œuvres anciennes : *La Barque de Saône*, accrochée à un miroir déformant, reflétait le cloître de l'abbaye, devenu l'eau sur laquelle elle flottait. Une infinité de sens se dégageait de cette image mouvante.

IN SITU 2015, Ghyslain Bertholon, *Taupologie*.



Jaume Plensa lui a succédé en présentant une monumentale sculpture blanche en bronze, figurant un visage de jeune femme, *Sana*, absorbée par une méditation profonde. Le travail de Jaume Plensa porte un message simple et immédiat : comme si, surprenant un être en prière, on éprouvait la nécessité d'un retour sur soi. Dans un deuxième temps, apparaissent des subtilités qui retiennent l'attention. En particulier le travail de la surface, la matité de la couleur et l'origine de la sculpture : un tronc de bois, dépouillé jusqu'à l'âme ; c'est ainsi que l'on nomme le cœur de l'arbre.

Quand on désigne un espace comme celui de la salle capitulaire comme le lieu d'exposition, on fait le choix de s'adresser à des artistes dont l'œuvre contient une dimension spirituelle, même exprimée très indirectement. Vincent Barré fait partie de ces artistes qui interrogent sans relâche les origines du monde, puisant les formes dans l'archéologie et la mythologie. Sa couronne à Dionysos, faite de branches de figuier figure autant un hommage à la passion du Christ qu'à la violente étrangeté du dieu grec. Le sacré est une source permanente. Cependant, jamais un artiste n'avait franchi les limites de l'église avant Matteo Nasini. Pudeur, effroi, humilité : je ne sais pas pourquoi et je ne les y ai pas encouragés non plus.

L'édition 2019 a été celle de la fusion des œuvres et de l'histoire. Invité par Charlotte Cosson et Emmanuelle Luciani, Matteo Nasini a proposé une installation complexe, composée de plusieurs œuvres, complémentaires les unes des autres. Avec une richesse chromatique proche des vitraux de Richard Burgsthal, Matteo Nasini a déployé dans les chapelles un ensemble de colonnes recouvertes d'une laine fine et extensible, *Il Giardino perduto* (« Le Jardin perdu »).

Une tapisserie réalisée en hommage au cycle décoratif autour de saint François d'Assise initié par Gustave Fayet vient compléter l'ensemble. Le titre de la tapisserie – *La Verna* – fait référence au mont dans lequel se trouve le sanctuaire du saint en Italie. La tapisserie traduit ici le désir « d'orner » le mur, assumant la dimension décorative de l'œuvre.

L'usage du textile, tissé ou brodé, exprime pour Matteo Nasini une forme de fidélité à un savoir-faire artisanal, souvent écarté par la scène artistique





*IN SITU 2019, Matteo Nasini, Il Giardino perduto (« Le Jardin perdu »), 2017-2019, onze colonnes, laine, fer, bois, courtoisie Clima Gallery.*

contemporaine. Il fait partie d'une génération d'artistes qui incarne une forme de résistance face à la distinction entre les arts dits « mineurs » et ceux dits « majeurs », entre le peintre et le décorateur, l'artiste et l'artisan. Artiste sonore, musicien également, Matteo Nasini a proposé une performance avec plusieurs musiciens le jour de l'inauguration, accompagnés d'instruments de musique en céramique issus de reproductions d'os et de défenses animales, hypothétiquement utilisés par l'homme préhistorique,

et réalisés avec une imprimante 3D. Cette expérience sonore permettait à chacun de renouer avec un passé immémorial.

Monument, du latin *monumentum*, se dit d'un édifice aussi bien que d'un poème. Un monument révèle une intention, une volonté de marquer son temps et la mémoire. De la même manière que le poème renaît au présent par la lecture qui en est faite, un monument renaît aussi dans la perspective que lui propose une œuvre contemporaine. Si cette dernière

trouve une valorisation par le monument qui l'accueille, le monument est aussi « actualisé » par l'œuvre qui s'y confronte, par le regard qu'elle porte sur lui. Ce destin commun dépend de l'accueil qui est réservé aux œuvres quand on sait les reconnaître pour ce qu'elles sont : notre histoire.

Avec cette dernière proposition, l'abbaye renoue avec un des aspects de la personnalité de Gustave Fayet, son goût pour l'exploration des diverses techniques aussi bien que son éclectisme stylistique, loin des codes académiques de son époque. Mais c'est avant tout avec deux des principes fondateurs de toute vie dédiée à l'art, la curiosité et l'exigence, que l'abbaye de Fontfroide exprime sa fidélité à son histoire et à son ambition.

Marie-Caroline Allaire-Matte,  
directrice de la galerie AL/MA,  
commissaire artistique de *IN SITU*  
*Patrimoine et art contemporain 2019*



*Performance de Matteo Nasini à l'occasion du vernissage de son exposition en 2019, accompagné d'instruments de musique en céramique issus de reproductions d'os et de défenses animales, hypothétiquement utilisés par l'homme préhistorique, et réalisés avec une imprimante 3D.*

## Le cellier de l'abbaye de Fontfroide

1 Rebière (Jean-Louis), « Récentes observations archéologiques à l'abbaye de Fontfroide », dans *Oculus*, n°20, 2014 ; p.12-17.

Rebière (Jean-Louis), « Récentes observations archéologiques à l'abbaye de Fontfroide (suite) » ; dans *Oculus*, n°21, 2015 ; p.6-11.

2 Les photographies et dessins de cet article ont été réalisés par Jean-Louis Rebière.

Deux articles précédents d'*Oculus*<sup>1</sup> nous avaient permis de décrire l'analyse que nous avons faite de bâtiments médiévaux, le réfectoire, au nord du cloître, d'une part, et l'infirmerie qui enjambe le ru de Fontfroide, d'autre part. Ceux-ci avaient été modifiés ou détruits au fil des temps, et leur lecture en était devenue particulièrement complexe. Notre étude avait permis de mieux appréhender leur aspect à l'époque médiévale. Aujourd'hui, c'est au tour du cellier d'être présenté dans toute sa complexité<sup>2</sup>.



Fig. 1 : Plan de localisation du cellier à l'ouest du cloître, entre le parvis de l'abbatiale et la porte médiévale du monastère.

C'est en effet le bâtiment du cellier des moines, situé à l'ouest du cloître, qui sera l'objet de notre présentation. Celui-ci se trouve en dehors de la stricte clôture, la ruelle des convers le séparant du cloître proprement dit. (fig.1) La ruelle des convers de Fontfroide est, notons-le, l'une des mieux conservées aujourd'hui parmi les abbayes de l'ordre cistercien.

Le cellier, d'aspect austère, n'est pas immédiatement perceptible lorsque l'on visite l'abbaye. Le développement architectural de cette dernière aux cours des temps modernes a considérablement transformé l'aspect général du monastère. Si le cellier était auparavant détaché de l'alignement de la façade par l'entrée de l'abbaye, il ne l'est plus aujourd'hui, des constructions étant venues s'ajouter en absorbant la séparation primitive entre cellier et aile des convers. (fig. 2 et fig.2bis)

### L'origine de nos investigations

Un désordre structurel était apparu sur la voûte basse du cellier en 2014, principalement marqué par la chute d'une pierre au niveau de la naissance de la voûte sud de la salle basse. Une étude fut alors entreprise afin d'en déterminer la cause, afin de pouvoir ensuite définir les travaux nécessaires à sa stabilisation. Cette étude nous a conduit à nous pencher très attentivement sur l'ensemble de la construction du cellier. Ainsi, avons-nous tout d'abord dressé les plans, les coupes et les élévations de cet édifice devant lequel nous passions depuis de nombreuses années (à l'occasion de nos travaux sur les toitures de l'église), sans jamais l'avoir véritablement observé dans tous ses détails.



Fig. 2 et 2 bis : Plan au sol et plan de l'étage du cellier de l'abbaye de Fontfroide dans leur état actuel.

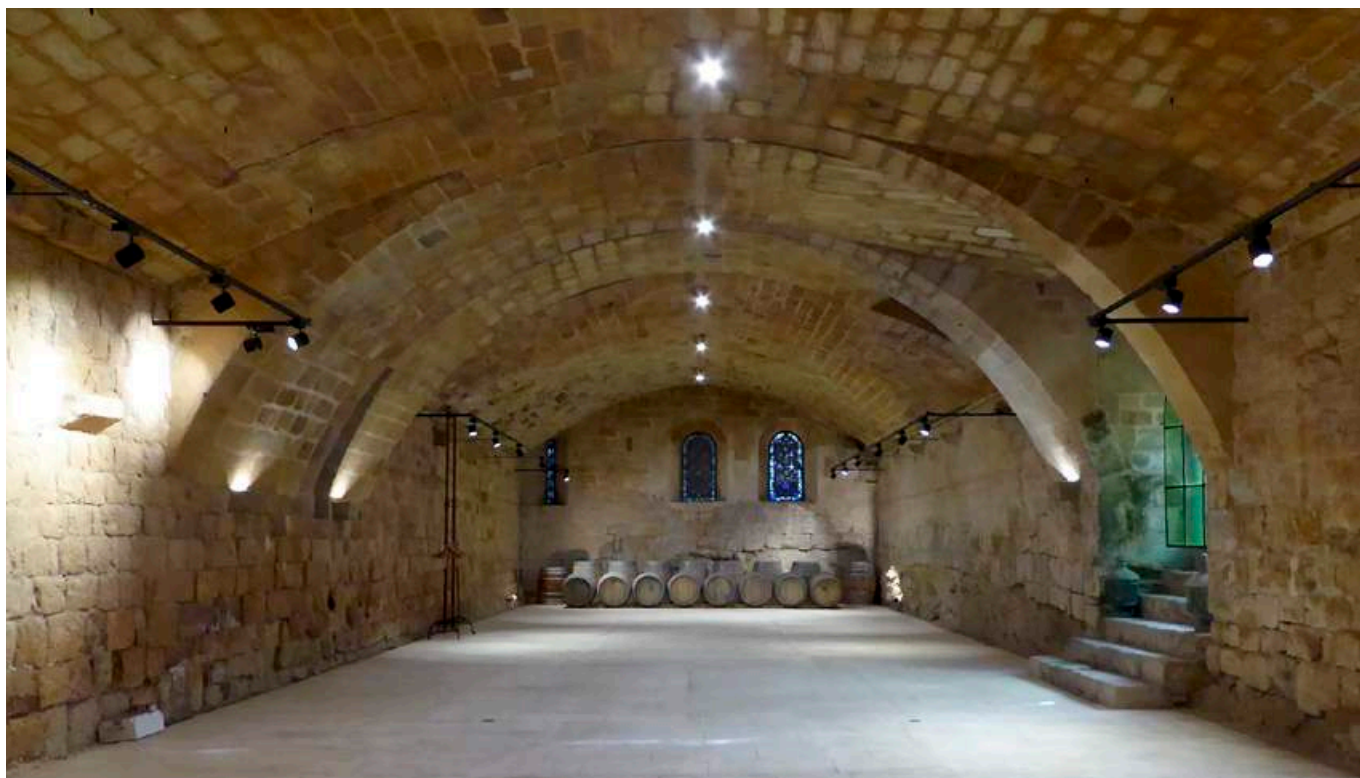


Fig. 3 : Vue depuis la porte nord du cellier de la salle basse. À droite, l'embranchement indique la grande porte du cellier. À noter, les deux voûtements en arcs surbaissés séparés au droit du portail par les voûtes en plein cintre.

Bien sûr, nous avons déjà examiné ce bâtiment avec Nicolas d'Andoque. C'est lui qui nous avait signalé la chute d'un bloc de la voûte sud. Guillaume Champion, entrepreneur de maçonnerie-pierre de taille, qui œuvrait alors à la restauration de la toiture du transept de l'abbatiale, posa un étaie provisoire pour retenir les claveaux de pierre fragilisés au droit du mouvement observé. Ainsi, toute progression du désordre avait été stoppée dans l'attente des travaux à venir.

## Description du cellier

Le bâtiment du cellier est situé à l'extrémité sud de l'aile occidentale de l'abbaye, qui longe de façon continue l'ensemble du monastère, depuis le grand portail de l'avant-cour jusqu'à la façade ouest de l'église abbatiale. Le cellier est composé de deux grandes salles rectangulaires superposées, chacune d'elles étant voûtée. La salle basse est couverte d'un berceau surbaissé, tandis qu'à

l'étage la salle a reçu une voûte en berceau brisé. L'ensemble est bâti en pierre de taille, et il est couvert d'une toiture à deux versants en tuiles canal. (fig.3 et 4)

Seules deux de ses façades extérieures sont visibles, l'une à l'ouest et l'autre au sud, tandis que les deux autres, à l'est et au nord, sont masquées par des constructions. Sa façade orientale est séparée du cloître par la ruelle des convers, qui a

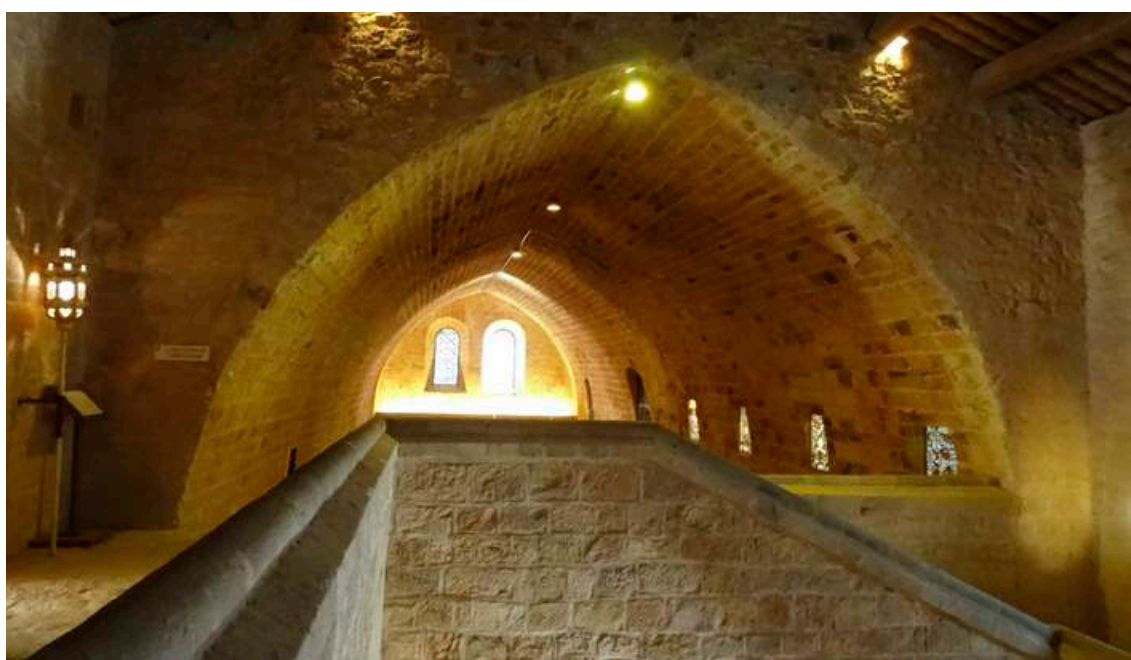


Fig. 4 : Vue depuis le palier d'étage de l'escalier d'honneur vers la salle haute du cellier. Cette dernière est largement ouverte sur l'escalier. Sa voûte en berceau brisé se prolonge jusqu'au pignon sud du cellier.

Fig. 5 : Détail de la coupe partielle sur le cloître de l'abbaye. Elle comporte, à droite, la galerie ouest du cloître, la ruelle des convers couverts d'une voûte en demi-berceau, et la coupe sur les salles du cellier. À noter, la toiture du versant est, à gauche, qui englobe sous la même couverture le cellier et la ruelle des convers.

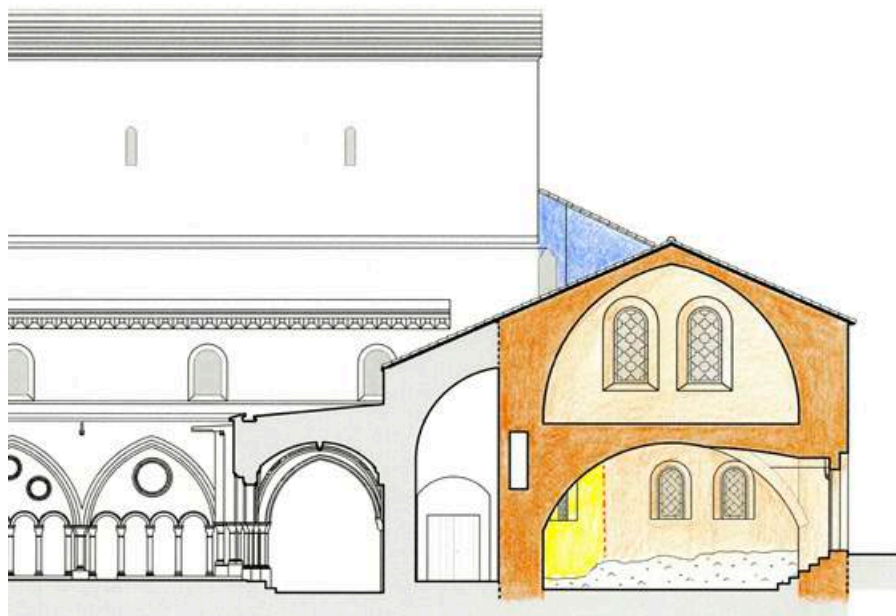


Fig. 6 : Vue générale depuis la terrasse est du cloître montrant la couverture du versant est du cellier qui se poursuit sur la voûte de la ruelle des convers. À gauche, l'escalier rampant sur les voûtes de l'allée et du cellier qui dessert la salle du trésor.

été comme entièrement englobé sous la toiture du cellier. (fig.5) Cette élévation côté est est donc aveugle. Le pignon nord a été, quant à lui, également intégré dans la reconstruction de l'aile occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle. (fig.6)

Les élévations ouest et sud, dégagées de toute construction, en ont permis une analyse détaillée. La façade ouest comporte des baies disposées curieusement de façon irrégulière. (fig.7) En effet, si la partie basse n'est ouverte que par une grande porte cochère située en son centre, on observe à

l'étage plusieurs séquences de baies. La partie gauche présente un groupe de quatre hautes lancettes tandis que deux ouvertures, étroitement juxtaposées, sont visibles au-dessus de la porte, légèrement sur sa droite. La première baie, légèrement plus basse et plus étroite que la seconde, est une fenêtre en plein cintre. La seconde, beaucoup plus large, correspond à une ancienne porte à deux vantaux. Enfin, plus loin, à l'extrémité droite de la façade occidentale, une unique baie, rectangulaire, était également autrefois une porte.





Fig. 7 : Vue de la façade occidentale du cellier. Le grand portail cocher médiéval est en partie enterré dans la rehausse des sols du XVIII<sup>e</sup> siècle. À noter, à gauche, les lancettes étroites éclairant l'étage et à droite, les portes du grenier à l'étage.

Quant au pignon sud du cellier, il est très largement ouvert. (fig.8) Deux groupes de deux baies jumelles en plein cintre et fortement ébrasées (afin que la lumière puisse abondamment pénétrer dans les salles), sont disposés l'un au-dessus de l'autre, quoique légèrement décalés. Au niveau bas, une autre baie, étroite, a été établie à

proximité immédiate de la façade de l'église. (fig.9) À l'évidence, cette baie est antérieure aux précédentes qui ont été ouvertes lors de la construction du cellier. Des vestiges plus anciens ont donc été absorbés dans la nouvelle construction à cet endroit. En haut de la façade, dans l'axe central de celle-ci, une baie, profondément ébrasée, a

été créée, dont les piédroits retombent curieusement à cheval sur les cintres de chacune des deux baies inférieures. (fig. 10) Cette baie est pourvue d'un panneau de vitrail. Étonnamment, elle n'est actuellement pas visible depuis l'intérieur. Il semble que le vitrail ait été conservé en place tandis que la baie a été murée intérieurement.

Fig. 8 : Vue latérale du pignon sud en partie masquée par un cyprès montrant le désaxe des baies jumelles du rez-de-chaussée et de l'étage, ainsi que la baie haute partiellement murée dans la salle haute.

Fig. 9 : Détail de la baie ébrasée jouxtant la façade de l'abbatiale. À noter, la rupture de l'alignement des assises de l'appareil à gauche de la baie.

Fig. 10 : Détail de la baie haute du pignon. Son vitrail n'est pas visible depuis la salle haute du cellier.





Fig. 12 : Détail, au droit de la baie occultée de la salle basse, du désordre affectant la partie sud du voûtement du cellier.



Fig. 11 : Vue depuis le sud de la salle basse du cellier montrant les différents types de voûtements juxtaposés dans ce volume.

### La composition de la voûte basse du cellier, constituée de quatre parties distinctes

Nous avons été surpris au cours de nos investigations par l'aspect hétérogène du voûtement de la salle basse du cellier. Cette hétérogénéité est marquée par quatre types différents de mise en œuvre. La première section de voûte, côté nord, est constituée d'une bande étroite d'une largeur de 3 à 4 mètres. Composée de pierres en moyen appareil, cette portion de voûte en plein cintre retombe à faible hauteur au-dessus du sol. La seconde est beaucoup plus longue, puisqu'elle rejoint pratiquement la porte ouest. Ce voûtement surbaissé repose sur des sommiers en saillie. La troisième section, disposée autour du portail ouest, est composite. Elle concentre à cet endroit une succession de segments de voûtes : deux arcs de part et d'autre de la porte d'entrée, ancrés dans l'ébrasement du portail et limitant dans l'axe de la porte une voûte en

berceau qui comporte la lunette de la porte. Enfin, de chaque côté des deux arcs encadrant le portail, se trouvent d'étroites portions de voûtes (de 3 à 4 m de large), dont l'une comporte une lunette correspondant à la baie haute qui surplombe la portion ouest. (fig. 11) La dernière partie de la voûte, au sud, section la plus longue de ce vaisseau, est semblable à la seconde voûte, étant dotée d'un voûtement surbaissé. En encorbellement par rapport au nu du mur, un bandeau de pierre recevant sa retombée. C'est précisément à cet endroit que s'est produit le désordre, le fragment de pierre correspondant à une cassure d'un bloc de ce bandeau. (fig. 12)

### L'observation de l'hétérogénéité de la construction du cellier

Nous avons analysé et cherché à comprendre le caractère éminemment composite de ce bâtiment à première vue homogène, puisque les voûtes basses nous laissaient deviner de nombreux

remaniements. Bien sûr, l'analyse du mode de construction de la voûte et des travaux qui ont pu y être effectués au fil du temps était essentielle, mais au-delà, cette compréhension ne pouvait, semble-t-il, être atteinte qu'en affinant notre connaissance de la chronologie de la construction du cellier dans son entier.

Lorsque l'on franchit le portique à fronton qui clôt l'avant-cour et précède la chapelle des étrangers adossée contre les murs de soutènement du jardin en terrasse, la façade ouest du cellier apparaît dans sa sobre muraille. (fig. 13) L'absence de recul en raison de l'exiguïté du terrain conduit à longer la façade occidentale du cellier sans trop prêter attention à cette dernière, porté par l'effet d'aspiration de la venelle qui conduit au parvis de l'église abbatiale. La façade de l'église et la présence d'un grand cyprès soustraient alors à la vue le grand pignon sud du cellier.

La salle basse du cellier, pourvue d'un voûtement surbaissé, prend jour au sud par les trois baies du pignon sud et à l'ouest par des verrières mises en place à l'époque de Gustave Fayet sur la large porte à deux vantaux. L'accès usuel à cette salle basse s'effectue par une porte en ogive située au nord du cellier, à laquelle on parvient en passant sous le grand escalier qui dessert l'étage de l'hôtellerie du XVIII<sup>e</sup> siècle disposé au-dessus du réfectoire des convers. (fig. 14)

Fig. 13 : Vue de la venelle conduisant, depuis le portique de l'avant-cour, au parvis de l'abbatiale. Le cellier est situé à gauche et la chapelle des étrangers à droite, adossée au soutènement de jardins en terrasses de l'abbaye.



Fig. 15 : Détail des baies jumelles de la salle haute du cellier ainsi que du bouchement de la baie haute du pignon disparaissant dans le voûtement de la salle.

L'étage du cellier est largement ouvert sur le palier du grand degré, sa voûte en berceau brisé formant l'arc de l'ouverture de la salle haute. (fig. 4) Une charpente apparente couvre la cage de cet escalier monumental à trois volées. D'étroites baies carrées, vitrées de panneaux d'antiquaire, éclairent parcimonieusement la première partie de la salle haute située au nord, à proximité de l'escalier, tandis que la partie sud est plus abondamment illuminée par les baies romanes jumelles du pignon méridional du cellier. (fig. 15) Curieusement, dans la seconde partie de cette salle, deux

Fig. 14 : Vue plongeante depuis la fenêtre d'étage de l'aile des convers montrant la façade nord du cellier, conservée partiellement sous la dernière volée de l'escalier d'honneur de l'abbaye. La porte nord médiévale est dissimulée sous les tentures.



Fig. 16 : Vue depuis la salle haute de l'ébrasement de la porte du grenier du cellier et son intégration dans la voûte actuelle.

portes à vantaux pleins ouvrent sur le vide de la venelle menant à l'église. (fig. 16)

Le cellier est couvert d'une toiture de tuiles canal à deux versants ; on ne perçoit bien sa géométrie que depuis les terrasses du jardin occidental et depuis l'escalier du trésor. (fig. 34) Côté cloître, le versant oriental de la couverture du cellier se prolonge au-dessus de la voûte en demi-berceau de la ruelle des convers. (fig. 4) La façade est du cellier correspond à l'élévation gauche de la ruelle des convers, lorsqu'on l'emprunte en se dirigeant vers le portail de l'église. (fig. 17)

Fig. 17 : Vue de la ruelle des convers conduisant à l'église. Le cloître est situé à gauche, tandis que la façade est du cellier reçoit la demi-voûte de la ruelle des convers. Le culot, au premier plan, porte le palier d'étage de l'escalier d'honneur.



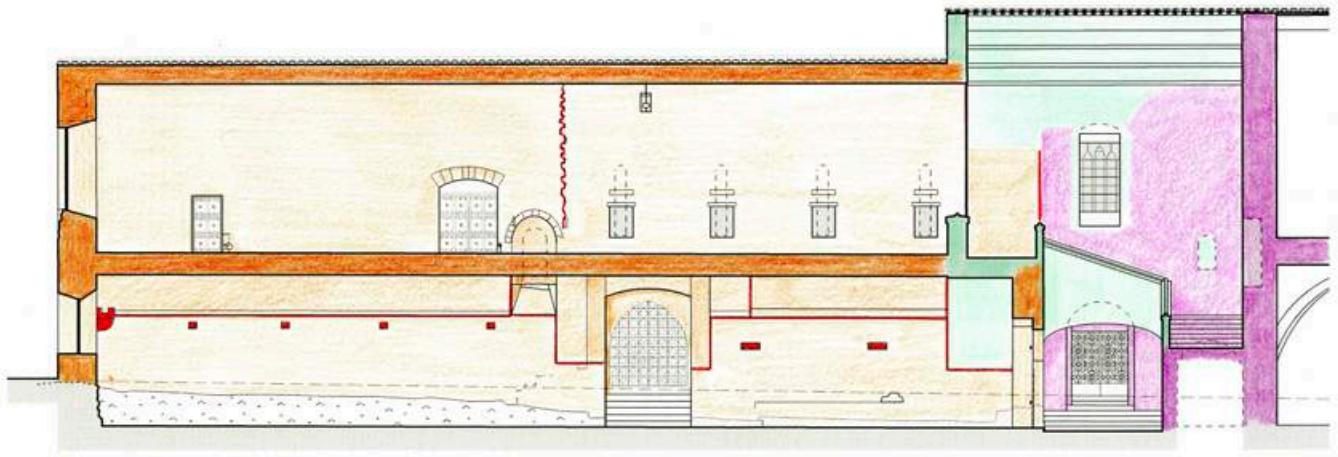


Fig. 18 : Coupe longitudinale sud/nord sur le cellier et l'escalier d'honneur du monastère, état actuel. En rouge sont signalés les anciens corbeaux des planchers du cellier antérieur et, en trait rouge, les limites de voûtements et rupture d'appareils.

## L'établissement de l'escalier du XVIII<sup>e</sup> siècle ; modifications engendrées dans la construction du cellier

Le travail d'analyse que nous avons effectué sur les dispositions du cellier et de l'escalier, en plans et en coupes, croisées avec nos observations sur le terrain, nous a permis de relever un défaut de superposition des murs, et l'imbrication de la partie haute de l'escalier d'honneur dans le cellier. (fig. 18) Ces constats, mis en regard des phases historiques connues du développement de l'abbaye, nous ont permis d'appréhender les importantes modifications au fil des siècles dans ce secteur de l'abbaye et comprendre ainsi l'évolution particulière.

La longue façade ouest du cellier, depuis la ruelle jusqu'au parvis de l'église, a tout d'abord été analysée. (fig. 19) Il nous est apparu que l'aile des convers et le cellier avaient été bâtis de façon semblable, dans le prolongement l'un de l'autre, bien que les assises de pierre de taille de la façade du cellier aient un module plus petit que celui de l'aile des convers, au bel appareil. Aucune rupture de construction n'est en effet perceptible entre ces deux ensembles, si ce n'est la présence de la harpe nord-ouest du cellier dans ce mur continu. (fig. 20) Cellier et aile de convers étaient séparés par la porterie médiévale, qui avait été bâtie en même temps que l'aile des convers. L'entrée médiévale du monas-

tère a été entièrement intégrée dans l'élévation de l'aile des convers adossée à celle du cellier. La césure entre ces deux séquences du cellier et de l'aile des convers est matérialisée de nos jours par le beau portique Louis XV. Quant à la façade nord du cellier, elle est aujourd'hui absorbée dans la cage d'escalier de l'hôtellerie. En entrant dans le passage qui sépare l'aile des convers du bâtiment du cellier, par le grand portail de l'ancienne entrée du monastère, il faut descendre quelques marches pour remarquer l'entrée nord de la salle basse du cellier et ce qui subsiste de sa façade médiévale, en partie conservée dans l'architecture de l'escalier à triple volée. (fig. 14 et 21)

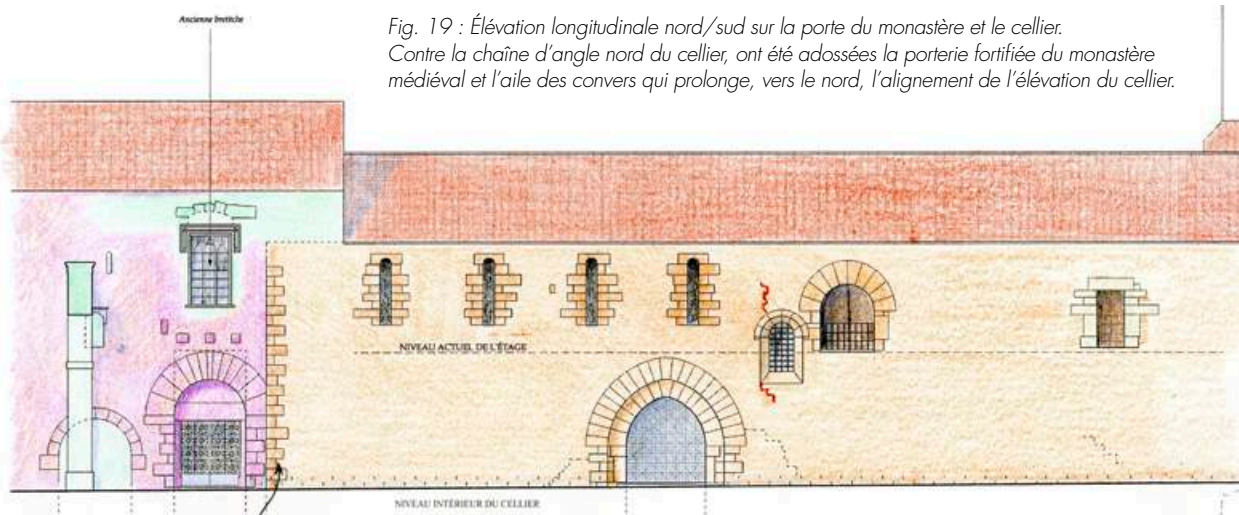


Fig. 19 : Élévation longitudinale nord/sud sur la porte du monastère et le cellier. Contre la chaîne d'angle nord du cellier, ont été adossées la porterie fortifiée du monastère médiéval et l'aile des convers qui prolonge, vers le nord, l'alignement de l'élévation du cellier.



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'entrée principale du monastère fut en effet déplacée. (fig. 22) L'ancienne porterie fut déclassée pour être remplacée par une nouvelle entrée, plus majestueuse, disposée au centre de l'aile des convers. Aussi, l'emplacement de l'ancienne porterie fut-il utilisé pour y établir un grand escalier d'honneur permettant de desservir les chambres de l'hôtellerie. Celles-ci furent établies dans l'ancien dortoir des convers désaffecté. Les bâtisseurs couvrirent alors l'ancien espace de la porterie, autrefois à ciel ouvert, qui séparait l'aile des convers et le cellier. Ils réutilisèrent la montée de l'escalier du dortoir des convers qui devint la première volée du nouvel accès à l'étage. (fig. 18 et 23)

Ainsi, la grande mise en œuvre de la cour « Louis XIV » s'est répercutée jusque dans le secteur de l'ancienne porterie, le grand escalier bâti au XVIII<sup>e</sup> siècle devenant la « rotule » de desserte de toutes les cellules nord du cloître et de l'ensemble de l'hôtellerie. Les concepteurs de cet escalier monumental n'hésitèrent pas, pour lancer l'embranchement terminal, à détruire la partie supérieure de la façade nord du cellier ainsi que la partie correspondante de la voûte en berceau brisé de la salle haute. Un voûtement particulier pour établir l'arc portant la volée neuve fut alors mis en place dans la salle basse du cellier. Il s'agit de l'arc en plein cintre visible au revers de la porte. Seule la partie inférieure de la façade médiévale nord fut conservée ; elle devint le support du parapet de cette dernière montée de l'escalier. (fig. 24)



Fig. 21 : Coupe est/ouest sur l'escalier d'honneur montrant la transformation de l'extrémité nord du cellier à demi détruite pour y installer le grand degré de l'abbaye.

C'est lors de cette grande campagne de travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle que fut posée la charpente aujourd'hui visible, qui prolonge la toiture de l'aile des convers au-dessus du pignon nord détruit jusqu'à venir prendre appui sur l'extrémité conservée de la voûte haute. (fig. 18)

Ce couvrement eut pour effet d'obscurcir la cage d'escalier. Pour compenser ce défaut d'éclairage, il fut décidé de créer une large baie à l'emplacement de la bretèche qui protégeait l'entrée médiévale et abritait la vieille herse du monastère. Le cintre de cette fenêtre est toujours visible au-dessus

de la baie rectangulaire moderne mise en œuvre lors du rétablissement des croisées médiévales sur l'ensemble de l'étage de l'aile des convers. (fig. 20) Cette radicale transformation de l'accès primitif au monastère en cage d'escalier absorba ainsi le cellier dans le linéaire de l'aile des convers alors qu'il en était jusque-là totalement individualisé. (fig. 24)

Cette opération constitue la phase la plus extraordinaire de l'évolution architecturale du cellier. Mais celles que nous allons décrire maintenant, bien qu'antérieures, ne sont pas moins intéressantes.



Fig. 20 : Vue actuelle de l'ancien accès médiéval au monastère. La porte ouvrant sur le réfectoire des convers est murée. Celle du monastère est ouverte. À noter, la toiture de l'aile des convers qui se prolonge sur celle du cellier, au-delà de la chaîne d'angle.

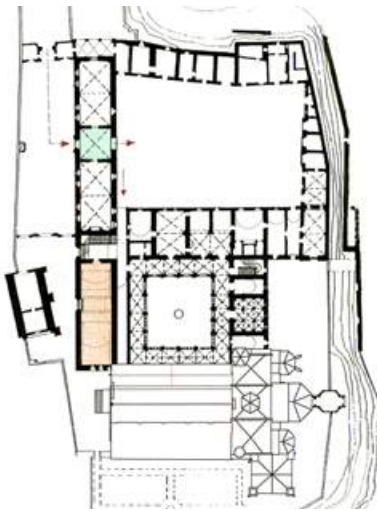


Fig. 22 : Plan schématique montrant le déplacement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'entrée du monastère au centre de l'aile des convers, permettant ainsi l'installation de l'escalier d'honneur de l'abbaye à l'emplacement de l'entrée médiévale.

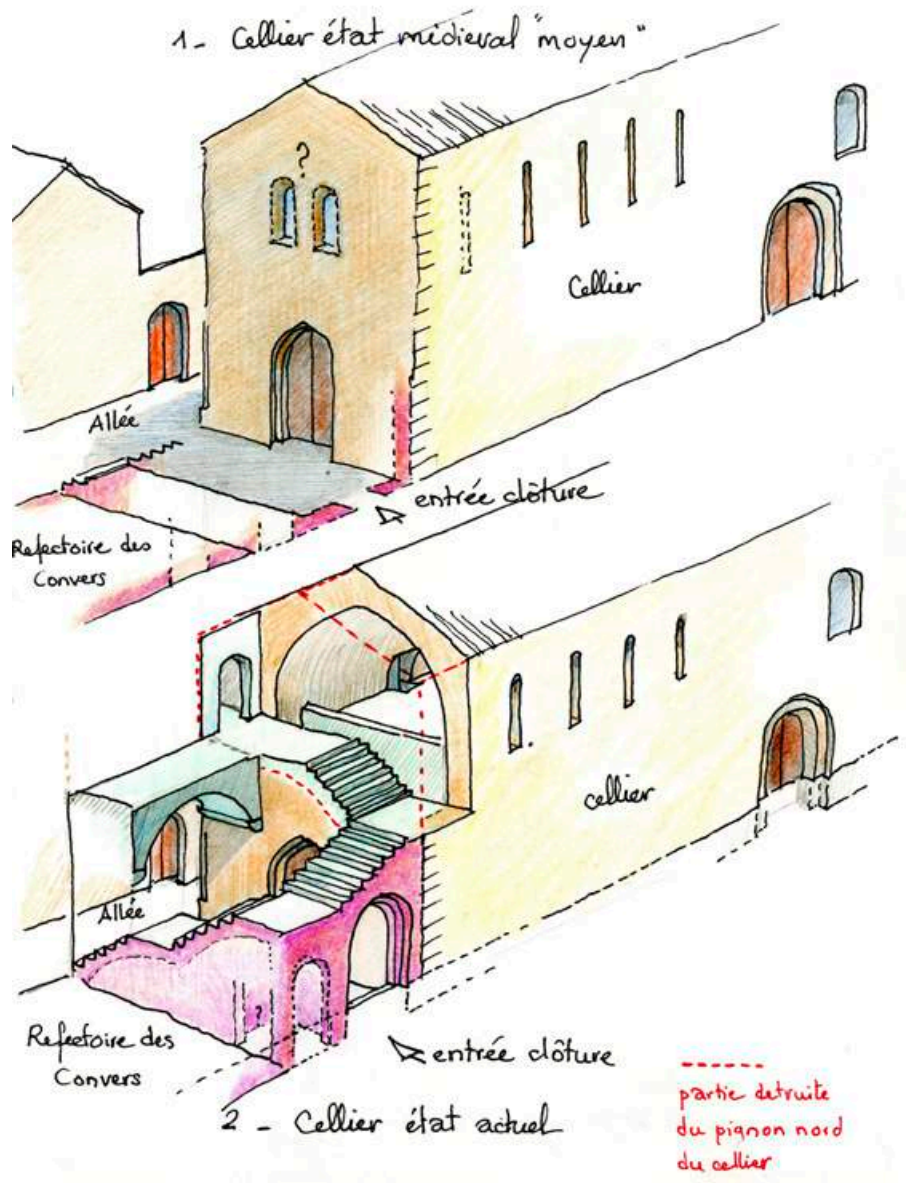


Fig. 23 : Croquis montrant l'évolution de la façade nord du cellier entre la période médiévale et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'escalier d'honneur est teinté en vert, la porterie en violet et le cellier en orange.

## L'évolution du cellier

L'austère façade ouest du cellier, examinée lors d'un bel éclairage rasant d'un après-midi ensoleillé, révèle bien les disparités d'appareils entre parties nord et sud de l'élévation, mais également entre le rez-de-chaussée et l'étage. À l'angle nord du cellier, la harpe bien assisée est nettement discernable à droite de l'entrée médiévale du monastère. (fig. 19 et 20) De l'angle nord-ouest du cellier jusqu'à l'imposant portail cocher situé au centre de l'élévation, le parement est constitué d'un moyen appareil admirablement mis en œuvre jusqu'à l'égout de toiture. D'étroites lancettes, au nombre de quatre, sont visibles à l'étage, sur le côté nord de l'élévation. Les piédroits et le linteau de ces quatre baies sont taillés dans une pierre d'apparence gréseuse, différente de celle des parements droits. À droite, au-delà du

grand portail à deux rouleaux de vousures, une rupture d'appareil est observable, située à peu près à l'aplomb d'une large et profonde baie cintrée à la remarquable qualité de mise en œuvre. (fig. 25) L'ouverture adjacente est en réalité un portail d'étage, tout aussi soigneusement appareillé. Au-delà de ce groupement de baies, le module des blocs d'assises est plus régulier et le parement de taille dressé plus finement. C'est ce même type d'appareillage que l'on retrouve, en retour d'équerre, sur le pignon sud du cellier. Sur ce secteur sud de l'élévation occidentale, seule une baie rectangulaire plus tardive, qui correspond également à une porte en hauteur, apparaît sur le parement ici totalement aveugle. La façade sud du cellier borde le parvis de l'église. (fig. 26) Elle est considérablement dissimulée par un grand et volumineux cyprés, malencontreusement planté trop près de la

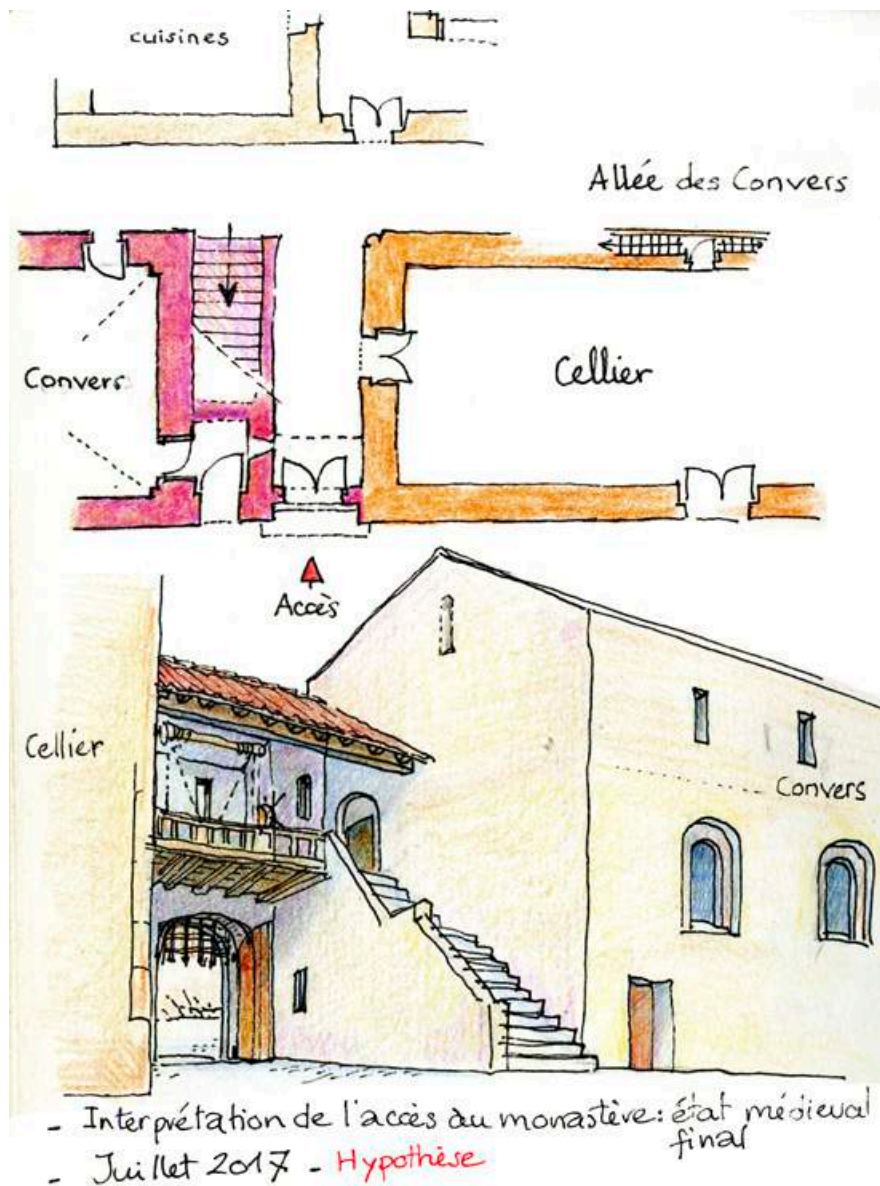


Fig. 24 : Croquis montrant une vue hypothétique, mais vraisemblable, de la poterne médiévale avec sa herse et l'escalier des convers conduisant à leur dortoir.

façade. Celle-ci présente une élévation à trois niveaux. Très proches du sol, deux baies romanes de dimensions semblables, fortement ébrasées, côtoient une baie plus étroite à linteaux décroissants dont l'ébrasement est encore plus profond. À l'étage, à l'ombre de la hampe du cyprès, deux baies jumelles parfaitement centrées dans le pignon, sont surmontées d'une baie de même forme, mais plus modeste, sous ce qui fut la pointe du pignon avant la création de l'escalier du trésor. Si le versant ouest du pignon a conservé son rampant roman, le versant est a reçu, lors de l'exhaussement du bas-côté nord de la nef de l'église, la construction abritant le retour de l'escalier conduisant à cette nouvelle salle. La façade telle que le montre le dessin, (fig. 26) révèle en outre une rupture d'appareil entre l'ouverture étroite et les baies jumelles éclairant la salle basse du cellier.

La trace d'un solin engravé dans la maçonnerie matérialise, sur ce pignon, entre les baies jumelles de l'étage et celles du rez-de-chaussée, la pente d'un long appentis disparu qui aurait pu correspondre à la toiture du porche détruit de l'église. En effet, la présence de tels porches était quasi-systématique aux premiers temps de l'ordre.

À l'étage, les baies jumelles ne sont pas implantées au-dessus de celles de la salle basse, révélant un ajustement de parti de construction dont nous ignorons la cause. Enfin, la petite baie qui les surmonte n'éclaire plus de nos jours la salle haute. Il semblerait que l'on ait dû s'accommoder, dans un premier temps, de la préexistence de la baie à rez-de-chaussée jouxtant la façade de l'église. Les dispositions de cette fenêtre à linteau sur encorbellements inclinent à y voir une ouverture

inversée dont l'ébrasement aurait pu se situer dans un intérieur, et ici sous le porche... Au-dessus de cette baie à gauche, au niveau de la rupture d'assises, apparaît un empochement muré d'une des pannes de la charpente du porche détruit.

Pour achever l'examen des extérieurs du cellier, il faut se rendre dans la ruelle des convers qui s'intercale, comme nous l'avons dit plus haut, entre la galerie ouest du cloître et le cellier. (fig. 17) L'élévation est sous la voûte de la ruelle des convers est, à l'heure actuelle, difficilement observable en raison de l'obscurité totale qui y règne. Elle ne présente, a priori, pas de disparité d'appareil, ni de trace de percement muré. Cependant, un étroit et énigmatique escalier droit, bâti dans l'œuvre, se situe à l'intérieur de cette maçonnerie. (fig. 27) Ce degré débouche à l'étage, dans le sol carrelé de la salle haute du cellier.



Fig. 25 : Vue de la baie du cellier, piégée dans la voûte basse, et de la porte du grenier. À noter la différence de parement entre les piédroits gauche et droit de la baie, la rupture d'assise et le changement de parement entre les parties nord et sud du cellier.

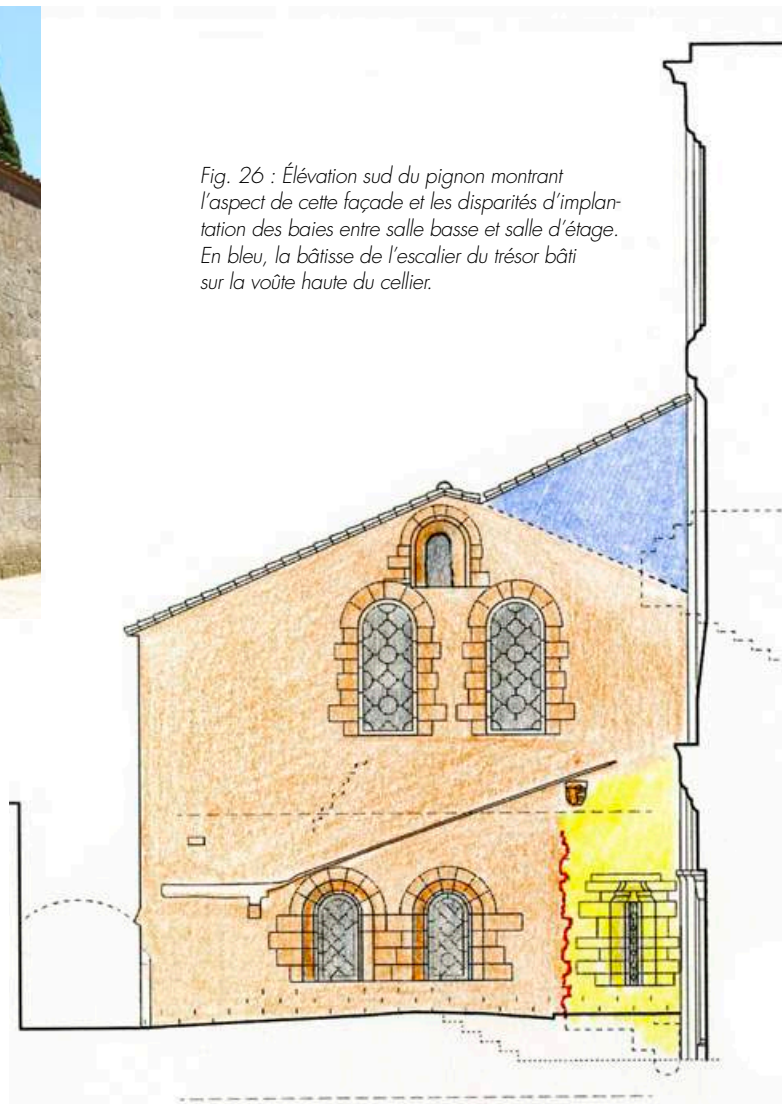


Fig. 26 : Élévation sud du pignon montrant l'aspect de cette façade et les disparités d'implantation des baies entre salle basse et salle d'étage. En bleu, la bâtisse de l'escalier du trésor bâti sur la voûte haute du cellier.

Fig. 27 : Vue depuis le haut de la montée nord de l'escalier bâti dans l'œuvre du mur est du cellier.



Énigmatique, cet escalier l'est en effet. Il fut initialement conçu pour recevoir deux montées opposées. Or, la montée, côté sud, n'a pas été portée à achèvement, tandis que la montée nord est complète, bien qu'ayant été légèrement modifiée pour déboucher dans la salle actuelle. Cet accès à l'étage du cellier est antérieur au voûtement de la salle basse, car ce voûtement en a altéré les dispositions et entamé les piédroits de la porte d'origine. Tout aussi curieusement, l'accès à cette porte depuis la salle basse se situe à 1,70 m au-dessus du dallage actuel ! (fig. 28) Ce sol n'est sans doute pas celui d'origine car il semble avoir été décaissé. Cependant, le seuil du palier de départ ne pouvait être accessible sans un ouvrage extérieur rapporté (échelle ou autre). Enfin, l'examen des voûtes des deux niveaux du cellier révèle également l'évolution complexe de cette construction dans sa forme interne. La voûte de la salle basse du cellier est la plus

étonnante car elle est aujourd'hui constituée de quatre types de voûtements distincts. (fig. 18) La voûte située à l'extrémité nord de la salle a été lancée lors de la réalisation de l'escalier de l'hôtellerie. La seconde voûte, beaucoup plus étendue, s'intercale entre la voûte de l'escalier et celles du portail ouest. (fig. 3) Elle adopte un profil surbaissé prononcé. Les naissances de cette voûte sont légèrement en porte-à-faux et sont encorbellées sur deux bandeaux saillants de pierre de forte section. Autour du portail principal du cellier, un ensemble de trois segments de voûtes s'intercale entre deux arcs dont les naissances, en appui sur les piédroits intérieurs du portail occidental, sont beaucoup plus basses que celles des longues voûtes à profil en arc surbaissé. Enfin, la quatrième voûte, côté sud, de même étendue que la voûte encorbellée précédente est, quant à elle, calée sur des sommiers en porte-à-faux à encorbellement biais. (fig. 11) Cette



Fig. 29 : Détail du défaut de conception de la voûte sud au rez-de-chaussée du cellier, ayant provoqué la rupture localisée d'un claveau de sommier mal profilé.



Fig. 30 : Vue des corbeaux de muraillère implantés sous le voûtement de la partie sud de la salle basse.

singularité est due à un soin de mise en œuvre plus élégant mais structurellement pernicieux. C'est bien cela qui est à l'origine du désordre structurel, de la chute de pierre et qui a déclenché l'étude consacrée au cellier de Fontfroide. (fig.29)

L'encorbellement de la voûte surbaissée côté nord, à la mise en œuvre traditionnelle, ne présente aucun désordre puisque les claveaux de la voûte reposent sur de robustes bandeaux saillants. Le désordre structurel a touché le côté sud de la voûte, au droit du bandeau saillant. Il est apparu que cette retombée ne s'effectuait pas

au-dessus du bandeau, comme cela doit être, mais contre sa face latérale, au-devant de sa face externe. Ainsi le bandeau a-t-il été dissimulé par le claveau inférieur de la voûte suivant un profil triangulaire. C'est cette partie qui tend aujourd'hui à se rompre, et qui est à l'origine de la chute d'un bloc de pierre qui a tant inquiété. (fig. 12)

Pourquoi les deux parties du voûtement ont-elles été bâties de façon si différente ? Dans quel ordre ces voûtes sont-elles venues s'inscrire dans un volume initialement planchéié ? La présence de corbeaux venus soutenir des muraillères, corbeaux qui ont été

maintenus en place et qui sont nettement visibles sous les voûtements des murs gouttereaux, pose question. (fig. 18) Les corbeaux situés sous la voûte nord adoptent un profil rectangulaire allongé. Ils sont implantés assez bas sur l'élévation verticale des murs gouttereaux. Ceux de la voûte sud, haut placés, sont cubiques, à profil en quart-de-rond. Ils présentent, en tête, un rainurage susceptible de porter une poutre muraillère. (fig. 30) Le dernier corbeau sud, plus épais, est scellé à l'angle ouest, dans le pignon méridional, et présente en tête deux curieuses réserves divergentes.

Fig. 28 : Vue de l'accès à l'escalier bâti dans l'œuvre du mur est du cellier et son intégration dans le voûtement de la salle basse.



Fig. 31 : Détail du voûtement et de la lunette dégageant la baie médiane de la façade ouest du cellier.



Au centre de la salle, le segment de voûte basse adopte un profil en voûte plate formant lunette au droit de la baie jouxtant le portail coche ouest. (fig. 31) Cette baie est partiellement absorbée dans la voûte sud. L'accès à l'escalier dans l'œuvre a été intégré dans les voûtements. La volonté de maintenir ce passage, que les arcs ont soigneusement préservé, indique qu'il s'agissait là d'une liaison verticale préexistante qu'il importait de maintenir. (fig. 28) Cet escalier avait été conçu avec deux montées opposées, dont il ne subsiste aujourd'hui que la montée nord. (fig. 27) Ceci nous invite à envisager une possible bipartition des usages du cellier. Cette hypothèse permettrait d'expliquer les nettes disparités d'aspect entre les secteurs nord et sud du

bâtiment, et d'y voir peut-être une aile des convers primitive qui aurait été plus tard repoussée au-delà du passage du monastère.

À Clairvaux, le bâtiment médiéval du cellier, très vaste, seul édifice conservé de cette époque dans le grand monastère classique, était initialement scindé en deux secteurs distincts. Au nord, il abritait le réfectoire des convers et au sud, le cellier proprement dit, tandis qu'à l'étage se trouvait le dortoir des convers.

Faut-il imaginer un tel bi-morphisme d'usage dans le bâtiment du cellier primitif de Fontfroide ? Une césure d'appareil est visible entre la partie nord et sud du bâtiment, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. (fig. 32) Ceci permettrait d'expliquer la présence

des quatre baies hautes côté nord et la porte de grange, côté sud, à l'étage de la façade occidentale...

La voûte en berceau brisé de l'étage du cellier paraît d'une seule venue. Ici, cependant, une rupture d'alignement dans le clavage de la voûte est observable à l'aplomb du piédroit de la baie murée qui jouxte le portail ouvrant sur le vide de la venelle. (fig. 32) Une telle césure dans l'appareillage de la voûte est également observable sur le parement extérieur de la façade ouest, au niveau de cette même baie, accolée à la porte haute. (fig. 25) Ajoutons à cela que le berceau en arc brisé actuel de la voûte obture en grande partie les quatre lancettes de la partie nord, les réduisant à l'intérieur à de petites baies carrées. Ce voûtement recoupe

Fig. 32 : Détail de la ligne de décharge d'assises entre parties nord et sud de la voûte, à proximité de la porte du grenier. Le sommet de la baie médiane est muré au-dessous du sol de tomettes.

Fig. 33 : L'aspect supposé du premier cellier à charpente apparente était sans doute proche de celui du dortoir de l'abbaye bénédictine de Lagrasse, également située dans l'Aude, à proximité de Fontfroide.





Fig. 34 : Vue de la toiture du cellier depuis l'escalier du trésor. La surhausse de la toiture de l'escalier d'honneur est visible à l'extrémité de la couverture actuelle.

également la baie haute du pignon sud dont le cintre disparaît au-dessus de l'extrados de la voûte. (fig. 15) Bien que le berceau brisé actuel ait absorbé toute trace de vestiges antérieurs dans les naissances de la voûte, il y a tout lieu de penser qu'il existait à ce niveau une charpente apparente qui permettait que se développe la totalité du triplet des baies hautes du pignon sud. On peut supposer que l'aspect antérieur de ce volume présentait des arcs diaphragmes reposant sur des culots qui portaient pannes et solives. C'est précisément cette disposition que l'on peut voir à l'abbaye de Lagrasse, conservée dans le dortoir de moines bénédictins. (fig. 33)

Ainsi, le premier cellier de Fontfroide, dans sa forme primitive, aurait été charpenté. Les moines du temps de saint Bernard le conçurent peut-être pour des usages multiples, avec deux fonctions distinctes à l'étage. Il aurait ainsi comporté, côté nord, un modeste dortoir, et un ample grenier au sud. Outre les quatre lancettes que nous avons évoquées plus haut, l'existence de montées divergentes dans l'épaisseur de la maçonnerie de la muraille est du cellier conforterait cette hypothèse.

Y a-t-il eu abandon de la partie sud de l'escalier droit interne à la maçonnerie ? Cette montée est en effet aujourd'hui en ruine. Ou bien le projet n'aurait-il pas été mené à terme, l'abbaye devenant prospère ? La construction de la grande aile des convers, engagée peu de temps après, a-t-elle interrompu les travaux précédents ? Nous sommes, aujourd'hui encore, à ce stade de nos recherches, dans l'incapacité d'expliquer l'existence des multiples voûtements du cellier, et de déterminer dans quel sens furent mises en œuvre les voûtes des salles haute et basse. Nous avons en revanche compris que la chute d'un fragment de pierre résultait du mode de mise en œuvre de la voûte sud et de son raccordement avec le bandeau. Cette voûte n'a pas entraîné de désordre généralisé à cet endroit. Aussi, a-t-il été décidé de traiter localement la pierre altérée au moyen de broches et de collage. Le chantier doit s'ouvrir prochainement. À l'occasion des travaux, l'ensemble du bandeau sera sondé et consolidé afin que, si d'autres parties présentaient des risques identiques, nous puissions prendre les devants et les

traiter de la même façon que la partie où le fragment a chuté.

L'étude relative à la connaissance du cellier et de son évolution architecturale mériterait d'être désormais poursuivie par des investigations archéologiques plus poussées. En effet, si notre connaissance a été considérablement augmentée sur le cellier, comme cela l'avait été précédemment pour l'infirmerie ou l'aile nord de la cour Louis XIV, il reste beaucoup à étudier encore pour comprendre, dans le détail, les évolutions architecturales du bâtiment. Des faisceaux de questionnements sont apparus lors de notre étude, auxquels nous ne pouvons ici apporter encore que quelques bribes de réponses, mais les interrogations, nombreuses, restent ouvertes. Il conviendrait de poursuivre patiemment ces investigations pour réussir à « faire parler » le redoutable cellier, comme toutes les parties de cette abbaye à l'histoire si dense et si complexe. Ce sera, à n'en pas douter, une des missions du XXI<sup>e</sup> siècle.

Jean-Louis Rebière,  
architecte en chef  
des Monuments historiques

# Le projet scientifique, culturel et touristique de l'abbaye de Fontfroide

Une nouvelle page à écrire pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Lorsque les visiteurs pénètrent pour la première fois dans l'enceinte de l'abbaye de Fontfroide, ils sont souvent émus et parfois subjugués par la force intacte que ces vieilles pierres transmettent immédiatement. Il est certain que l'héritage millénaire de Fontfroide ne serait pas parvenu jusqu'à eux avec autant d'intensité si le site n'avait pas été restauré et remis en vie par Gustave et Madeleine Fayet à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Peu de lieux autrefois religieux ont gardé une telle force d'évocation tant ici le lien entre l'esprit et la nature est omniprésent, tant les aménagements successifs ont su dialoguer avec le passé. L'histoire aurait pu en rester là, le décor se figer en parcours touristique, en maison d'hôtes, voire en simple résidence privée. Mais les

descendants de Gustave et Madeleine Fayet ont voulu préserver l'esprit qui animait Fontfroide. Ils se sont efforcés depuis bien longtemps de perpétuer l'accueil, l'humanisme, l'ouverture aux artistes qui avaient imprégné la renaissance de Fontfroide.

Les héritiers de ce patrimoine historique et familial se sont récemment mis d'accord pour réaffirmer qu'ils entendent être les « dépositaires d'un héritage spirituel, culturel et patrimonial qui les dépasse ». Il est vrai que la vie culturelle de Fontfroide ne s'était pas arrêtée avec la disparition de Gustave Fayet. Son épouse, puis ses descendants, et notamment Nicolas d'Andoque, ont su poursuivre ce qui avait été engagé en matière d'encouragement de l'art, mais aussi de restauration du monument et de protection de son environnement.

Le souhait de développer la fréquentation et la notoriété du monument, la volonté d'ouverture vers des partenaires extérieurs ont rendu nécessaire une remise à plat du projet commun afin d'en assurer la cohérence. Cet *aggiornamento* est d'autant plus important que la famille s'est progressivement élargie à chaque génération et compte désormais plus de deux cents descendants. Il est vrai aussi que le foisonnement des initiatives et des structures autour de Fontfroide ne contribuait pas forcément à leur lisibilité.

C'est en 2015 que les membres de la famille décident de lancer une consultation en vue de doter l'abbaye de Fontfroide d'un document de référence, qui serait validé par toutes les parties prenantes au projet, et servirait de feuille de route pour les décennies à venir. Dans cette intention, dès novembre 2014, les statuts de la société civile immobilière (SCI), propriétaire de l'ensemble immobilier de l'abbaye de Fontfroide, ont été modifiés par l'ajout d'un préambule ainsi rédigé :

*Madeleine et Gustave Fayet  
devant leurs appartements  
à Fontfroide.*





« Appartenant à une famille enracinée sur les terres méridionales dont elle est issue depuis plusieurs siècles, les associés de la SCI de l'abbaye de Fontfroide, descendants directs de Gustave et Madeleine Fayet déclarent être les dépositaires d'un héritage spirituel, culturel et patrimonial qui les dépasse, affirment le caractère familial de ce site envers lequel ils ont ainsi contracté un exigent devoir d'avenir orienté vers la protection et le développement de ce lieu consacré à la création intellectuelle et artistique, en respectant son origine spirituelle et en sécurisant économiquement les activités qui s'y déroulent afin d'assurer la maintenance et la pérennité du site classé Monument historique et de dégager les ressources nécessaires à son déploiement artistique et culturel ».

La consultation destinée à choisir un partenaire pour l'assistance dans la rédaction de ce « projet scientifique, culturel et touristique » est lancée dès octobre 2015. Le but n'était pas seulement de rédiger un document de recommandations, mais véritablement de rassembler toutes les parties prenantes, afin d'assurer à long terme la pérennité économique du projet et la mobilisation de toutes les énergies, dans une direction commune choisie et partagée.

L'objectif final était de produire un document de référence, donnant aux parties prenantes un fil conducteur dans la durée.

La commande fut confiée, après jury, à un consortium composé de trois consultants seniors, Jean Lafond-Greletty<sup>1</sup>, Jean Rozenbaum<sup>2</sup> et Luc Gruson. La mission qui devait durer 6 mois se prolongea pendant près de deux ans, tant les discussions furent intenses. L'avis des partenaires internes et externes de Fontfroide fut complété par un questionnaire adressé à l'ensemble des membres de la famille. À la suite de cet inventaire, un certain nombre de questions-clés furent identifiées et donnèrent lieu à des groupes de travail.

En particulier, les points suivants de diagnostic sont apparus cruciaux :



L'abbaye de Fontfroide au coeur de son massif.

- l'éclatement des structures juridiques et de gouvernance gravitant autour de Fontfroide ;
- le caractère foisonnant mais hétérogène de l'offre culturelle et touristique ;
- la problématique de l'accueil et de la visite, notamment face aux flux importants en saison ;
- le besoin d'une plus grande cohérence spatiale et temporelle autour du monument, de son environnement et des héritages spirituels, de la période cistercienne, de Gustave Fayet, et du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ambition du projet scientifique, culturel et touristique (PSCT) finalement adopté en fin 2017 est de constituer une sorte de « pacte », un accord-cadre au sein de la famille. Il se veut un document à caractère stratégique, qui définit des objectifs, mais qui sera complété en aval par d'autres réflexions plus opérationnelles. Il se veut un document à la fois pérenne dans ses objectifs (il comporte des tâches à accomplir pour au moins les dix prochaines années), mais qui peut être néanmoins réévalué et amendé à périodicité régulière.

Aussi bien en interne que pour les partenaires extérieurs et le public, le projet scientifique, artistique, culturel et touristique de Fontfroide doit être perçu comme un tout cohérent, afin de renforcer l'image déjà très forte du lieu et son rayonnement. Le projet global peut se décliner en différents programmes mais avec l'objectif d'une programmation, d'une communication et d'une adresse au public unifiée. Ce projet global est au service des ambitions spirituelles, culturelles, artistiques et humanistes de Fontfroide, en articulation avec les enjeux touristiques et économiques qui conditionnent son développement à long terme.

Après de nombreuses réunions autour de versions successives du projet, celui-ci s'est finalement structuré suivant trois chantiers stratégiques :

1. Le renforcement de l'accueil et des offres liées à la visite
2. La structuration de la politique scientifique et culturelle
3. La refonte de la gouvernance.

Ces trois chantiers sont eux-mêmes subdivisés en quinze actions présentées sous forme de fiches-actions com-

1 Objectif Patrimoine

2 FIGESMA Conseil

Lors de sa première réunion le 3 mai 2019, le CSAC a désigné ses 16 membres :

#### Représentants de la SCI de l'Abbaye de Fontfroide

Antoine FAYET

Alexandre d'ANDOQUE

#### Représentants de la SARL la Ferme de Fontfroide

Aline LEMAITRE

Gustave VIENNET

#### Représentants de l'association MAGFF

Olivier FAGES

Guillaume d'ABBADIE

#### Représentants de l'association des Amis de Fontfroide

Bertrand BAYLE

Alphonse SNOECK

Luc GRUSON, président du comité scientifique, artistique et culturel de l'abbaye de Fontfroide, directeur général honoraire de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration-Palais de la Porte Dorée

Marius BERNADO, professeur à l'université de LERIDA

Xavier DAUMALIN, directeur du laboratoire TELEMMe de l'université d'Aix-Marseille

Matthieu DESACHY, conservateur général des bibliothèques, conseiller pour le livre, la lecture et les archives, DRAC d'Occitanie

Isabelle DIU, conservatrice générale des bibliothèques, directrice de la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet à Paris

Michel HILAIRE, conservateur général du patrimoine, directeur du musée Fabre de Montpellier

Éric JOLY, ingénieur agronome, directeur général délégué aux musées, aux jardins botaniques et parcs zoologiques au muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Laurent LE BON, conservateur général du patrimoine, président du musée national Picasso-Paris

portant des préconisations précises. Certaines actions étaient déjà largement entamées ou le sont aujourd'hui : c'est le cas en particulier de l'étude de programmation concernant l'accueil, de l'enrichissement de l'offre culturelle, avec le recrutement d'un responsable du développement culturel et enfin et surtout de l'élaboration d'une nouvelle architecture juridique en vue d'une gouvernance unifiée de l'ensemble des activités.

Mais une évolution importante de ce dispositif d'ensemble est la création d'un comité scientifique artistique et culturel (CSAC), qui est commun à toutes les parties prenantes de Fontfroide. Ainsi le CSAC entend être le lieu institutionnel où peuvent se fédérer l'ensemble des activités scientifiques, artistiques, culturelles et touristiques organisées sur le site dans un projet unique et partagé. Le comité nouvellement créé a un rôle exclusivement consultatif. Cependant, il est reconnu par tous comme étant le garant de la mise en cohérence des projets et de la programmation culturelle. L'ensemble des structures parties prenantes de l'abbaye, SCI, société commerciale (La Ferme), Musée d'art et d'histoire Gustave Fayet (MAGFF), Amis de Fontfroide, y sont représentées, y participent légitimement et acceptent son rôle consultatif d'orientation et d'autorité morale.

Ce qui est nouveau dans ce comité, c'est que, pour la première fois, la moitié des membres sont des experts qualifiés, qui sont extérieurs à la famille et choisis en fonction de leurs compétences dans les champs scientifiques et culturels couverts par le projet.

Le comité est réduit, afin d'être opérationnel, il comprend seize membres :

- huit membres de droit qui sont les représentants des parties prenantes et de la famille : deux membres désignés par la société civile immobilière de Fontfroide, deux membres désignés par l'association MAGFF, deux membres désignés par l'association des Amis de Fontfroide et deux membres désignés par la SARL La Ferme ;
- huit membres qualifiés qui sont des spécialistes dans les champs couverts par le CSAC : un conservateur du patrimoine ; un conservateur spécialité archives ou bibliothèques ; un spécialiste de l'art (historien de l'art, expert en art

contemporain) ; un historien spécialisé (monde médiéval, monde cistercien) ; un musicologue ; un spécialiste de la culture et du patrimoine ; un spécialiste de l'environnement et du paysage et enfin une personnalité représentative de la culture méditerranéenne.

Les responsables exécutifs de l'abbaye participent aux réunions. En outre, il est constitué d'un comité d'honneur composé des personnes ayant rendu des services éminents à l'abbaye ou pouvant contribuer à son rayonnement.

Le champ de compétences du comité est très étendu puisque le CSAC est consulté non seulement sur les orientations du projet scientifique, artistique, culturel et touristique, mais également sur :

- les projets de convention avec les partenaires scientifiques et culturels de Fontfroide ;
- les programmes d'activité annuels, la programmation culturelle (spectacles, expositions, colloques, résidences d'artistes), les actions en faveur du développement des publics et les actions menées en matière d'éducation, de recherche et de diffusion ;
- la politique de visite du monument, les actions de médiation, les outils de communication et, de manière plus générale, la politique de l'offre du site.

Il est également consulté, en formation restreinte lors des commissions spécialisées, notamment sur les projets d'acquisition et de restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers, les travaux dans le monument, les prêts et les dépôts de collections et d'archives, les modalités d'acquisition, de sélection, de conservation, de numérisation et de diffusion des documents dont l'établissement a la garde.

Il contribue au développement des relations de l'abbaye de Fontfroide avec les organismes français et étrangers qui poursuivent des buts en rapport avec les missions de celui-ci.

Enfin, il constitue le comité de rédaction d'*Oculus*, la revue de Fontfroide.

Au sein du comité, des commissions spécialisées peuvent être constituées afin d'instruire des dossiers particuliers. Elles comprennent certains membres du CSAC et des experts extérieurs le cas échéant. Un rapporteur permanent par commission, désigné par les membres de droit du



Fête des plantes et du massif de l'abbaye de Fontfroide.

CSAC, rend compte des travaux en séance plénière.

- À sa création, le CSAC comporte quatre commissions spécialisées :
- Conservation et valorisation du patrimoine : monument, massif, jardins, acquisitions, conservation, restauration, collections, archives, bibliothèques.
- Programmation artistique et culturelle : expositions, événements, concerts, création contemporaine, résidences, animation touristique.
- Politique de recherche et de diffusion scientifique : notamment en histoire, partenariats scientifiques, colloques, accueil de chercheurs.
- Développement : nouveau parcours de visite, nouvelles offres, politiques des publics médiation, articulation avec les autres activités de Fontfroide.
- Depuis sa création, le comité a tenu deux séances plénières au cours

desquelles ont été ouvertes de nombreuses pistes de réflexion pour l'avenir de Fontfroide, comme :

- la politique de conservation et de valorisation des archives familiales et de la bibliothèque ;
- le développement des résidences d'artistes ;
- le développement de la programmation artistique et culturelle autour de deux axes structurants : celui déjà existant de l'histoire et du dialogue interculturel, celui à créer de la relation entre science, nature et création ;
- les réflexions autour d'une saison Fayet qui pourrait avoir lieu en 2025 à l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Fayet avec une exposition à Paris en partenariat avec le musée d'Orsay et une déclinaison en région, notamment en lien avec le musée Fabre à Montpellier.

Ces perspectives passionnantes devraient contribuer, nous l'espérons tous, à renouveler l'intérêt des visiteurs et des partenaires privés ou publics pour le projet de l'abbaye de Fontfroide. Elles devraient également concourir à ancrer solidement le site dans les questionnements contemporains. Le monde du XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus le monde cistercien, il est devenu instable, fragile, complexe. Raison de plus pour tenter de porter les valeurs qui ont toujours été celles de Fontfroide : l'accueil, l'humanisme, la sensibilité à la nature et à l'art, la spiritualité...

Luc Gruson,  
président du comité scientifique

## Gustave Fayet et le livre illustré

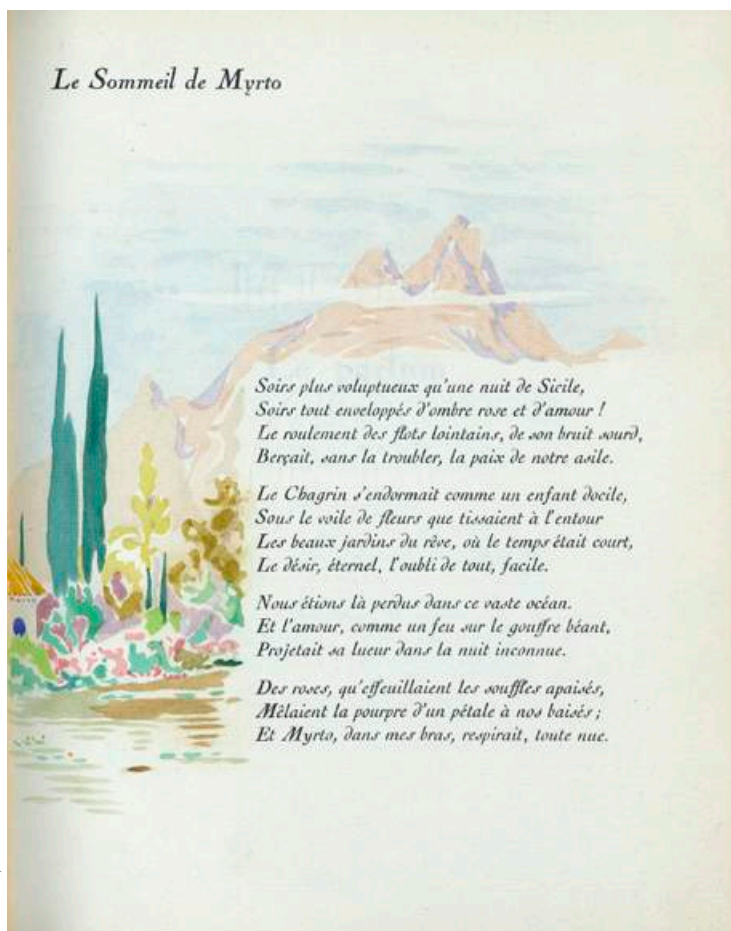
À la suite de son œuvre décorative, Gustave Fayet se lance dans le livre illustré à la fin de sa carrière entre 1920 et 1925.

Gustave Fayet, « L'homme et la mer », Quelques poèmes préférés parmi les Fleurs du Mal de Ch. Baudelaire, illustré de vingt et un dessins à l'encre noire, s.n., 1923, collection privée.



Gustave Fayet, illustrations La Galère de Myrto par Maurice Pottecher, illustré par trente-et-un dessins colorés, aquarelle et mine de plomb, papier lisse, Paris, Librairie de France, tiré à trois cent cinquante exemplaires, 1926.

© Abbaye de Fontfroide



© Abbaye de Fontfroide

Lors de l'exposition *Gustave Fayet « Vous peintre »* en 2006, certains livres illustrés sont présentés pour la première fois au musée Terrus d'Elné. La thèse de Magali Rougeot<sup>1</sup>, *Gustave Fayet (1865-1925), itinéraire d'un artiste-collectionneur* et la monographie *Gustave Fayet, L'œil souverain*<sup>2</sup> présentent le livre comme un support à part entière. Afin de faire découvrir son travail d'illustrateur, les illustrations pour *Miréio - Mireille* de Frédéric Mistral sont publiées en 2009 chez Actes Sud. Dix ans plus tard, un mémoire de master à l'université d'Aix-Marseille, sous la direction de Madame Rossella Froissart et de Monsieur Pierre Pinchon, s'attache à analyser ses talents d'illustrateur. Menée en étroite collaboration avec les descendants de Gustave Fayet, cette étude permet également de découvrir des livres inédits et d'étudier une production méditerranéenne en phase avec la modernité du XX<sup>e</sup> siècle.

### Inspirations botaniques et méditerranéennes

Fayet a réalisé quatorze livres illustrés dans sa carrière : *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, les textes de Saint Jean de la Croix, des poèmes indous, des poèmes d'auteurs contemporains ainsi que sa production littéraire : *Fleurs*, dédiée à ses descendants. L'ensemble de sa production présente deux motifs : une botanique imaginaire et des paysages méditerranéens vécus et contemplés. Dans *Quelques poèmes préférés parmi Les Fleurs du Mal*, *Le Cantique des Cantiques*, et *Les Canciones*, une botanique vivante et imaginaire cohabite

1 Rougeot Magali, *Gustave Fayet (1865-1925), itinéraire d'un artiste collectionneur*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Paris X Nanterre-École du Louvre, 2013.

2 Guibourgé Stéphane, D'andoque de Sériège Alexandre, Rougeot Magali, *Gustave Fayet - L'œil souverain*, préface de Dario Gamboni, Paris, Éditions du Regard, 2015.



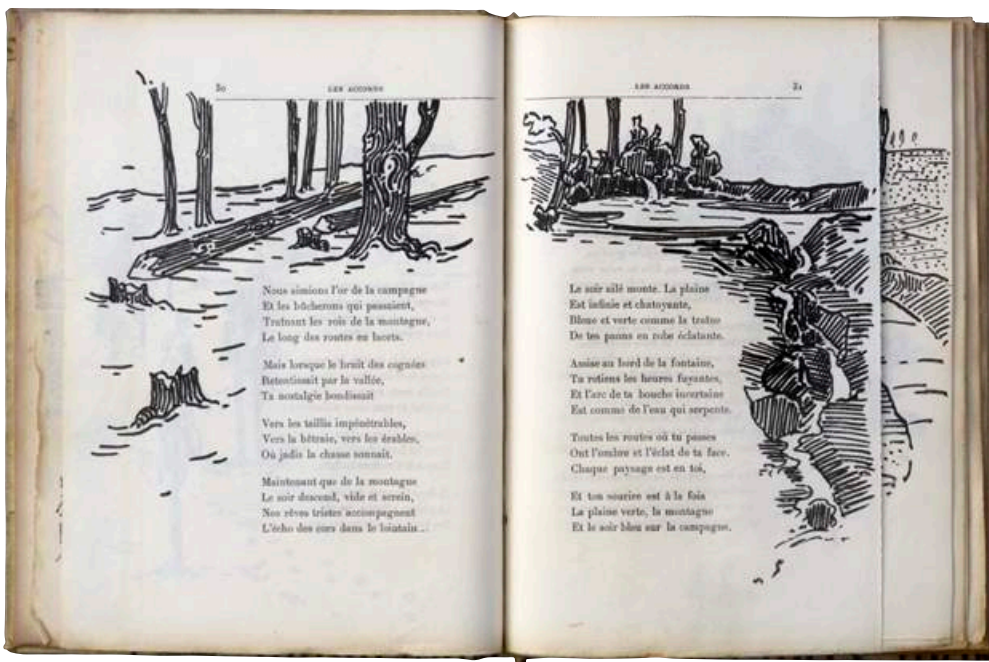
Gustave Fayet, décor mural et tapis, salon de la villa Costebrune, Cap-Brun, vers 1920.

avec le texte. Réalisées à l'encre noire, ses fleurs sont monumentales, en hybridation ou parfois épineuses et aquatiques. À la fin du livre *Fleurs* de 1925, c'est une végétation en métamorphose qui anime l'ouvrage. Majoritairement travaillées en noir, certaines fleurs sont en couleurs comme celles qui ornent le poème indou *La Bhâgavad-Gîta*. Vives et éclatantes, elles rappellent le talent coloriste de l'artiste développé pour

ses tapis. D'un support à un autre, cette flore se propage sur le textile puis se fixe sur la page formant ainsi un ensemble harmonieux.

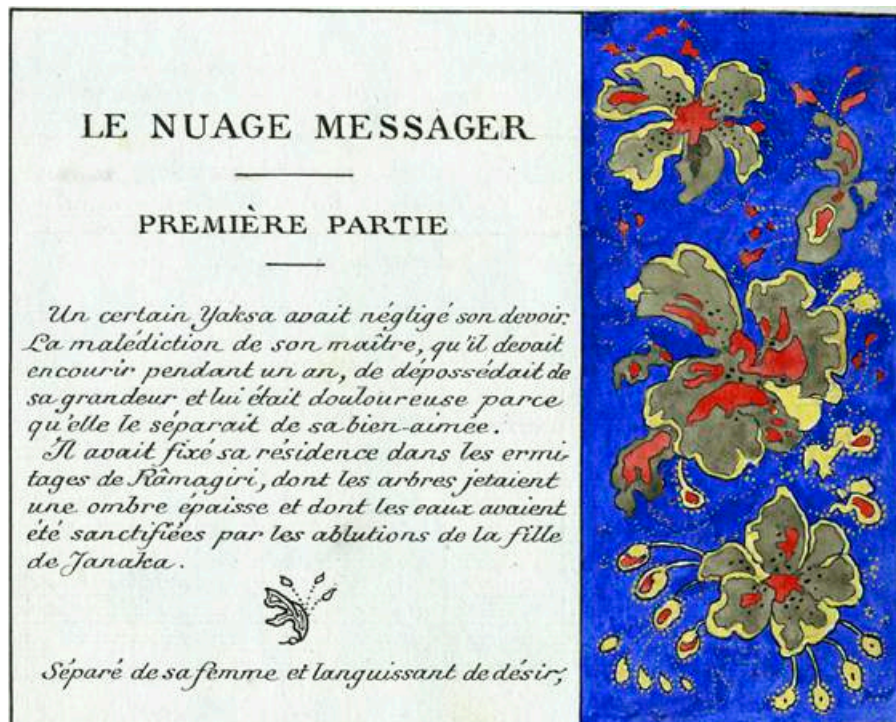
Ses illustrations sont aussi la projection d'un lieu méditerranéen et provençal. Après l'achat d'une édition originale de *Miréio - Mireille* à la librairie Roumanille en 1922, Fayet annonce dans une lettre envoyée à son fils Léon : « Et puis mon idée fixe est d'il-

lustrer *Mireille* ! J'irai cet automne passer un mois en Camargue ! ». L'intérêt de Fayet pour Mistral s'explique en partie par ses aïeux : Jacques Azais, fondateur de la Société archéologique de Béziers en 1864, et son fils Gabriel Azais, pionnier et auteur de nombreux ouvrages félibres. En août de la même année, son pèlerinage provençal commence. Seul devant le motif, il produit une documentation



Gustave Fayet, illustrations *Les Accords* par Elsa Koeberlé, frontispice illustré par G. d'Espagnat, Paris, Édition du Mercure de France, 1906. Illustré de cinquante-cinq dessins à l'encre noire sur papier vergé pour cinquante exemplaires et sur grand vélin d'Arches pour douze exemplaires. Relié par Gustave Fayet et dédicace d'Elsa Koeberlé pour Gustave Fayet, 2 octobre 1922, p. 30-31, Villeneuve-lès-Avignon, Abbaye Saint-André.

Gustave Fayet, illustrations  
 Le Nuage Messenger de Kalidasa,  
 retranscrit par le graphiste Lefèvre,  
 illustré de soixante-neuf dessins  
 colorés, gouache, papier bleuté  
 de l'an XII, 22,5 cm x 21,5 cm,  
 dédié par G. Fayet à sa  
 fille Simone, 1925, Narbonne,  
 Abbaye de Fontfroide.



© Abbaye de Fontfroide

considérable (dessins, aquarelles, photographies) en vue de réaliser son projet. Ainsi, soixante-douze planches sur carton sont exécutées à l'encre de chine. Son livre devient une cartographie mentale de son itinéraire provençal. Les paysages de la Camargue, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont solitaires, parfois angoissants par le travail hachuré, et évoquent le destin tragique de la jeune Mireille.

## Un artiste généreux

Par ailleurs, il exerce également ses talents d'illustrateur auprès de ses amis résidant sur le pourtour méditerranéen. En 1922, il offre Elsa Koeberlé, auteure du recueil de poèmes *Les Accords*, une version illustrée de son livre. Toujours à l'encre de chine, l'artiste suit le texte en dessinant sur chaque page un paysage décrit par l'auteure. Rencontrée en 1916, au Grand Hôtel des Lecques à Saint-Cyr-sur-Mer dans le Var, il n'hésite pas à faire l'achat de l'Abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon pour la jeune Alsacienne.

Dans *La Galère de Myrto* de Maurice Pottecher, rencontré lors de son installation à Toulon, Fayet reprend certains motifs de sa Villa Costebrune sur chaque page de l'ouvrage. Dans ses poèmes, l'auteur utilise un vocabulaire classique faisant référence

à la Grèce antique. Suivant le texte, l'artiste emprunte le motif de la mer, des cyprès et des temples qu'il connaît bien depuis ses voyages en Sicile, en Grèce et à Majorque. Ce retour à l'âge d'or grec, Fayet l'applique à travers ses talents de décorateur pour ses somptueuses demeures notamment au château de la Dragonne. Les murs et le mobilier sont décorés de paysages élyséens, de fontaines de jeunesse et de scènes méditerranéennes. Réalisées dans chacune de ses demeures, ses illustrations sont liées à une propriété. L'ouverture d'un livre est l'entrée d'un lieu où Fayet laisse entrevoir entre les pages son individualité. En somme, le livre devient la synthèse de son art. Ouvert à la nouvelle génération, il collabore avec de jeunes auteurs comme René-Louis Doyon et Maurice Guierre. Pour ce mémoire de recherche, les correspondances entre les auteurs ont été retranscrites afin de comprendre la réalisation d'une œuvre à quatre mains. Cependant, son intérêt pour le livre se renforce davantage lors de sa déterminante rencontre avec André Suarès en 1923. Durant trois ans, les deux hommes se lient d'amitié et s'écrivent régulièrement. Ils ont ensemble de nombreux projets de publications et partagent leur profond attachement à la Provence. Dès le début de leur relation, Fayet réalise

des dessins pour le recueil de poèmes *Sous le pont de la lune*, non localisés actuellement. Suarès participe à la conception du *Nuage Messenger*, définissant la typographie et la mise en page. L'auteur écrit également la préface du livre *Fleurs*, s'adressant directement aux petits-enfants de Fayet.

Restées en état de projet, plusieurs illustrations devaient voir le jour : les *Illuminations* de Rimbaud, *La vie de Thérèse d'Avila* ou encore le *Cantique du Soleil* de Saint François d'Assise. Cette nouvelle étude permet de découvrir Gustave Fayet en tant qu'illustrateur et bibliophile à travers une géographie provençale et méditerranéenne. Elle s'attache également à mettre en lumière ses relations méconnues avec des auteurs méridionaux. Le livre de la carrière de Gustave Fayet est loin de se fermer. Au contraire, il ouvre la voie à de nouveaux chapitres.

Élodie Cottrez,  
 doctorante en histoire de l'art

## COLLOQUE

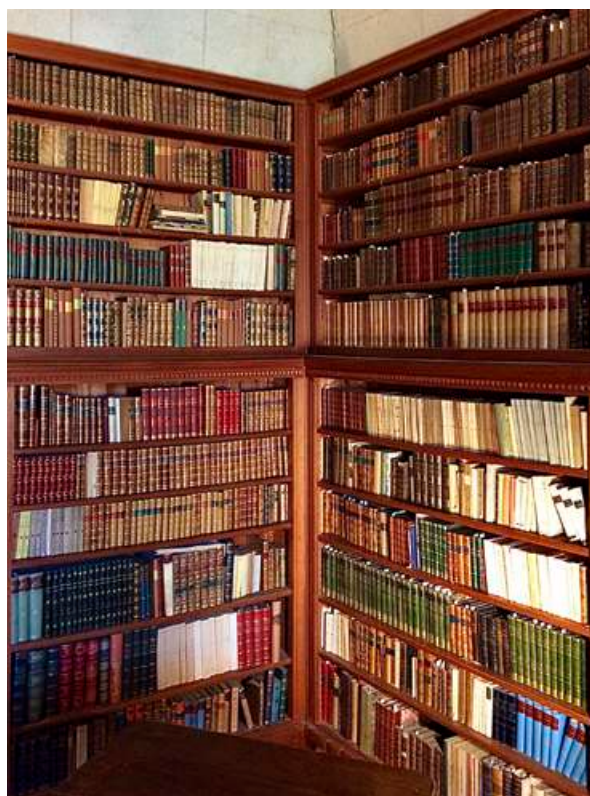
Colloque « André Suarès écrivain de la Méditerranée », du jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 14h jusqu'au samedi 3 octobre 2020 à 13h à l'École normale supérieure de Paris.

## L'inventaire de la bibliothèque de Fontfroide

### Découvrir la bibliothèque de Fontfroide

Après les austères paysages qui le séparent de Narbonne, au détour de la route, c'est l'émerveillement qui envahit le voyageur lorsqu'il aperçoit le vallon secret de Fontfroide, dominé par une colline, couronnée par une croix et, au premier plan, par la végétation. Là il y a l'eau, là il y a la vie. L'émerveillement va continuer tout au long de la visite, avec partout le sentiment que ce lieu a une âme, qu'il a toujours abrité une présence humaine. Voilà plus d'un siècle que la communauté cistercienne s'en est allée, mais un homme est venu qui, plus que tous les autres biens qu'il a possédés, a aimé cette abbaye qu'il a restaurée, qu'il a habitée. Cet émerveillement va se poursuivre avec la bibliothèque : Gustave Fayet ne pouvait évidemment pas concevoir son abbaye sans bibliothèque. Il l'a tout naturellement confiée à l'un de ses plus chers artistes : Odilon Redon qui a introduit dans ce lieu l'éclat du jour et le noir de la nuit, la mythologie et la vie familiale. La voici, riche de presque 6 500 volumes ; ses ramifications s'étendent dans les pièces voisines : 2 400 ouvrages et documents constituent la bibliothèque musicale. À l'image des bibliothèques monastiques, c'est un peu tout le savoir du monde qui se retrouve là, et l'âme de Fontfroide qui se révèle un peu plus.

Dès la première visite, Il m'a semblé qu'il était impossible que la bibliothèque constituée par Gustave Fayet puisse être banale et ne témoigne pas de son universelle curiosité, de son appétence pour tout ce qui se déroulait en son temps dans les domaines artistiques, culturels. Et c'est bien ce que reflète la bibliothèque et que présente Fabienne Laurent. Encore fallait-il se préoccuper de faire parler tous ces documents soigneusement alignés, dont l'ensemble impressionne toujours le visiteur, mais dont le contenu n'était guère connu que de quelques initiés, grâce à leur curiosité et à un catalogue déjà ancien. Il a d'abord fallu que Rémy Girot de Langlade convainque les propriétaires



© Abbaye de Fontfroide

*Bibliothèque de l'abbaye Fontfroide.*

de laisser les ouvrages rassemblés en ce lieu. Ensuite, à partir de 2016, les choses sont allées assez vite. Tout le monde était d'accord pour un traitement informatisé : il suffirait donc de faire appel à la Bibliothèque nationale de France qui, depuis déjà plusieurs années, met ses notices, comme une mère nourricière, gratuitement, à disposition de toutes les bibliothèques qui le souhaitent et qui travaillent en format MARC, référence absolue pour la circulation de l'information. Rapatrier ces notices mais sur quoi ? Après mûre réflexion, nous avons fait le choix d'un logiciel, libre de droits, facile de maniement, qui permette une fois la notice accueillie, de l'enrichir de toutes les spécificités de Fontfroide, ses performances correspondant à l'objectif formulé au départ : l'accès aux livres, qu'on soit sur place ou ailleurs, le problème du rapatriement par Internet des notices étant réglé par l'installation de paraboles.

Enfin il manquait évidemment une personne pour accomplir tout ce travail. Et comme décidément cette opération était placée sous une bonne étoile,

Aline Lemaître, qui suivait le projet depuis le début, a trouvé Fabienne Laurent qui a relevé le défi avec compétence et une belle persévérance, malgré des conditions climatiques parfois sévères : l'hiver dans la bibliothèque, on en arriverait à oublier la beauté du lieu, et divers aléas techniques : nécessité de rapatrier chez elle des paniers de notices, de photographier les pages de titre des ouvrages de la bibliothèque musicale. Mais le résultat est là : presque tous les ouvrages sont catalogués, accessibles en ligne et cette opération a été menée en deux ans et demi. Elle évoluera certainement dans son traitement, ses objectifs, mais d'ores et déjà cette bibliothèque « révélée » rappelle une fois encore l'intelligence de la vision universaliste de Gustave Fayet.

Pour ma part, je souhaite maintenant bon vent à tous les trésors de la bibliothèque et qu'ils vivent enfin leur rôle de passeurs de connaissance, de révéléateurs du savoir.

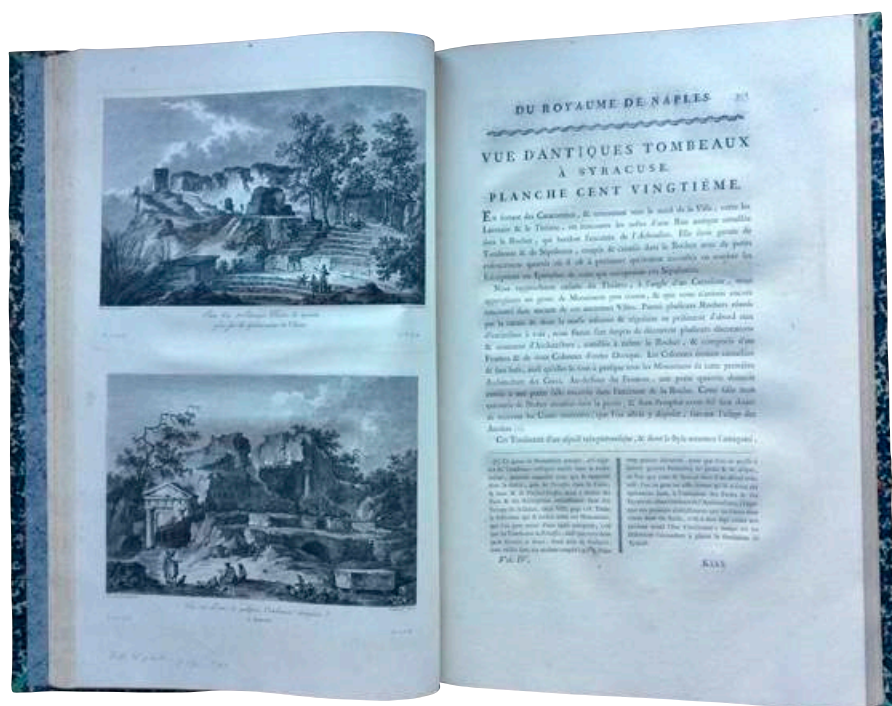
Jacqueline Leroy,  
conservateur général honoraire

# L'inventaire de la bibliothèque

La bibliothèque de l'abbaye de Fontfroide comprend la bibliothèque principale et la bibliothèque musicale qui sont réparties entre trois espaces.

## Traitement informatique

L'inventaire actuel est informatisé avec un logiciel spécifique (SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque). Le choix s'est porté sur Waterbear, car c'est un logiciel libre de droits et d'emploi relativement simple. Le catalogue est en ligne et peut être consulté par toute personne ayant les coordonnées du lien informatique. Pour l'utiliser, il suffit d'une connexion internet. Il est facile d'installation et d'utilisation pour un traitement de base. Pour les visiteurs du fonds en ligne, il est relié au logiciel Bokeh, qui est l'interface visible (OPAC : Online Public Access Catalog). C'est un logiciel qui fonctionne selon les formats informatiques actuels des bibliothèques (MARC, UNI-MARC, ...), permettant des échanges et des transferts de données entre différentes bibliothèques. À l'usage, ce logiciel a montré certaines limites quant aux possibilités des champs spécifiques du fonds patrimonial traité : il n'est pas adapté au catalogage des partitions, par exemple. Mais il permet un travail de base et, comme souligné plus haut, il fonctionne sous le format normatif des SIGB. Si, un jour, il est souhaitable de changer, il pourra migrer vers un autre logiciel. Pour inventorier les bibliothèques, le choix s'est porté sur l'inventaire in situ, dans l'ordre actuel des collections ; c'est le numéro d'inventaire qui permet la localisation du document. Pour la bibliothèque principale : F00001 à F06383 et pour la bibliothèque musicale : M00001 à M02483. Pour rester dans des délais maîtrisables, et dans le souci de travailler selon les normes internationales, il a été décidé de récupérer informatiquement les notices bibliographiques qui sont au format MARC, produites par la Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de référence. La quasi-



Jean-Claude Richard de Saint-Non, Voyage pittoresque ou Description des royaumes de Naples et de Sicile..., [s.n.], Paris, 1781.

## ADRESSE DE LA BIBLIOTHÈQUE

<http://mabib.fr/bbFF>

La bibliothèque « principale », écrivain des toiles de Redon se présente sous la forme de 23 rayonnages ayant chacun 2, 5 ou 11 étagères. Ces rayonnages sont signalés par les lettres de l'alphabet de A à Z. Elle compte 6 383 documents reliés pour leur quasi-totalité. C'est un lieu « scénographié » pour accueillir les visites. La bibliothèque dite « musicale » est installée dans deux pièces. Ces deux pièces sont des espaces de travail privés. La première pièce comprend 7 rayonnages. Ils n'ont pas de signalétique, mais lors du catalogage informatisé, le choix s'est également porté sur l'alphabet (de A à G) comme pour la bibliothèque principale. Elle comprend 2 483 documents. La deuxième pièce est en cours d'inventaire.



totalité des titres de la bibliothèque de Fontfroide sont répertoriés à la BnF. Il suffit de créer un compte dédié à cette action auprès de la BnF. Les notices sont ensuite incorporées dans Waterbear et complétées (année d'édition, informations sur la reliure, informations sur ex-libris, dédicaces, notes, ... et état du livre).

## Premier inventaire

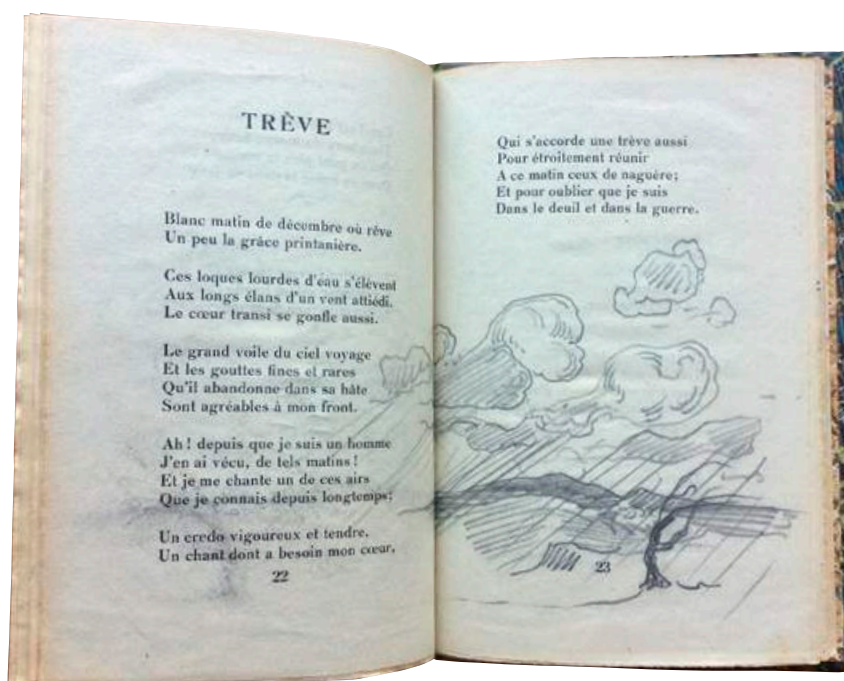
L'inventaire réalisé jusqu'en octobre 2019 peut permettre une première analyse. La majorité des documents des bibliothèques sont des livres, mais elle contient également environ 300 partitions, 13 programmes de concerts ou de spectacles, 315 catalogues de vente ou d'exposition, des numéros d'environ 70 revues différentes, souvent reliées, quelques cartes.

Les publications appartiennent majoritairement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. 2 353 titres ont été publiés entre 1801 et 1900, 1 605 titres de 1901 à 1925 et 245 à partir de 1926.

Les plus anciennes publications datent du XVI<sup>e</sup> siècle, soit 8 titres. Entre 1601 et 1700 : 96 titres et entre 1701 et 1800 : 347 titres.

Un certain nombre de documents n'ont pas de date de publication ; c'est le cas pour les partitions et quelques livres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

« Trêve », poème extrait du recueil *Chants du désespéré* (1914-1920), Charles Vildrac, *Nouvelle Revue Française*, Paris, 1920, illustré au crayon par Gustave Fayet.



Reproductions d'estampes japonaises à l'usage des Occidentaux sous forme de paravent, Kokka-Sha, Tokyo, 1899.

Il faut signaler que la quasi-totalité des documents présentent des traces d'humidité. Il est indispensable de faire un contrôle du niveau hygrométrique de la bibliothèque. Au vu de l'état de certains ouvrages (infestation d'insectes, reliures très endommagées) une campagne de restauration apparaît nécessaire. Un traitement avec produits adéquats pourrait stopper les attaques d'insectes. Par ailleurs, un dépoussiérage soigné des ouvrages devrait être assuré régulièrement.

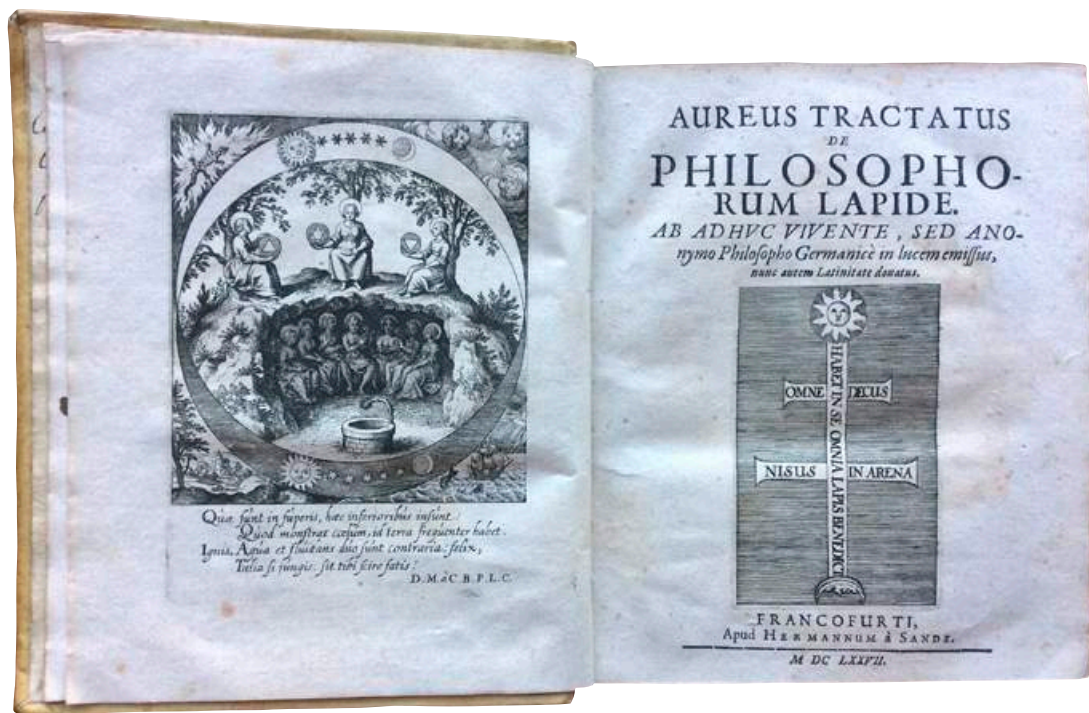
## Origines et description du fonds

Les origines des bibliothèques sont multiples et difficilement identifiables avec précision.

On y trouve ce qui constitue le fonds des moines de l'abbaye (théologie chrétienne, grands mystiques : Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila, ...) ; des fonds hérités des familles respectives de Madeleine d'Andoque et Gustave Fayet ; d'autres, comme le « fonds Bailly », acquis par Gustave Fayet ; un fonds constitué par Madeleine Fayet seule après le décès de Gustave Fayet (c'est un fonds non relié).

La bibliothèque dite « musicale », ainsi dénommée pour faciliter la distinction d'avec la bibliothèque « principale », comprend, en plus des ouvrages du fonds musical, la suite des ouvrages de la grande bibliothèque.

Les collections des bibliothèques comprennent des encyclopédies, des dictionnaires, ... ; des ouvrages de vulgarisation scientifique (astronomie de Flammarion, botanique, ...) , des revues, des catalogues sur l'art, archéologie, architecture, de la littérature contemporaine de l'époque des Fayet : Suarès, Radiguet, Apollinaire, ... (avec des dédicaces d'auteurs dont Suarès) ; un fonds régional : Félibrige, annales des sociétés archéologiques de Béziers, Narbonne, ... ; un fonds ésotérique (rosicrucien, fonds Bailly, ...) ; un fonds sur les civilisations orientales et les reli-



Aureus tractatus de philosophorum lapide, Hermann, Francfort, 1677.

gions non européennes (hindouisme, bouddhisme, islamisme, judaïsme) ; un fonds de théologie chrétienne ; des collections d'œuvres complètes de grands écrivains comme Bossuet, La Fontaine, Molière, Montesquieu, George Sand, Flaubert, ... ; des revues de mode comme « Vogue » ; un fonds traitant de la guerre 14-18 avec des journaux illustrés des batailles vues du côté français (*La Grande Guerre racontée par l'image*, 1915) et vues du côté allemand (*Grosses Bilderatlas des Weltkrieges*, 1915-1916) ; un fonds musical dans lesquels les livres proviennent essentiellement du fonds Bailly et des partitions de Wagner, Debussy, Berlioz, Moussorgski, Bach, Mozart, ... Edmond Bailly était l'éditeur de la « Librairie de l'Art Indépendant ». Il était aussi musicien-compositeur. Au décès de Bailly, Gustave Fayet a acheté la bibliothèque ou une partie de la bibliothèque personnelle de celui-ci. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas d'inventaire précis connu de ce fonds fait lors de son achat, mais il semble pouvoir être identifié, après plusieurs recoupements, par sa reliure : une reliure de toile maron avec, à son dos, une indication d'année. Ce fonds comprend comme déjà signalé, de la musique (partitions et livres) ; des revues ésotériques (*l'Isis moderne*, ...) ; de nombreux tirés à part reliés en recueils factices traitant

de science, histoire, ésotérisme ; des livres sur les religions et civilisations non européennes. Un certain nombre de livres de ce fonds contient des dédicaces des auteurs à Edmond Bailly.

### Améliorer l'indexation et susciter des travaux de recherche

Cet inventaire est le premier pas vers la mise en valeur de ce patrimoine. À partir de cette base, quelques pistes d'actions sont en cours ou à envisager : par exemple un travail sur les mots-clés. La récupération des notices auprès de la BnF a montré quelques limites. Le passage à l'informatique a nécessité de la part de la BnF un travail colossal, et un budget conséquent ; vu le volume des documents à traiter, une partie importante des récupérations a été confiée à des sociétés qui ont intégré les renseignements fournis par les notices manuscrites. Il semblerait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle l'analyse du contenu de l'ouvrage n'était pas la priorité. Cette insuffisance dans le traitement du sujet ne facilite pas la recherche de documents. Actuellement, pour consulter le fonds de Fontfroide, si l'on ne connaît pas le titre ou l'auteur, il est difficile de trouver le document. Pour pallier cette lacune, dans un premier temps et c'est la prochaine étape du travail, vont

être ajoutés dans l'onglet « Section » les domaines de connaissance traités par les ouvrages (« Histoire-France » ou « Religions-Inde », etc.) ainsi que la source du document (fonds Bailly par exemple) lorsqu'elle est identifiée. Il serait intéressant aussi d'étudier les possibilités de RAMEAU (Répertoire d'autorités matière encyclopédique et alphabétique unifiés) utilisé par la BnF et par nombre de bibliothèques universitaires et de recherche ; il est accessible en ligne à partir du catalogue général.

Le fichier doit offrir une aide à la recherche : la communication de l'adresse du site où consulter le fonds va permettre la découverte et susciter des sujets de recherche auprès d'étudiants. C'est déjà le cas puisqu'une étudiante en master d'histoire de l'art a consulté le site et s'est rendue sur place pour se documenter sur son sujet : les livres illustrés de Gustave Fayet.

Grâce à l'inventaire de la bibliothèque, on peut désormais aussi s'appuyer sur les documents présents pour illustrer les activités culturelles de l'abbaye (concerts, expositions, ...).

Fabienne Laurent,  
chargée de l'inventaire  
des bibliothèques

## *In Memoriam*

Premier *Oculus* depuis la mort de papa, qui s'est éteint le 24 mars 2018 au moment où les membres du Chœur grégorien de Paris qu'il aimait tant arrivaient à Fontfroide pour la semaine Sainte, il était impossible de clore ce numéro sans se remémorer ce que fut son action.

Il avait été désigné par Madeleine Fayet, dont Fontfroide est demeurée jusqu'à la fin de sa vie la première préoccupation, pour qu'après sa mère Yseult, à son tour, il continue l'œuvre qu'elle avait entreprise avec Gustave Fayet et « assure le destin de l'Abbaye, tant spirituel que culturel. » Investi de cette lourde responsabilité, pendant plus de trente ans, il s'est attaché avec passion et inlassablement, jour après jour, à poursuivre l'œuvre commencée en 1908.

De la restitution des colonnes et chapiteaux vendus en 1831 à la couverture de l'abbatiale, en passant par la restauration des vitraux de Burgsthal, la transformation de la ferme en accueil pour les visiteurs et jusqu'à l'ouverture à la visite de la roseraie et des jardins, Fontfroide aura été sous sa houlette un incessant chantier, devenant l'un des plus exemplaires monuments privés.

S'inscrivant dans cette longue tradition musicale trouvant sa source dans le plain-chant comme dans les soirées organisées par les fontfroidiens avant-guerre ou les concerts Renaissances des années 70-80, il a fait résonner la musique, sous toutes ses formes, accueillant des artistes en résidence, organisant des concerts puis des festivals, qui font toujours la renommée de Fontfroide, comme avec Jordi Savall depuis 2005.

Mais c'est au destin spirituel qu'il a sans doute porté le plus son attention, nouant d'étroites relations avec le clergé, les évêques qui se sont succédé sur le siège épiscopal de Carcassonne et Narbonne, mais aussi – à l'époque – les moines de Gaussan, puis les chanoines de Lagrasse, les sœurs de Rieunette et du Pesquié. Il a inscrit Fontfroide à l'ordo pour la fête de la saint Bernard et l'anniversaire de la mort du père Jean dont il n'a cessé d'entretenir la mémoire, attentif en permanence à l'avancée du dossier de sa cause de béatification. L'arrivée, en 1987, du Chœur grégorien de Paris, que rien ne prédestinait à élire domicile à Fontfroide pour la semaine Sainte, avait été un de ses « hasards » qu'il considérait comme un signe et tous les ans, au sortir de l'hiver, il attendait et préparait la venue du Chœur qui redonnait vie à l'abbatiale de Fontfroide.

Alexandre d'Andoque



### Nicolas d'Andoque

Né à Paris le 21 février 1931, diplômé de la faculté de droit de Montpellier, il passe plusieurs années en Algérie, d'abord au 16<sup>e</sup> régiment de dragons puis en tant que chef de la section administrative spécialisée d'Ain Chedjra. Directeur de l'usine Cégédur d'Alger, il poursuit sa carrière au sein du groupe Pechiney en France et termine à la direction générale du groupe. Gérant de la SCI de Fontfroide à partir 1983, il s'y installe avec son épouse Christiane et sa fille aînée Ariane le jour où il prend sa retraite en février 1991. Il s'occupe alors à temps plein de Fontfroide et fait prospérer l'abbaye jusqu'en 2014, date à laquelle il passe la main à la génération suivante. Il s'éteint à Fontfroide le 24 mars 2018 à l'âge de 87 ans.

## Oculus

Bulletin de l'abbaye de Fontfroide  
Directeur responsable de la publication : Alexandre d'Andoque  
Secrétaire de rédaction : Quitterie d'Andoque

Siège social : Abbaye de Fontfroide - RD 613 - 11100 NARBONNE - Tél. : 0468451108  
Conception/Réalisation : Clarisse Robert - Pagissime  
Impression : Imprimerie de Bourg (Narbonne)  
1 de couverture : Richard Burgsthal, projet de décor de la chapelle du Père Jean, 1913 © Abbaye de Fontfroide  
ISSN : 2274-7869